



LE 24^{ième}
RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DE L'EAU
DU SYNDICAT DU MIXTE
DES EAUX DU MAUMONT
ANNEE 2018



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

RAPPORT 2018

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DU SYNDICAT

Présentation générale	5 à 9
Organisation administrative en 2018	10
Les membres du Comité Syndical en 2018	11
Les membres du bureau en 2018.....	12
Le parcours de l'eau	13
Les points d'alimentation et ressources en eau par commune	14
Les ressources et productions journalières	15
La filière traitement	16
Les ressources et ouvrages par communes adhérentes en photos	17 à 39

II - LES DONNEES TECHNIQUES

Evolution de 2010 à 2018 des abonnés et de la consommation	43
Evolution depuis 2011 des consommations, recettes vente de l'eau, et des moyennes à payer par abonné	44
Réductions accordées sur consommations en 2018	45
Récapitulatif des travaux facturés en 2018	46
Evolution des volumes facturés par an par abonné et par commune depuis 2006	47
Evolution de la consommation moyenne annuelle par abonné depuis 2008	48
Evolution de la consommation moyenne annuelle de 2018 par habitant	49
Production 2018	50
La répartition de la production en 2018	51
Comparatif de la production 2015/2016/2017/2018	52
Prélèvements 2018	53
Evolution de 2006 à 2018 du rendement du syndicat	54
Evolution des exportations et importations du syndicat de 2003 à 2018	55
Evolution des volumes distribués par le syndicat depuis l'année 2005	56
Evolution de l'indice linéaire de perte du syndicat depuis 2007	57

Evolution des indicateurs de performance depuis l'année 2000 avec des graphiques	58 à 61
Quelques consommateurs importants	62
Renouvellement des compteurs de 2014 à 2018	63
Renouvellement des compteurs en 2018	64
Bilan des déposes de compteurs depuis 2014	65
La pyramide des âges des compteurs	66
La pyramide des âges des compteurs par commune	67 à 70
Evolution du parc compteurs de moins de 15 ans 2017/2018	71
Carnet métrologique pour exemple celui de la commune de STE FEREOLE (en partie)	72
Récapitulatif des fermetures de compteurs en 2018	73
Les interventions 2018 du service technique	74 à 79
Calcul de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale pour 2018	80
Bilan sur les certificats d'urbanismes en 2018	81
Bilan sur les permis de construire depuis 2006	82
Pluviométrie de 2018	83
La pluviométrie depuis 1992	84
Quelques commentaires sur ce compte rendu d'exploitation	85 et 86
L'origine de l'eau distribuée par le Syndicat	87
Le traitement utilisé	88
Le schéma de la filière de traitement de l'eau	89
Le schéma de la filière de traitement des boues	90
Les analyses	91
Les rapports d'analyses	92 à 112
Le récapitulatif du contrôle sanitaire de l'ARS pour 2018	113 à 116

III - LES DONNEES FINANCIERES

Le prix de l'eau	118 à 122
Les tarifs 2018	123 à 126
Evolution des tarifs HT de 2012 à 2019	127
Evolution des tarifs HT de 2012 à 2019 pour 120 M3	128
Evolution des tarifs TTC de 2012 à 2019 pour 120 M3	129
Bilan des encaissements au 31 décembre 2018	130
Etat des réductions sur factures, abandons de créances et taux de réclamations écrites pour 2018	131
Observatoire du prix de l'eau de 2014 à 2019	132 à 134
Les travaux réalisés par le service technique en 2018	136 et 137

Etat des recettes HT de 2010 à 2018 générées par les travaux du service technique	138
Les recettes totales HT réalisées de 2014 à 2018	139
Le bilan financier de 2018	140 à 163
Bilan des emprunts au 1 ^{er} janvier 2018	165
L'état de la dette en 2018	166
Bilan des emprunts	167
Durée d'extinction de la dette au 31 décembre 2018	168
Commentaires	169
Les dépenses d'investissement réalisées en 2018	170
Commentaires	171

IV - LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Définition	173
Les indicateurs de performance calculés au Syndicat	174

QUELQUES PHOTOS DES INTERVENTIONS DU SERVICE TECHNIQUE

175 à 181

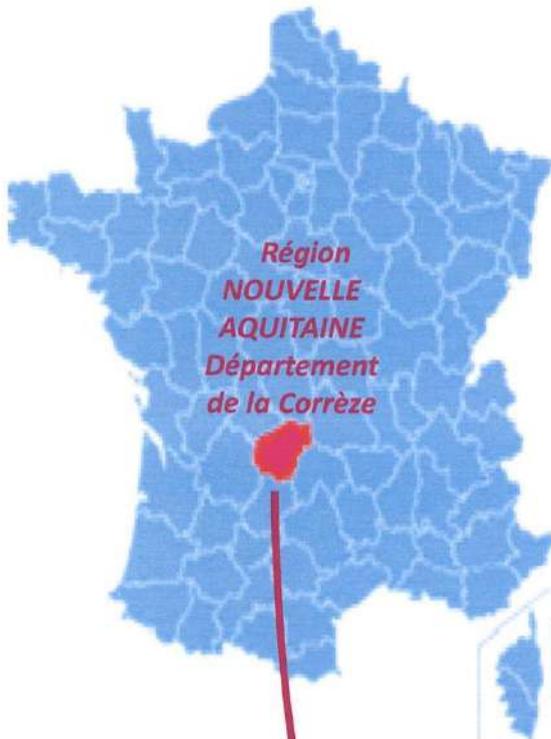
L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE VOUS INFORME EDITION 2019.....

182 à 185

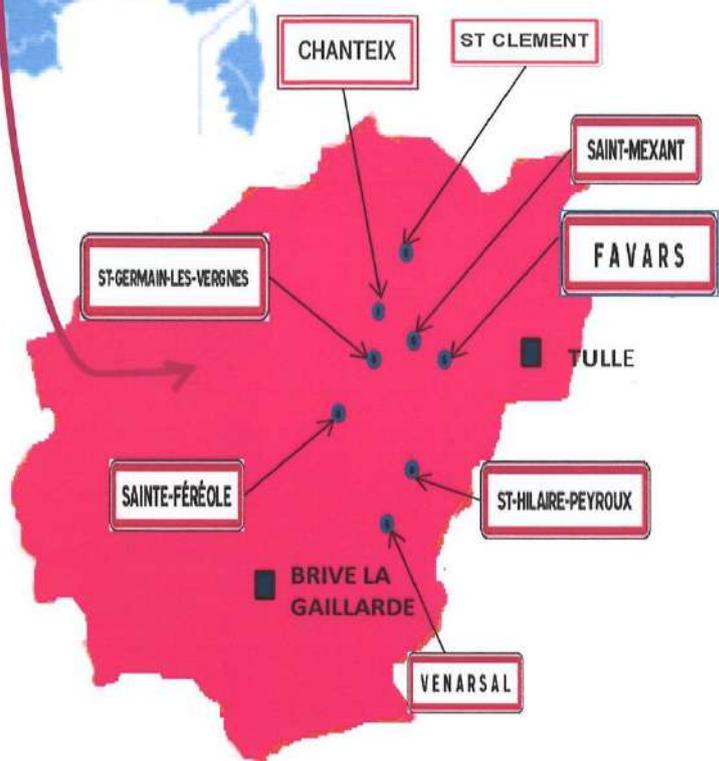
I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYNDICAT



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
Siège : 8 Rue des Sources 19330 FAVARS
Tél : 05-55-29-45-10
Adresse @ : eau.maumont@orange.fr
Site Internet : www.syndicat-eau-maumont.fr
Service Technique : 06-80-36-83-24



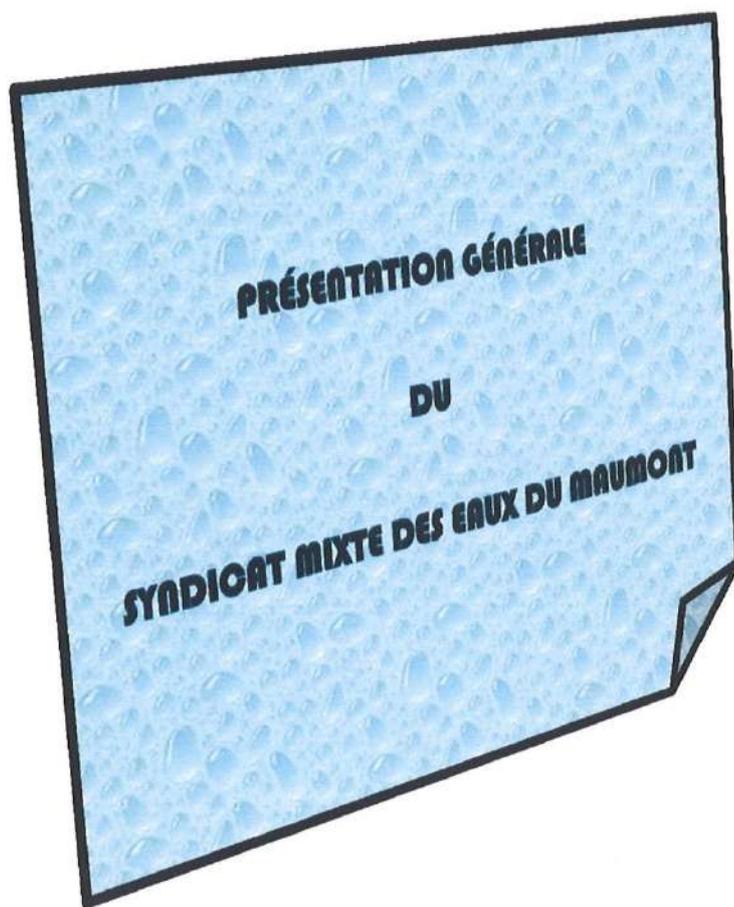
Région
**NOUVELLE
AQUITAINE**
Département
de la Corrèze



**SYNDICAT MIXTE DES
EAUX DU MAUMONT**
8 rue des Sources
19330 FAVARS

Service Administratif :
Téléphone : 05 55 29 45 10
eau.maumont@orange.fr
www.syndicat-eau-maumont.fr

Service Technique :
Portable : 06 80 36 83 24
eaugrande@orange.fr





SA CREATION	1967
SON SIEGE	8 Rue des Sources à Favars en CORREZE
SON REGIME JURIDIQUE SA GESTION	Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont est un Syndicat Mixte fermé sans fiscalité propre fonctionnant en régie directe avec son propre personnel, ses propres moyens et régit par le Code Général des Collectivités Territoriales et leurs statuts
SON ADMINISTRATION	Assurée par un COMITE SYNDICAL formé de 16 membres représentant les communes adhérentes <i>(renouvellement du bureau les 15/04/2014 et 09/04/2015)</i>
SON BUREAU	Composé d'un Président, de quatre Vice-Présidents et de six autres membres élus pour 6 ans
SON PERSONNEL	<i>AU 31/12/2018</i> 7 agents à temps complet
SA FONCTION	Traitement et distribution de l'eau potable
SON RESEAU	8 communes adhérentes 4077 abonnés plus de 8000 habitants 400 km de conduites
SA SITUATION GEOGRAPHIQUE	Situé dans la région du Limousin en CORREZE [19] à l'ouest de Tulle et au nord-est de Brive , il fait partie du bassin hydrographique ADOUR GARONNE. Sa superficie : 20 KM nord-sud sur 10 KM ouest-est

retrouvez d'autres informations sur le site Internet du Syndicat à l'adresse suivante :
<http://www.syndicat-eau-maumont.fr/>

LE SIEGE DU SYNDICAT A FAVARS



les délégués des communes en 2018 :

CABB pour Venarsal [Mr MANIÈRE et Mme BOUCHAREL]
CABB pour Ste Féréole [Mr GOLFIER et Mr DAUDY]
Chanteix [Mr VERGNE et Mr BOURDET]
St Clément [Mr CHASTANET et Mr DUQUAY]
Favars [Mr DESNOTS et Mr DELVERT]
St Germain [Mme MAURY et Mr BREUIL]
St Hilaire [Mme BORIE et Mr DELAGE]
St Mexant [Mr DUPAS et Mr DELAGE]

les membres du bureau :

Président : Mr DESNOTS
4 Vice-Présidents : Mr DELVERT, Mr DUPAS, Mr DELAGE, Mr GOLFIER
6 Membres : Mesdames BORIE et MAURY, Messieurs CHASTANET, VERGNE, BOURDET et DUQUAY

les membres du personnel au 31 décembre 2018 :

Evelyne GERAUD Rédacteur Territorial RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATIF
Aurélien SERVARIÉ Adjoint Administratif Territorial Principal 2ème classe
Stéphane PLANAS Agent de Maîtrise Principal RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE
Alexandre LAGORSSE Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe
Mathieu JAUUVION Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe
David PEYNICHOU Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe
Guillaume ZAFFALON Adjoint Technique Territorial

les communes adhérentes :

Favars, St Mexant, Chanteix,
St Hilaire-Peyroux, St Germain Les Vergnes, St Clément
Communauté d'Agglomération de Bassin de Brive (CABB) pour les territoires de Ste Féréole et de Venarsal



*Avec l'adhésion des communes de
Ste Féréole et de Venarsal à la Communauté
d'Agglomération de Brive le 31/12/01, le Syndicat
des Eaux du Maumont s'est transformé de fait en
SYNDICAT MIXTE*



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT

Le responsable du Syndicat

Mr DESNOTS Jean-Paul

Président du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES EN 2018

Un service administratif

Mme GERAUD Evelyne

Responsable du service administratif

Tél : 05-55-29-45-10

eau.maumont@orange.fr

Un service technique

Mr PLANAS Stéphane

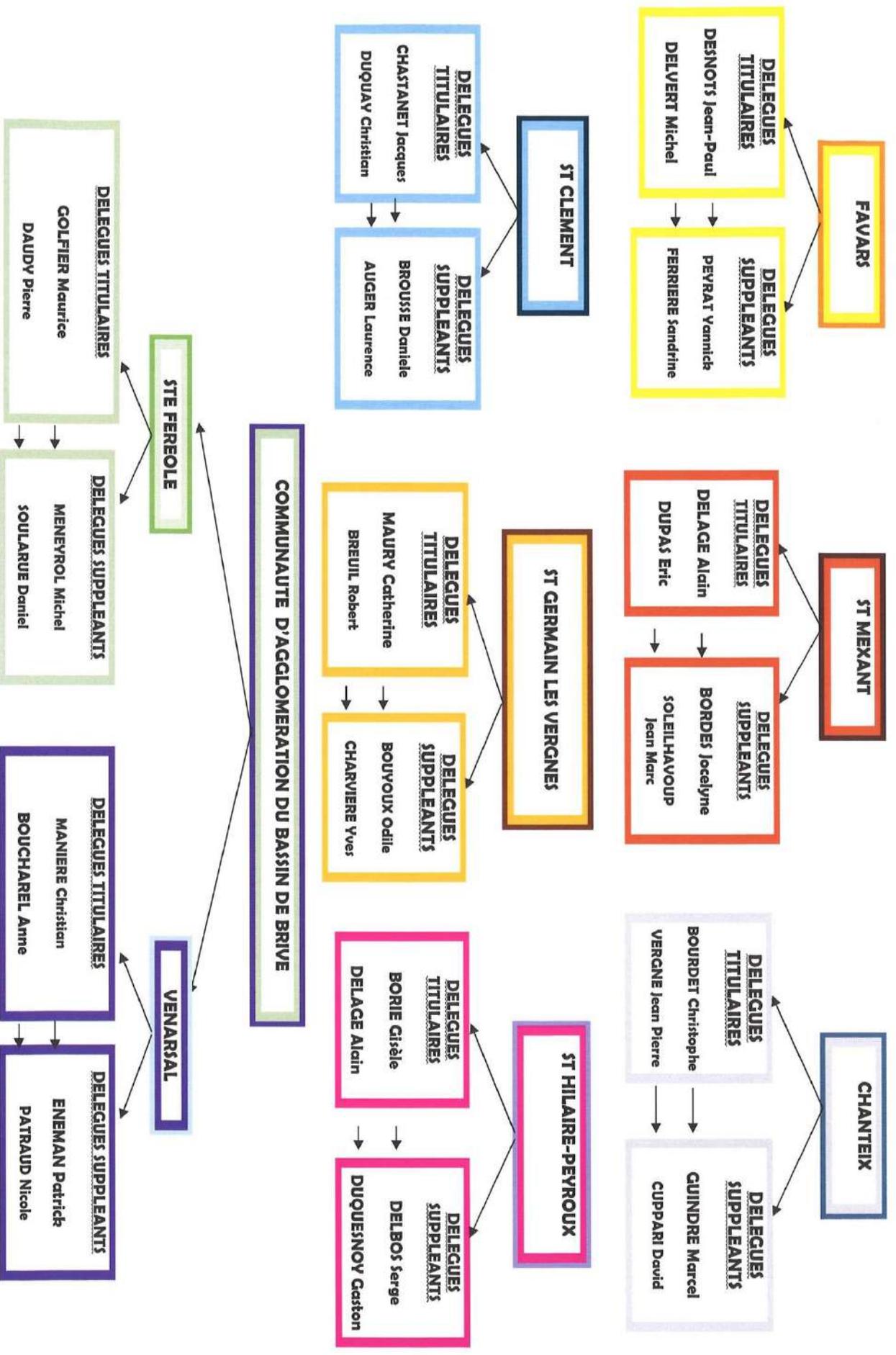
Responsable du service technique

Tél : 06-80-36-83-24

eaugrande@orange.fr

LE SITE INTERNET DU SYNDICAT A L'ADRESSE [http:// www.syndicat-eau-maumont.fr/](http://www.syndicat-eau-maumont.fr/)

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT 2018



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL 2018

PRESIDENT

Jean-Paul DESNOTS
[FAVARIS]

VICE-PRESIDENT

Michel DELVERT
[FAVARIS]

VICE-PRESIDENT

Eric DUPAS
[ST MEXANT]

VICE-PRESIDENT

Alain DELAGE
[ST HILLAIRE-PEYROUX]

VICE-PRESIDENT

Maurice GOLFIER
[STE FEREOLE]

MEMBRE DU BUREAU

Jacques CHASTANET
[ST CLEMENT]

MEMBRE DU BUREAU

Gisèle BORIE
[ST HILLAIRE-PEYROUX]

MEMBRE DU BUREAU

Jean-Pierre VERGNE
[CHANTEIX]

MEMBRE DU BUREAU

Christophe BOURDET
[CHANTEIX]

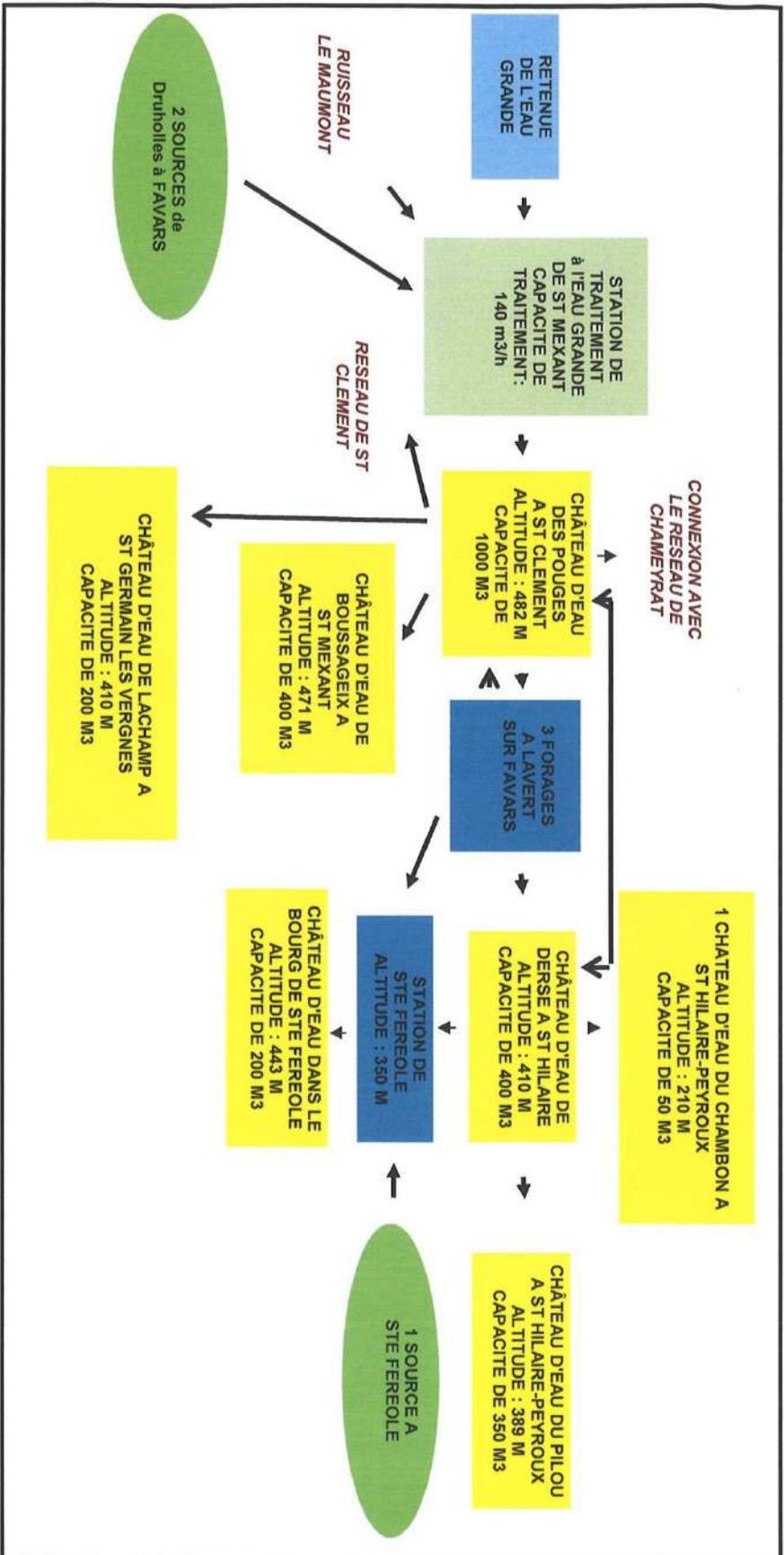
MEMBRE DU BUREAU

Catherine MAURY
[ST GERMAIN LES VERGNES]

MEMBRE DU BUREAU

Christian DUQUAY
[ST CLEMENT]

LE PARCOURS DE L'EAU SUR LE RESEAU DU SYNDICAT



Le réseau de distribution du Syndicat long de 400 km amène l'eau depuis les ouvrages de mise en pression jusqu'au compteur de l'abonné.

Les ouvrages de transports comprennent essentiellement :

Les conduites et accessoires : tés, coudes, cônes...

Les appareils de robinetterie : robinets, vannes, ventouses...

Les appareils de fontainerie : poteaux incendie, borne fontaine

Les appareils de mesure : compteurs, débitmètre, manomètre.

Le Syndicat ne possède aucune canalisation en plomb.



LES POINTS D'ALIMENTATION ET RESSOURCES EN EAU
POUR CHAQUE COMMUNE
DU SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

Commune de Ste Féréole

1 source
châteaux d'eau de Derse et de Ste Féréole
château d'eau des Pouges
station de Ste Féréole
forages de Lavert à Favars

Commune de Favars

3 forages à Lavert (Favars)
château d'eau des Pouges
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

Commune de St Mexant

château d'eau de Bousageix
château d'eau des Pouges
station de traitement de l'Eau Grande

Commune de St Germain Les Vergnes

château d'eau des Pouges
château d'eau de Bousageix
station de traitement de l'Eau Grande

Commune de St Clément

château d'eau des Pouges
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

Commune de Chanteix

château d'eau des Pouges
station de traitement de l'Eau Grande
à St Mexant

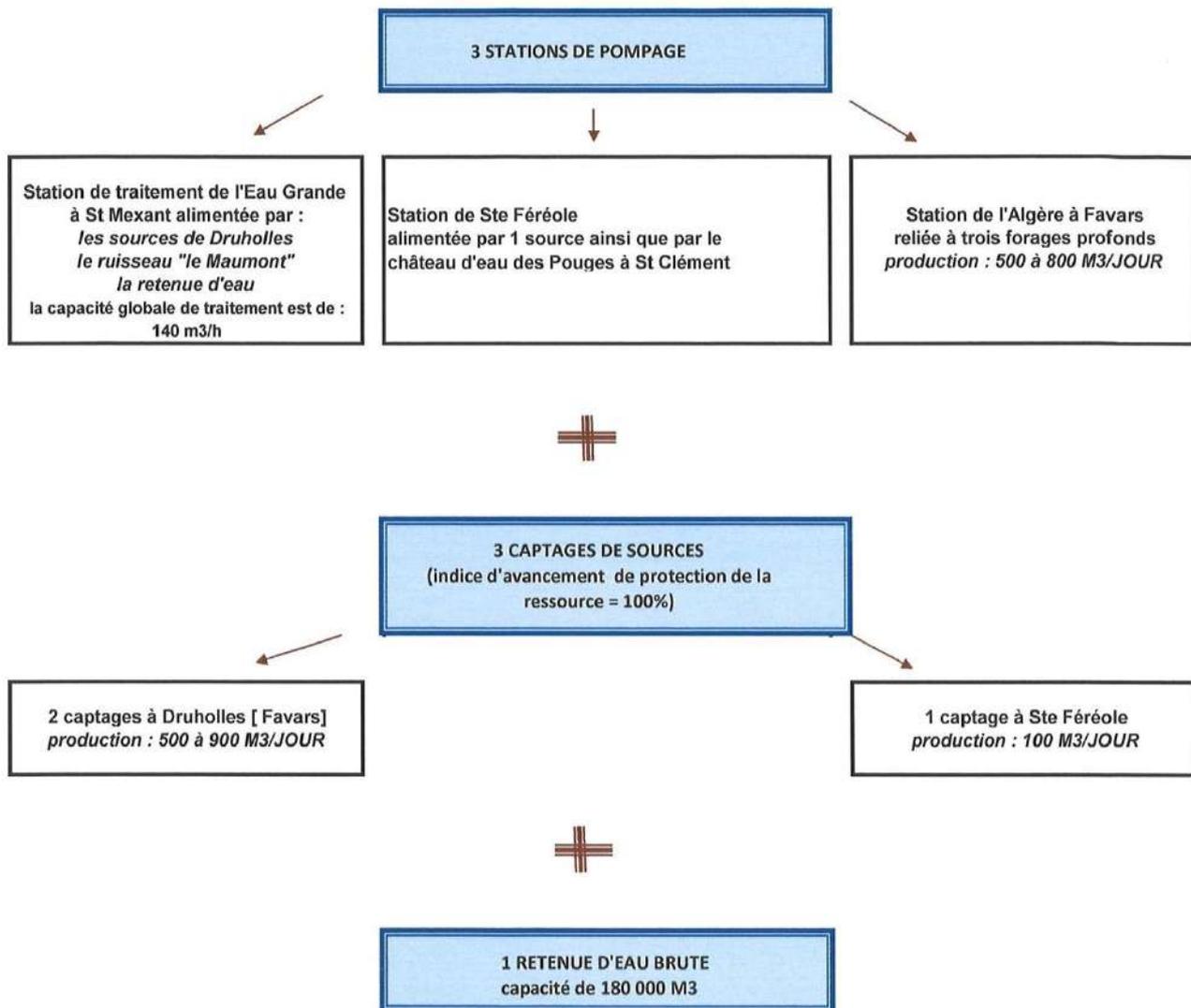
Commune de St Hilaire-Peyroux

château d'eau de Derse à St Hilaire
forages de Lavert (Favars)
station de l'Eau Grande

Commune de Venarsal

château d'eau du Pilou à St Hilaire
forages de Lavert (Favars)
station de l'Eau Grande

RESSOURCES ET PRODUCTIONS JOURNALIERES DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT



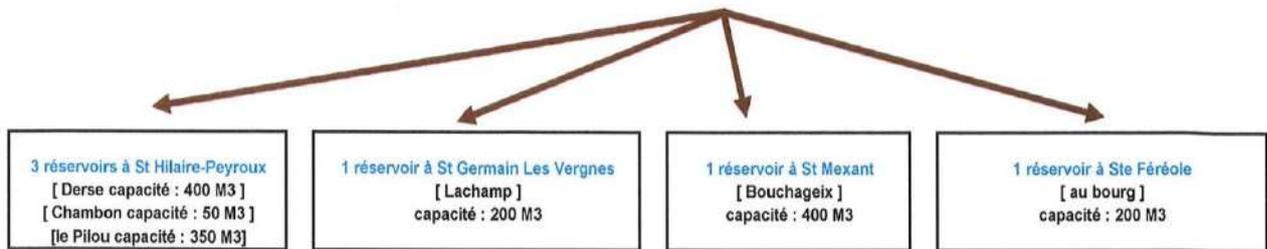


LE TRAITEMENT

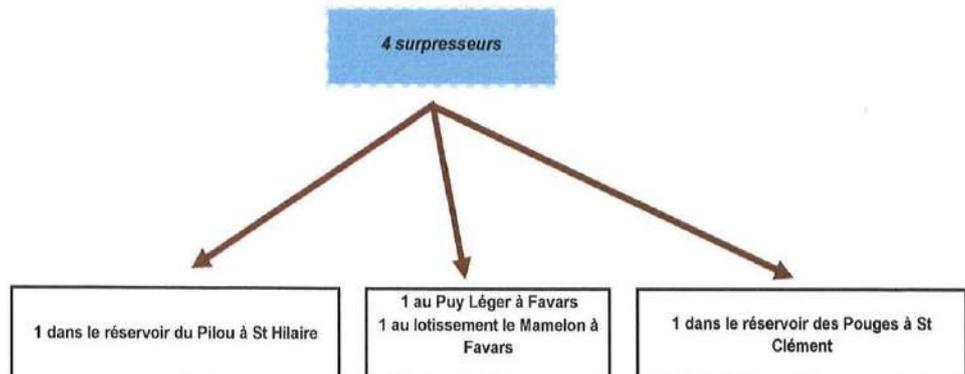
L'usine de traitement de l'Eau Grande doit traiter 3 types d'eau en provenance :
des sources de Druholles, du ruisseau du Maumont et de la retenue d'eau de l'Eau Grande.

L'eau est ensuite refoulée vers le château d'eau principal des Pouges à
St Clément d'une capacité de 1000 M3.

A partir de celui-ci, un réseau de plus de 400 KM de canalisations alimente
6 autres châteaux d'eau secondaires :



Les stations de Lavert à Favars et de Cros à Ste Féréole sont munies de leur système de chloration. Ces stations sont équipées d'un filtre à carbonate de calcium permettant de mettre le Ph et la conductivité en conformité avec les normes en vigueur.





**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à Favars

LE SIEGE DU SYNDICAT au 8 rue des Sources

2 CAPTAGES DE SOURCE A DRUHOLLES

STATION DE POMPAGE + 3 FORAGES

LE SURPRESSEUR DU PUY LEGER

LE SURPRESSEUR DU MAMELON



le siège du Syndicat à Favars



les captages de Druholles à Favars





la station de pompage des forages à Lavert de Favars





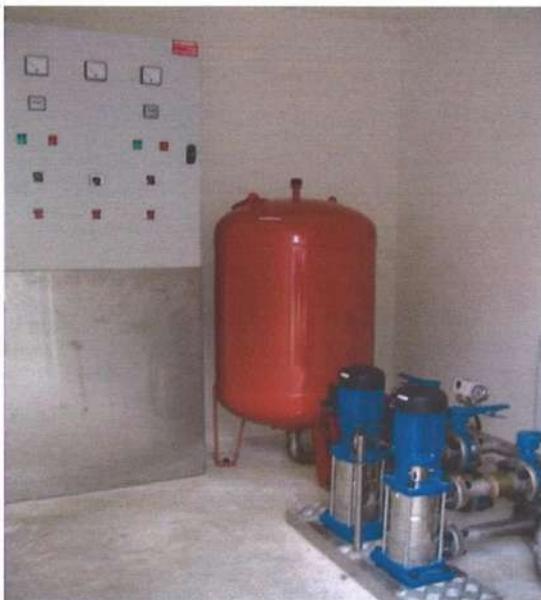
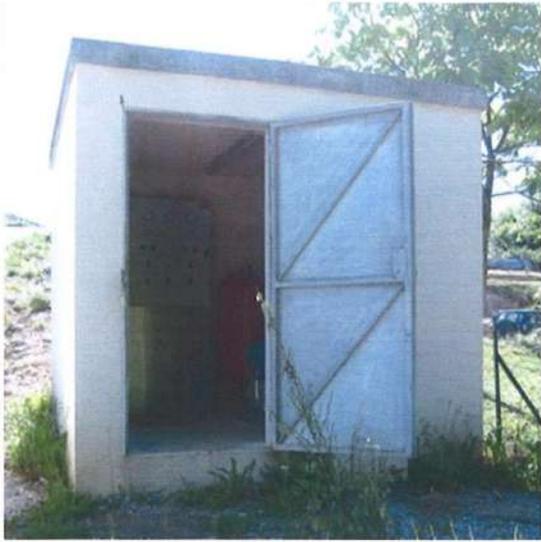
un des forages de Lavert
à Favars



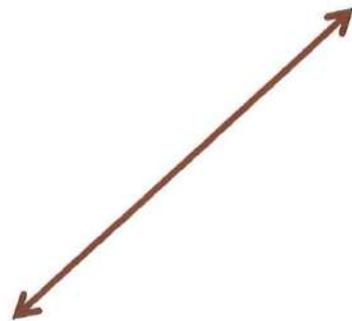


le surpresseur du Puy Léger à Favars





↔ le surpresseur du Mamelon à Favars





**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à St Mexant

LA RETENUE D'EAU DE L'EAU GRANDE

LA STATION DE TRAITEMENT

LE RESERVOIR DE BOUSSAGEIX

LA PRISE D'EAU DU MAUMONT



**la retenue à l'Eau Grande à
St Mexant**



**la station de traitement à
St Mexant**



**le local des pompes de
refoulement**



les membranes d'ultrafiltration



le réservoir de Bousageix à St Mexant





La prise d'eau du Maumont à St Mexant



**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à St Clément

2 RESERVOIRS

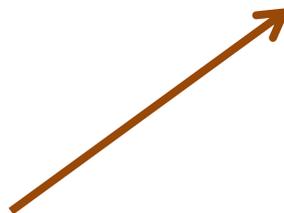
1 SURPRESSEUR [à l'intérieur de l'un des réservoirs]



Les 2 réservoirs des Puges
à St Clément
(2 x 500 m³ = 1 000 m³)



Le surpresseur des Puges avant réfection



Le surpresseur des Pouges après réfection en 2017 :



échelle à crinoline refaite



nouvelle aspiration des pompes



**ballon de surpression
(sert à mettre le réseau en pression)**



nouvelle armoire électrique



**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à Ste Féreéole

1 CHATEAU D'EAU

1 STATION DE POMPAGE

1 CAPTAGE DE SOURCE « LACOUR »



Le réservoir sur tour de Ste Féreole (200 m3)



L'intérieur du réservoir de Ste Féreole (photo prise pendant les travaux de réhabilitation réalisés en 2014)



la station de pompage à Ste Féréole



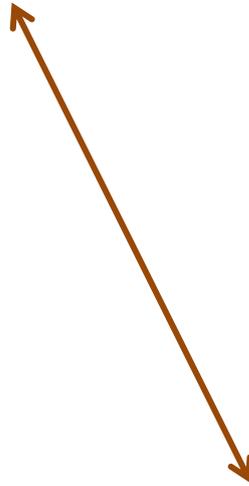
la source Lacour à Ste Féréole



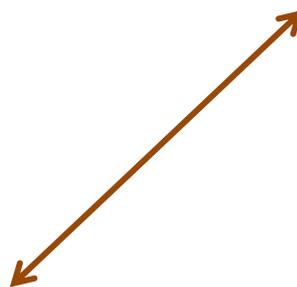
**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à St Germain Les Vergnes

1 RESERVOIR A LACHAMP



↔ **le réservoir de Lachamp à
St Germain Les Vergnes
(200 m3)**





**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNES ADHERENTES**

à St Hilaire-Peyroux

RESERVOIR AU CHAMBON

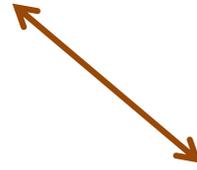
RESERVOIR DU PILOU

RESERVOIR DE DERSES

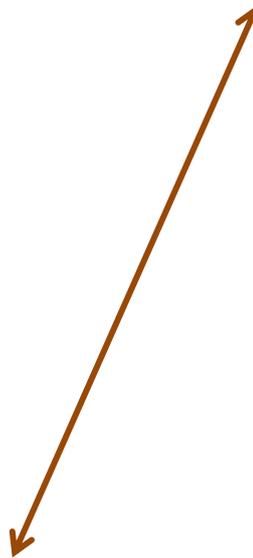
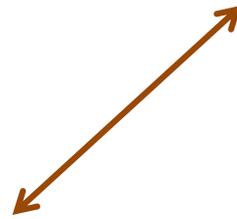


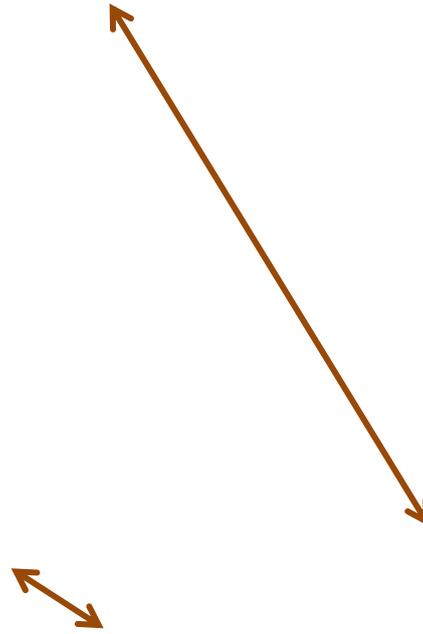
**le réservoir du Chambon à St Hilaire Peyroux
(50 m3)**





**Réservoir du Pilou à St Hilaire-Peyroux
et son surpresseur (350 m³)**





**le réservoir de Derses à St Hilaire Peyroux
(400 m3)**



II - LES DONNÉES TECHNIQUES DU SYNDICAT



COMPTE RENDU D'EXPLOITATION DE 2018

<i>EVOLUTION DE 2010 A 2018 DES ABONNES ET DE LA CONSOMMATION</i>	<i>page 43</i>
<i>EVOLUTION DEPUIS 2011 DES CONSOMMATIONS, RECETTES VENTE DE L'EAU, ET DES MOYENNES A PAYER PAR ABONNE</i>	<i>page 44</i>
<i>REDUCTIONS ACCORDEES SUR CONSOMMATIONS 2018</i>	<i>page 45</i>
<i>RECAPITULATIF DES TRAVAUX FACTURES EN 2018</i>	<i>page 46</i>
<i>EVOLUTION DES VOLUMES FACTURES PAR AN PAR ABONNE ET PAR COMMUNE DEPUIS 2006</i> .	<i>page 47</i>
<i>EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE DEPUIS 2008</i>	<i>page 48</i>
<i>EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DE 2018 PAR HABITANT</i>	<i>page 49</i>
<i>PRODUCTION 2018</i>	<i>page 50</i>
<i>LA REPARTITION DE LA PRODUCTION 2018</i>	<i>page 51</i>
<i>COMPARATIF PRODUCTION 2015/2016/2017/2018</i>	<i>page 52</i>
<i>PRELEVEMENTS 2018</i>	<i>page 53</i>
<i>EVOLUTION DE 2006 A 2018 DU RENDEMENT DU SYNDICAT</i>	<i>page 54</i>
<i>EVOLUTION DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU SYNDICAT DE 2003 A 2018</i>	<i>page 55</i>
<i>EVOLUTION DES VOLUMES DISTRIBUÉS PAR LE SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2005</i>	<i>page 56</i>
<i>EVOLUTION DE L'INDICE LINEAIRE DE PERTE DU SYNDICAT DEPUIS 2007</i>	<i>page 57</i>
<i>EVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DEPUIS L'ANNEE 2000 AVEC GRAPHIQUES</i>	<i>pages 58 à 61</i>
<i>QUELQUES CONSOMMATEURS IMPORTANTS</i>	<i>page 62</i>
<i>RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS DE 2014 A 2018</i>	<i>page 63</i>
<i>RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS EN 2018</i>	<i>page 64</i>
<i>RECAPITULATIF DES DEPOSES DE COMPTEURS DEPUIS 2014</i>	<i>page 65</i>
<i>LA PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS</i>	<i>pages 66 à 70</i>
<i>EVOLUTION DU PARC COMPTEURS DE MOINS DE 15ANS 2017/2018</i>	<i>page 71</i>
<i>CARNET METROLOGIQUE POUR EXEMPLE CELUI DE LA COMMUNE DE SAINTE FEREOLE (en partie)</i>	<i>page 72</i>
<i>RECAPITULATIF DES FERMETURES DE COMPTEURS EN 2018</i>	<i>page 73</i>
<i>LES INTERVENTIONS 2018 DU SERVICE TECHNIQUE</i>	<i>pages 74 à 79</i>
<i>VALEUR DE L'INDICE DE CONNAISSANCE DE GESTION PATRIMONIALE POUR 2018</i>	<i>page 80</i>
<i>BILAN SUR LES CERTIFICATS D'URBANISMES EN 2018</i>	<i>page 81</i>
<i>BILAN SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE DEPUIS 2006</i>	<i>page 82</i>
<i>PLUVIOMETRIE DE 2018</i>	<i>page 83</i>
<i>LA PLUVIOMETRIE DEPUIS 1992</i>	<i>page 84</i>
<i>QUELQUES COMMENTAIRES SUR CE COMPTE RENDU D'EXPLOITATION</i>	<i>pages 85 et 86</i>

EVOLUTION DE 2010 A 2018 DES ABONNES ET DE LA CONSOMMATION

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNES EN 2010	NOMBRE D'ABONNES EN 2011	NOMBRE D'ABONNES EN 2012	NOMBRE D'ABONNES EN 2013	NOMBRE D'ABONNES EN 2014	NOMBRE D'ABONNES EN 2015	NOMBRE D'ABONNES EN 2016	NOMBRE D'ABONNES EN 2017	NOMBRE D'ABONNES EN 2018
	FAVARS	473	482	501	506	512	524	527	539
CHANTEIX	325	328	333	340	340	341	342	342	345
ST CLEMENT	162	168	171	172	176	177	180	187	189
ST MEXANT	571	587	596	600	615	620	627	631	631
ST HILAIRE	458	460	476	472	483	488	493	495	490
VENARSAL	234	236	244	248	253	253	256	254	258
ST GERMAIN	524	524	534	537	535	550	553	564	571
STE FEREOLE	920	939	952	965	975	996	1012	1024	1 036
LAGRAULIERE	16	16	16	16	16	16	16	16	16
TOTAL	3683	3740	3823	3856	3905	3965	4006	4052	4 077

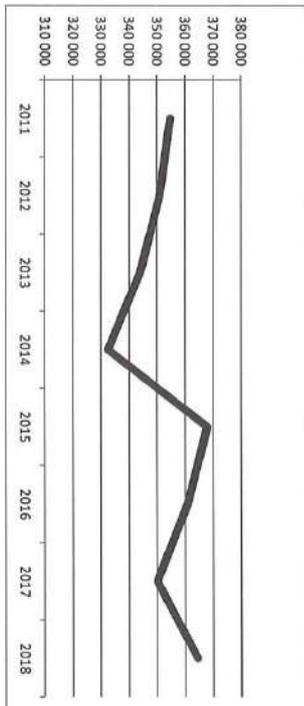
COMMUNES	CONSO 2010	CONSO 2011	CONSO 2012	CONSO 2013	CONSO 2014	CONSO 2015	CONSO 2016	CONSO 2017	CONSO 2018
	FAVARS	44 737	44 191	45 198	44 181	42 732	46 884	46 780	42 900
CHANTEIX	28 176	27 525	26 822	25 216	25 061	27 043	26 993	26 405	25 924
ST CLEMENT	14 271	14 789	14 332	15 734	14 377	17 567	17 591	17 086	18 854
compteur des Pouges	263	5659	810	373	513	4 918	988	2485	2 277
ST MEXANT	54 880	53 606	54 632	53 857	51 360	58 568	56 530	56 015	55 128
ST HILAIRE	42 337	40 521	42 163	42 210	38 530	43 559	42 246	41 150	43 686
VENARSAL	20 490	19 780	19 726	19 397	19 496	19 633	19 874	19 234	19 463
ST GERMAIN	55 583	54 523	56 289	55 044	54 325	56 402	54 971	53 660	57 244
STE FEREOLE	92 776	90 120	90 093	86 787	85 490	92 514	94 176	90 437	96 310
LAGRAULIERE	805	688	728	614	619	702	656	661	540
cpteur du Puy Grand à Cornill	3 325	167	80	479	0	0	0	0	0
cpteur des Traupheries à Donzenac	33	60	69	52	76	98	88	76	80
COMMUNE DE NAVES		3 200							
TOTAL VOLUMES FACTURES	357 776	354 809	350 942	343 944	332 579	367 888	360 893	350 109	364 481

+ 14 372 m3

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DEPUIS 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
consommation en M3	354 809	350 942	343 944	332 579	357 888	350 893	350 109	354 481

+ 14 372 m3



EVOLUTIONS DIVERSES

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montant TTC des recettes EAU à encaisser	889 144,79 €	919 971,85 €	928 133,29 €	931 104,25 €	1 011 610,62 €	1 005 155,55 €	993 086,14 €	1 056 425,27 €

+ 53 339,13 €

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Moyenne à payer par abonné	237,74	240,64	240,70	238,44	255,14	250,91	245,09 €	259,12 €

REDUCTIONS ACCORDEES SUR CONSOUMMATIONS 2018
suite à incidents (fuites après compteur)

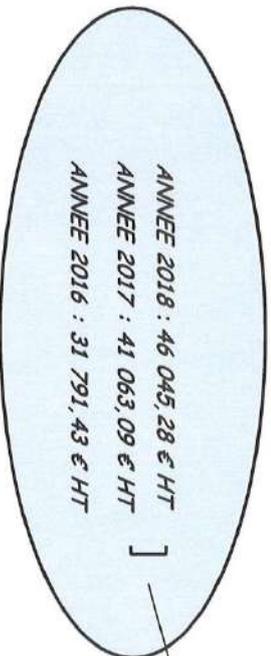
COMMUNES	NOMBRE DE REDUCTIONS	CONSOUMMATIONS RELEVÉES EN M3	CONSOUMMATIONS FACTURÉES EN M3	PERTE POUR LE SYNDICAT EN M3	PERTE TTC EN EUROS
STE FEREOLE	15	5933	4 176	1 757	
ST HILAIRE-PEYROUX	3	7 610	2 483	5 127	
ST MEXANT	5	949	366	583	
ST GERMAIN	5	942	417	525	
CHANTEIX	7	679	419	260	
FAVARIS	6	940	421	519	
VENARSAL	6	634	440	194	
ST CLEMENT	2	343	219	124	
LAGRAULIERE	1	79	18	61	
TOTAUX	50	18 109	8 959	9 150	16 120,92

rappels pertes en €
 2016 = 22 429,00
 2017 = 12 976,02 €

RECAPITULATIF DES TRAVAUX FACTURES EN 2018

	ST HILAIRE	VENARSAL	ST GERMAIN	FAVARS	ST MEXANT	CHANTEIX	ST CLEMENT	STE FEREOLE	TOTAL
EN 2018 branchements	1	2	7	5	2	0	4	11	32
EN 2017 branchements	3	1	9	7	4	0	7	18	49
EN 2016 branchements	5	1	2	1	9	0	4	15	37
EN 2015 branchements	4	0	15	10	4	5	1	17	56

soit + 4 982,19 €



en 2018, 67 factures et 61 devis ont été émis par le Syndicat

(en 2017, 68 factures et 68 devis ont été émis par le Syndicat)

en règle générale, sauf cas particuliers, les branchements nouveaux sont réalisés et ouverts dans un délai maximal de 30 jours (ouvrés) à compter du jour qui suit le jour de la réception du devis accepté et visé

(Taux de respect de ce délai est estimé à 100% pour 2018)

Evolution des volumes moyens annuels facturés par commune et par abonné depuis 2006

Communes adhérentes	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
FAVARS	106	97	99	96	95	92	90	87	83	89	89	80	83
CHANTEIX	94	87	87	89	87	84	81	74	74	79	79	77	75
ST CLEMENT	133	87	87	91	90	122	89	94	85	99	98	91	100
ST MEXANT	103	91	96	97	96	91	92	90	84	94	90	89	87
ST HILAIRE	109	95	100	90	92	88	89	89	80	89	86	83	89
VENARSAL	96	89	91	93	88	84	81	78	77	78	78	76	75
ST GERMAIN	120	106	110	112	106	104	105	103	102	103	99	95	100
STE FEREOLE	116	100	101	102	101	96	95	90	88	93	93	88	93
LAGRAULIERE	61	56	57	57	50	43	46	38	39	44	41	41	34

Les communes de FAVARS, ST CLÉMENT, ST HILAIRE PEYROLUX, ST GERMAIN LES VERGNES et STE FERÉOLE sont en hausse. Les autres communes sont en baisse



ANNEE	NOMBRE D'ABONNES	VOLUMES FACTURES (mètres cubes)	CONSOMMATION / ABOONNE
2008	3 575	355 028	99,31
2009	3 631	358 645	98,77
2010	3 683	357 776	97,14
2011	3 740	354 809	94,87
2012	3 823	350 942	91,79
2013	3 856	343 944	89,20
2014	3 905	332 579	85,17
2015	3 965	367 888	92,78
2016	4 006	360 893	90,09
2017	4 052	350 109	86,40
2018	4 077	364 481	89,40

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABOONNE

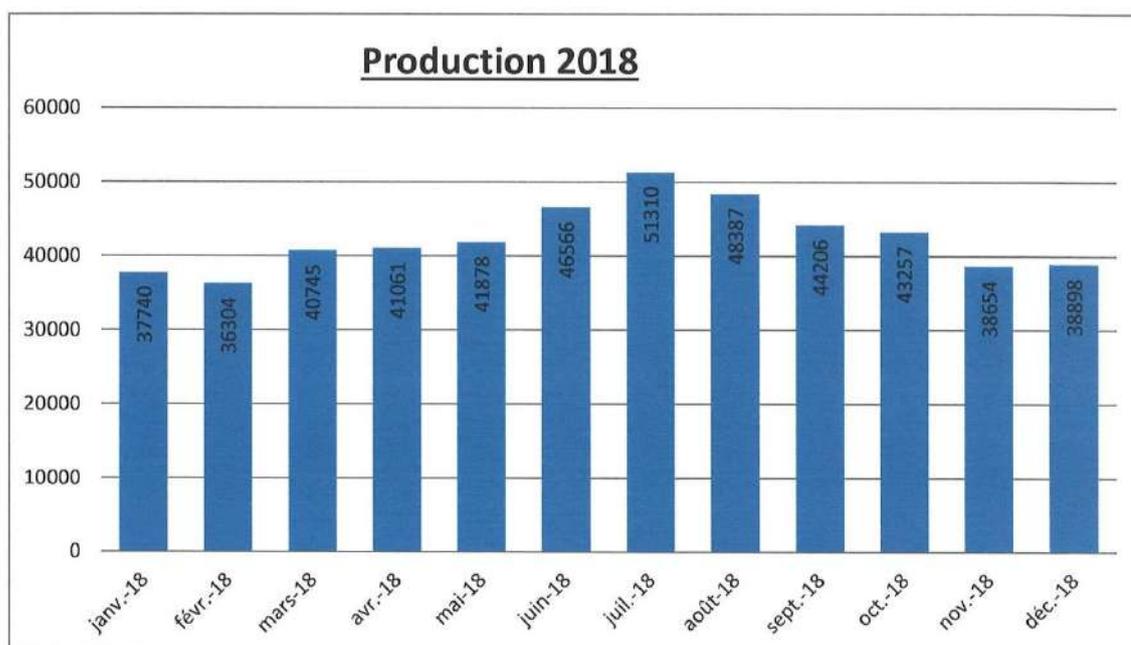
COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS <i>du 31/12/2018</i>	VOLUMES FACTURES (mètres cubes) <i>pour 2018</i>	CONSOMMATION / HABITANT
FAVARS	1 082	44 975	41,57
ST MEXANT	1 313	55 128	41,99
ST HILAIRE	985	43 686	44,35
ST GERMAIN	1 132	57 244	50,57
STE FEROLE	2 043	96 310	47,14
VENARSAL	536	19 463	36,31
CHANTEIX	615	25 924	42,15
ST CLEMENT (en partie)	312 (estimation)	18 854	60,43
	8 018	361 584	45,10

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR HABITANT

PRODUCTION 2018

	Station de L'Eau-Grande	Forages	Source de Lacour	Total	Moy/j
janv-18	25553	8946	3241	37740	1217,42
févr-18	24577	8016	3711	36304	1296,57
mars-18	27651	8852	4242	40745	1314,35
avr-18	27620	9504	3937	41061	1368,70
mai-18	28632	9100	4146	41878	1350,90
juin-18	31796	10535	4235	46566	1552,20
juil-18	32987	15024	3299	51310	1655,16
août-18	31439	14764	2184	48387	1560,87
sept-18	31863	10774	1569	44206	1473,53
oct-18	31884	9652	1721	43257	1395,39
nov-18	27930	9114	1610	38654	1288,47
déc-18	26953	9005	2940	38898	1254,77

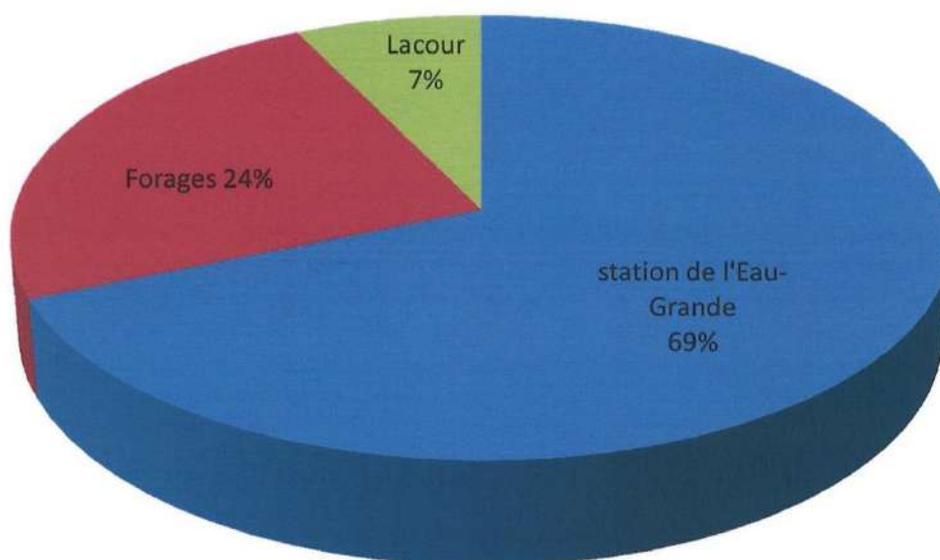
Total	348885	123286	36835	509006
--------------	---------------	---------------	--------------	---------------



REPARTITION DE LA PRODUCTION 2018

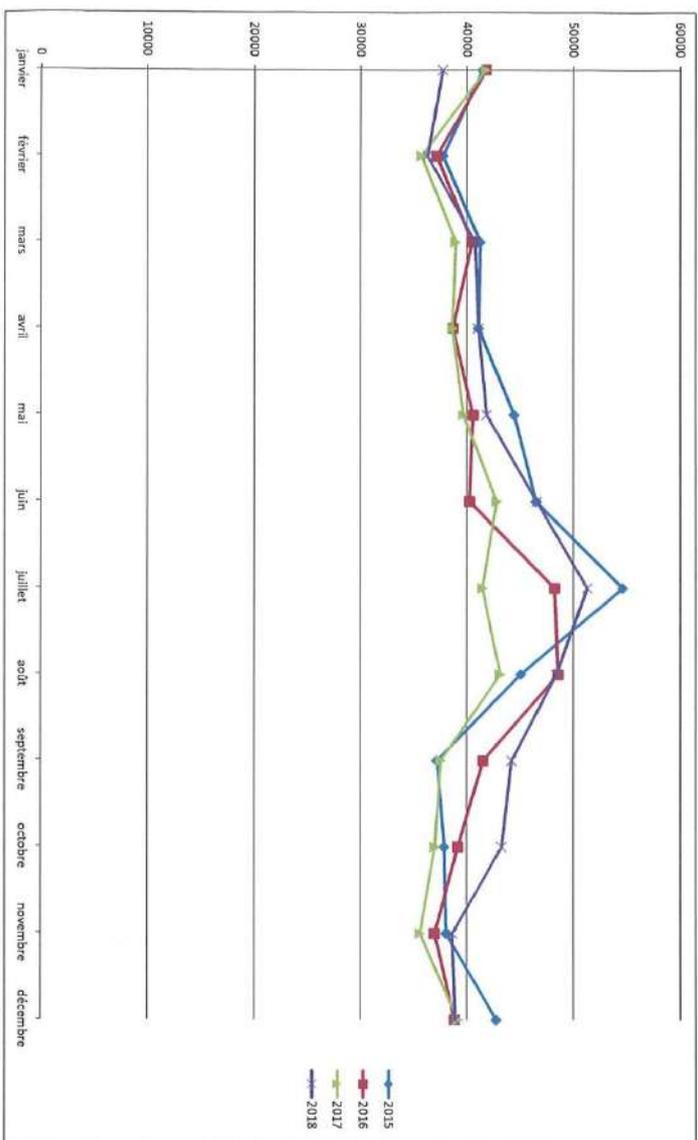
	m3	%
Station de L'Eau-Grande	348885	68,54
Forages	123286	24,22
Source de Lacour	36835	7,24
Total 2015	509006	

REPARTITION DE LA PRODUCTION 2018



COMPARATIF PRODUCTION 2015/2016/2017/2018

	2015			total 2015	2016			total 2016	2017			total 2017	variation en % N-1	2018			total 2018	variation en % N-1
	LACOUR	EAU-GRANDE	FORAGES		LACOUR	EAU-GRANDE	FORAGES		LACOUR	EAU-GRANDE	FORAGES			LACOUR	EAU-GRANDE	FORAGES		
janvier	3840	28608	7921	41469	3376	30246	8183	41805	2328	30244	9192	41764	-0,10	3241	28553	8946	37740	-9,64
février	3655	28496	7612	37763	3668	25062	8230	37160	2465	25162	8108	33735	-3,83	3711	24677	8016	36504	1,59
mars	4086	28521	8638	41245	4293	27599	8622	40514	3779	28373	8797	38949	-3,86	4242	27651	8652	40745	4,61
avril	4186	28237	8699	41091	4030	26189	8458	38677	3885	26130	8835	38650	-0,07	3937	27620	8504	41051	6,24
mai	4305	30873	9276	44454	4327	27385	8888	40601	4218	26653	8788	39669	-2,30	4146	28632	9100	41878	5,57
juin	3784	32137	10585	46516	3993	27691	8556	40140	3526	28504	8820	42850	6,49	4235	31796	10535	46566	8,67
juillet	2517	41281	10802	54600	4311	34541	9365	48217	2402	29506	9559	41467	-14,00	3299	32987	15024	51310	23,74
août	2132	33310	8632	45074	3136	31876	13566	48378	1862	31497	9788	43147	-11,18	2184	31439	14784	48387	12,14
septembre	1843	28639	8740	37221	2287	27998	11231	41516	1975	28571	9029	37575	-9,49	1589	31883	10774	44206	17,65
octobre	1853	27085	8983	37901	2158	23955	13057	39179	2058	25844	9117	37019	-5,49	1721	31884	8652	43257	16,85
novembre	1930	27528	8903	38061	2148	22546	12292	36986	1965	24861	8791	36517	-3,70	1610	27930	9114	38654	8,53
décembre	2029	37253	3503	42785	2210	27505	9142	38837	2616	27304	9236	39155	0,77	2940	28953	9005	38898	-0,66
				508180				482321				471697					509006	



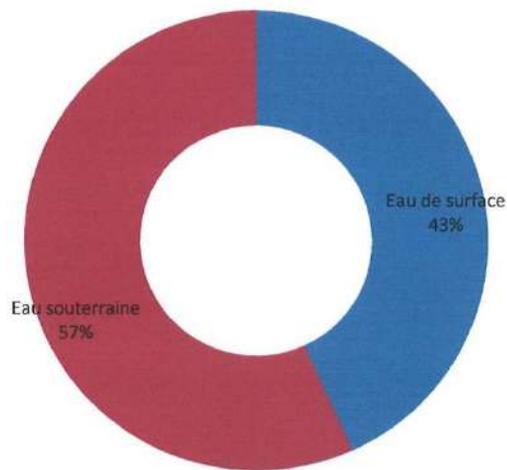
— 2015
— 2016
— 2017
— 2018

PRODUCTION 2015	508180	
PRODUCTION 2016	492321	
PRODUCTION 2017	471597	variation n-1
PRODUCTION 2018	509006	37409

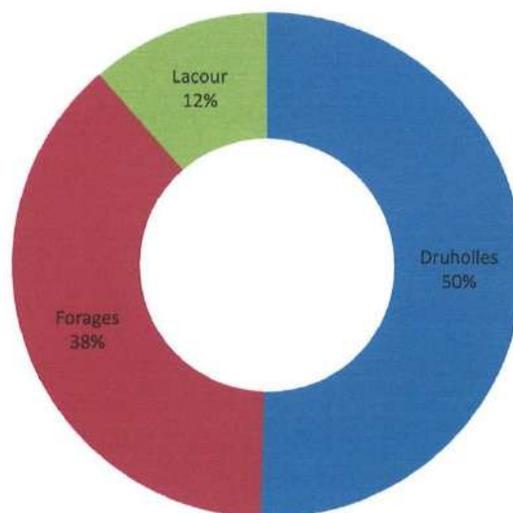
PRELEVEMENTS 2018

Volume total prélevé en m3	568840		
	Eau de surface	Eau souterraine	
Répartition en m3	245773	323067	
Répartition en % de la ressource	43,21	56,79	
		Druholles	Forages Lavert
Répartition en m3 des eaux souterraines		163125	123107
Répartition en % des eaux souterraines		50,49	38,11
			Sources Lacour
			36835
			11,40

Répartition des eaux 2018



Répartition des eaux souterraines 2018



LE RENDEMENT DU SYNDICAT DEPUIS 2006

années	volume facturé (vf) avec les exportations	volume consommé non facturé (vcnf)	volume de service	volume total comptabilisé (vtc)	PRODUCTION (p)	RENDEMENT (vtc/p)
2006	372 992	5 088	0	378080	541 947	69,64
2007	335 561	5 672	0	341233	533 338	63,96
2008	355 028	7 451	0	362479	532 972	68,01
2009	358 645	2 614	0	361259	532 242	67,80
2010	357 743	7 660	0	365403	531 821	68,70
2011	354 809	3 611	0	358420	506 044	70,79
2012	350 942	6 530	0	357472	497 901	71,80
2013	343 944	7 976	0	351920	503 912	69,84
2014	338 201	6 267	0	344468	473 986	72,62
2015	375 326	23 447	0	398 773	508 180	78,47
2016	366 974	13 495	6 220	386 689	492 321	78,48
2017	351 311	7 365	7 192	365 868	471 598	77,58
2018	364 481	18 348	8 258	391 087	509 006	76,83

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2003

VENTE D'EAU EN M3

EXPORTATIONS	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
COMMUNE DE ST CLEMENT Compteur des Pouges	2856	424	2016	5231	23		119	263	5659	810	373	513	4 918	988	2485	2 277
COMMUNE DE CORNIL Compteur du Puy Grand	3912	6155				2576	2634	3325	167	80	479					
COMMUNE DE NAVES									3200							
SYNDICAT DES EAUX YSSANDONNAIS (compteurs des Taupineries à Donzenac)	74	67	31	60	47		39	33	60	69	52	76	98	88	76	80
TOTAL	6842	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5 016	1 076	2 561	2 357

ACHAT D'EAU EN M3

IMPORTATIONS	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
COMMUNE DE CHAMEYRAT																
Importation uniquement en cas de rupture de canalisation sur le réseau du Syndicat		3358		997	143		561	93	271			344	12	394	0	15

EVOLUTION DES VOLUMES DISTRIBUÉS PAR LE SYNDICAT DEPUIS L'ANNÉE 2005

Les volumes mis en distribution sont les volumes d'eau potable introduits dans le réseau à destination exclusive des abonnés du Syndicat, donc volumes importés inclus et volumes exportés exclus.

ANNEES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
VOLUMES PRODUITS EN M3 (Vp)	579 438	541 947	533 338	532 972	532 242	531 821	506 044	497 901	503 912	473 986	508 180	492 321	471 598	509 006
VOLUMES IMPORTES EN M3 (Vi)		997	143		561	93	271			344	12	394	0	15
VOLUMES EXPORTES EN M3 (Ve)	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5 016	1 076	2561	2357
VOLUMES DISTRIBUES EN M3 (Vp + Vi - Ve)	577 391	537 653	533 411	530 396	529 901	528 293	497 229	496 942	503 008	473 741	503 176	491 639	469 037	506 664

Le Rendement Primaire du Syndicat des Eaux du Maumont et ses Indices Linéaires de Perte

Le rendement primaire d'un réseau correspond au rapport des volumes consommés sur les volumes mis en distribution.

L'Indice Linéaire de Perte (ILP) correspond aux pertes en eau ramenées à la longueur du réseau.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume mis en distribution Vd	533 411	530 396	529 901	528 293	497 229	496 942	503 008	473 741	503 176	491 639	469 037	509 006
Volume total comptabilisé Vtc	341 233	362 479	361 259	365 403	358 420	357 472	351 920	344 468	398 773	386 689	365 868	391 087
Rendement Primaire (%) R	63,96	68,01	67,80	68,70	70,79	71,80	69,84	72,62	78,47	78,48	77,58	76,83
Linéaire de conduite (km)	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Indice Linéaire de Perte ILP (Vd-Vtc/j/km)	1,32	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89	0,72	0,72	0,71	0,79

L'Agence de l'Eau a défini des valeurs de référence d'ILP en milieu rural :

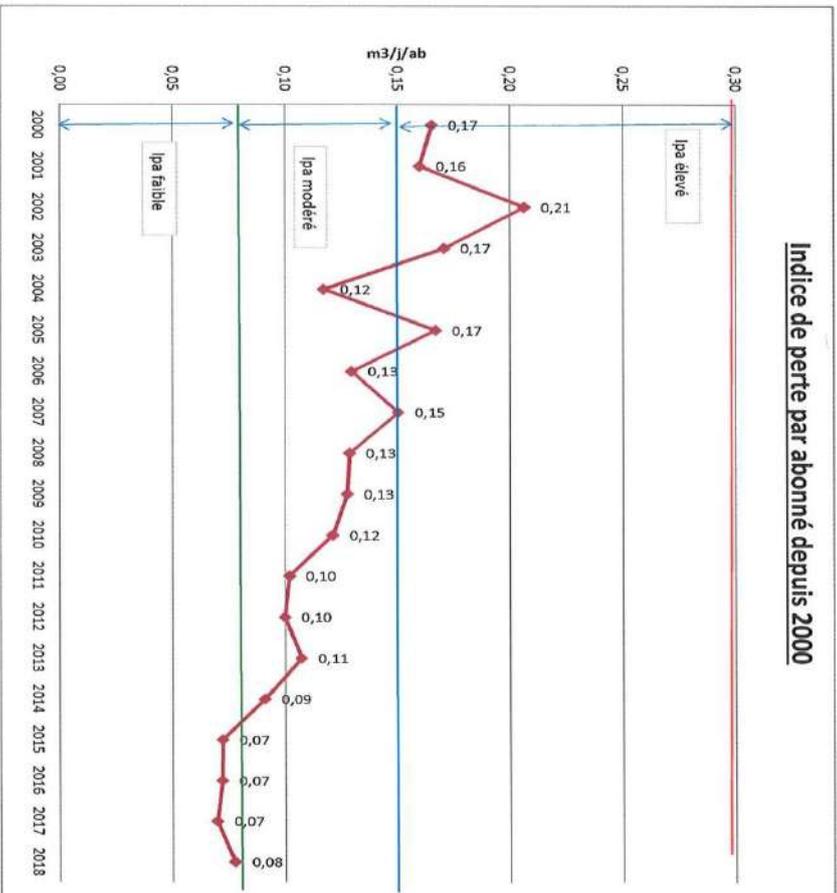
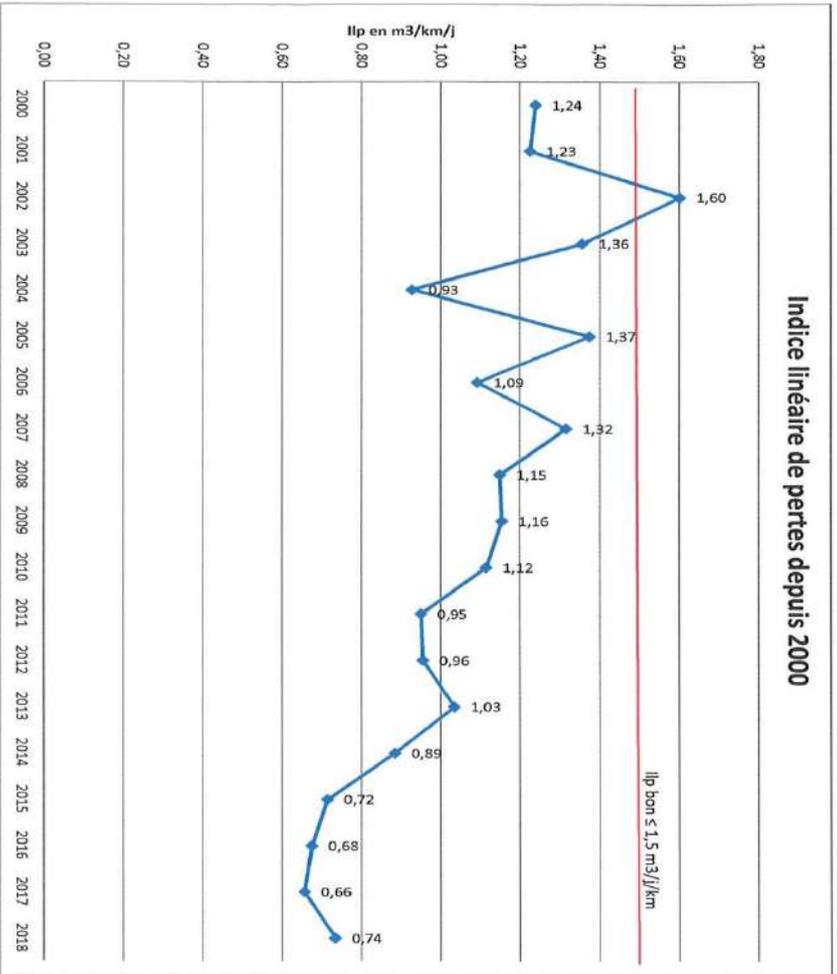
ILP m ³ /j/km	Milieu rural < 25 ab/km
Bon	< 1,5
Acceptable	1,5 à 2,5
Médiocre	2,5 à 4
Mauvais	> 4

Avec un nombre d'abonnés inférieur à 25 abonnés/ km et des ILP depuis 2006 inférieurs à 1,5 on peut en conclure que l'Indice Linéaire de Perte du Syndicat est BON

EVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Abonnés	3000	3064	3104	3177	3241	3291	3394	3502	3575	3631	3683	3740	3823	3856	3905	3965	4006	4052	4077
Volume produit (Vp) en m3	540722	539457	597360	586265	506192	579438	541947	533338	532972	532242	531821	506044	497901	503912	473986	508180	492321	471598	509006
Volume importé (Vi) en m3	0	0	0	0	3358	0	997	143	0	561	93	271	0	0	344	12	394	0	15
Volume exporté (Ve) en m3	1048	555	1941	6842	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5016	1076	2561	2357
Volume de service (Vs) en m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6220	7192	8258
Volume facturé (Vf) en m3	354977	357275	357860	378604	364951	371302	372992	335561	355028	358645	357743	354809	350942	343944	338201	375326	366974	351311	364481
Volume total relié abonnés + service (Vtr) en m3	357667	359464	359629	374573	360807	374686	372789	341163	359903	358357	361782	349334	356513	351016	343879	393757	385613	363307	388730
Volume consommé non facturé (Vcnf) en m3	3738	2744	3710	2811	2502	5431	5088	5672	7451	2614	7660	3611	6530	7976	6267	23447	13495	7365	18348
Volume mis en distribution (Vd) en m3	539674	538902	595419	579423	502904	577391	537653	533411	530396	529901	528293	497229	496942	503008	473741	503176	491639	469037	506664
Volume total comptabilisé (Vtc) en m3	358715	360019	361570	381415	367453	376733	378080	341233	362479	361259	365403	358420	357472	351920	344468	398773	386689	365868	391087
Volume consommé comptabilisé abonnés (Vcc) en m3	357667	359464	359629	374573	360807	374686	372789	341163	359903	358357	361782	349334	356513	351016	343879	393757	385613	363307	388730
Volume de perte (Vpe) en m3	180959	178883	233849	198008	138809	200658	160570	192321	167917	169203	162983	139080	139470	151088	129617	104415	105344	103169	115592
Rendement (R) en %	66,34	66,74	60,53	65,06	72,11	65,02	69,64	63,96	68,01	67,80	68,70	70,79	71,80	69,84	72,62	78,47	78,48	77,58	76,83
Indice linéaire de perte (Iip) en m3/km/j	1,24	1,23	1,60	1,36	0,93	1,37	1,09	1,32	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89	0,72	0,68	0,66	0,74
Indice linéaire de volume non comptés (Ivnc) m3/km/j	1,24	1,23	1,60	1,36	0,93	1,37	1,09	1,32	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89	0,72	0,72	0,71	0,79
Indice linéaire de consommation (Iic) en m3/km/j	2,46	2,47	2,48	2,61	2,52	2,58	2,59	2,34	2,48	2,47	2,50	2,45	2,45	2,41	2,36	2,73	2,65	2,51	2,68
Indice de perte par abonné (Ipa) en m3/j/ab	0,17	0,16	0,21	0,17	0,12	0,17	0,13	0,15	0,13	0,13	0,12	0,10	0,10	0,11	0,09	0,07	0,07	0,07	0,08
Densité d'abonnés (Da) en ab/km	7,50	7,66	7,76	7,94	8,10	8,23	8,49	8,76	8,94	9,08	9,21	9,35	9,56	9,64	9,76	9,91	10,02	10,13	10,19
Consommation moyenne/jour/abonné en m3/j/ab	0,33	0,32	0,32	0,32	0,31	0,31	0,30	0,27	0,28	0,27	0,27	0,26	0,26	0,25	0,24	0,27	0,26	0,25	0,26
Consommation moyenne/an/abonné en m3/an/ab	119,22	117,32	115,86	117,90	111,33	113,85	109,84	97,42	100,67	98,69	98,23	93,40	93,25	91,03	88,06	99,31	96,26	89,66	95,35
Valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale (note/120)															87	110	110	110	110

REPRESENTATION GRAPHIQUE IIP ET Ipa DEPUIS 2000

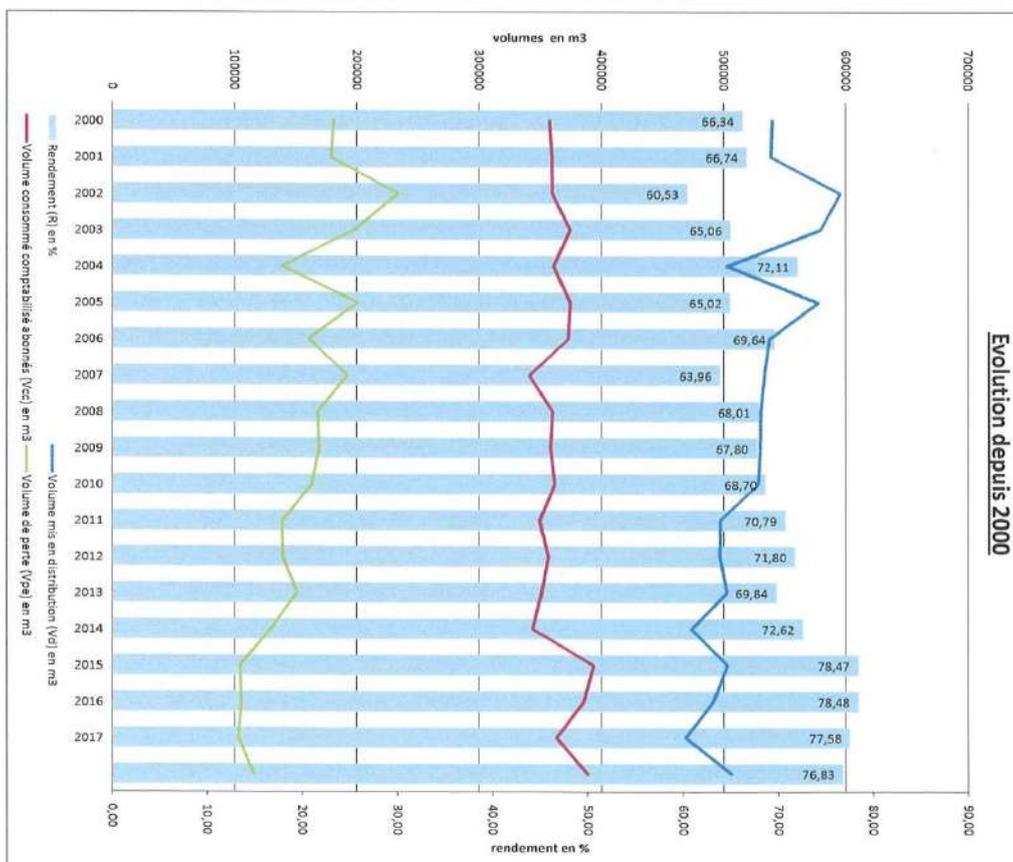
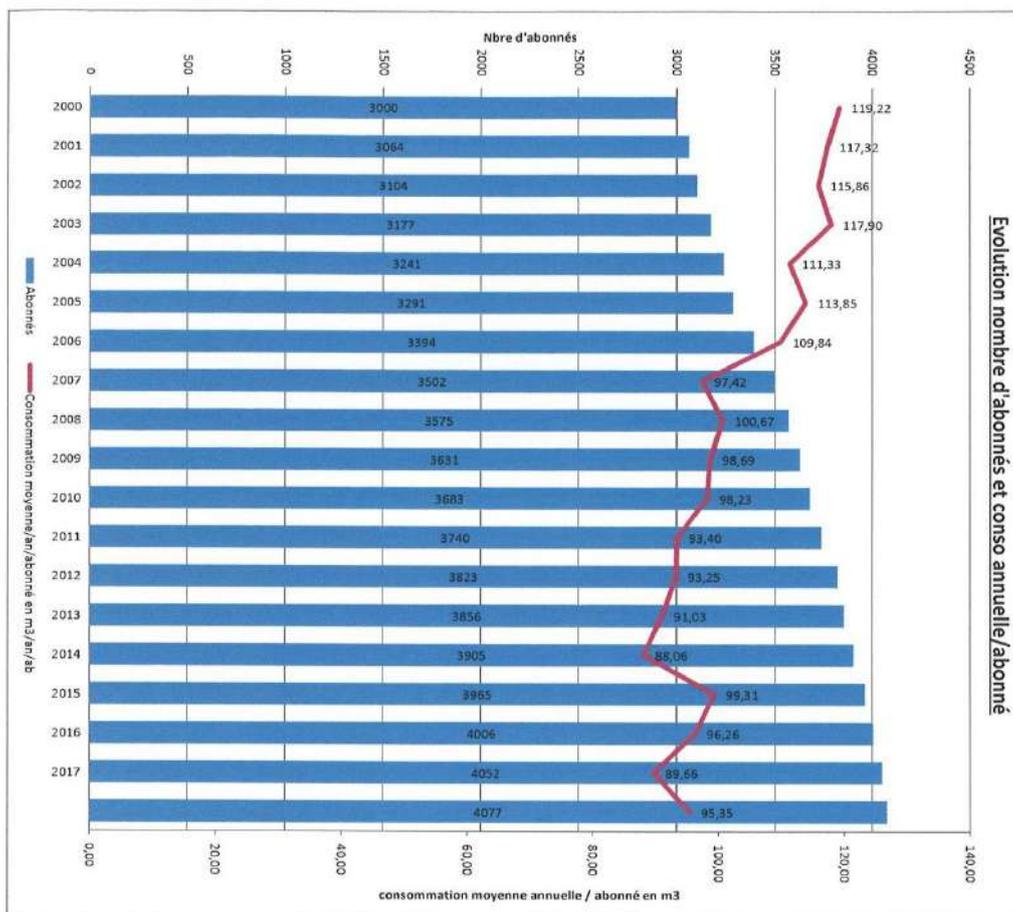


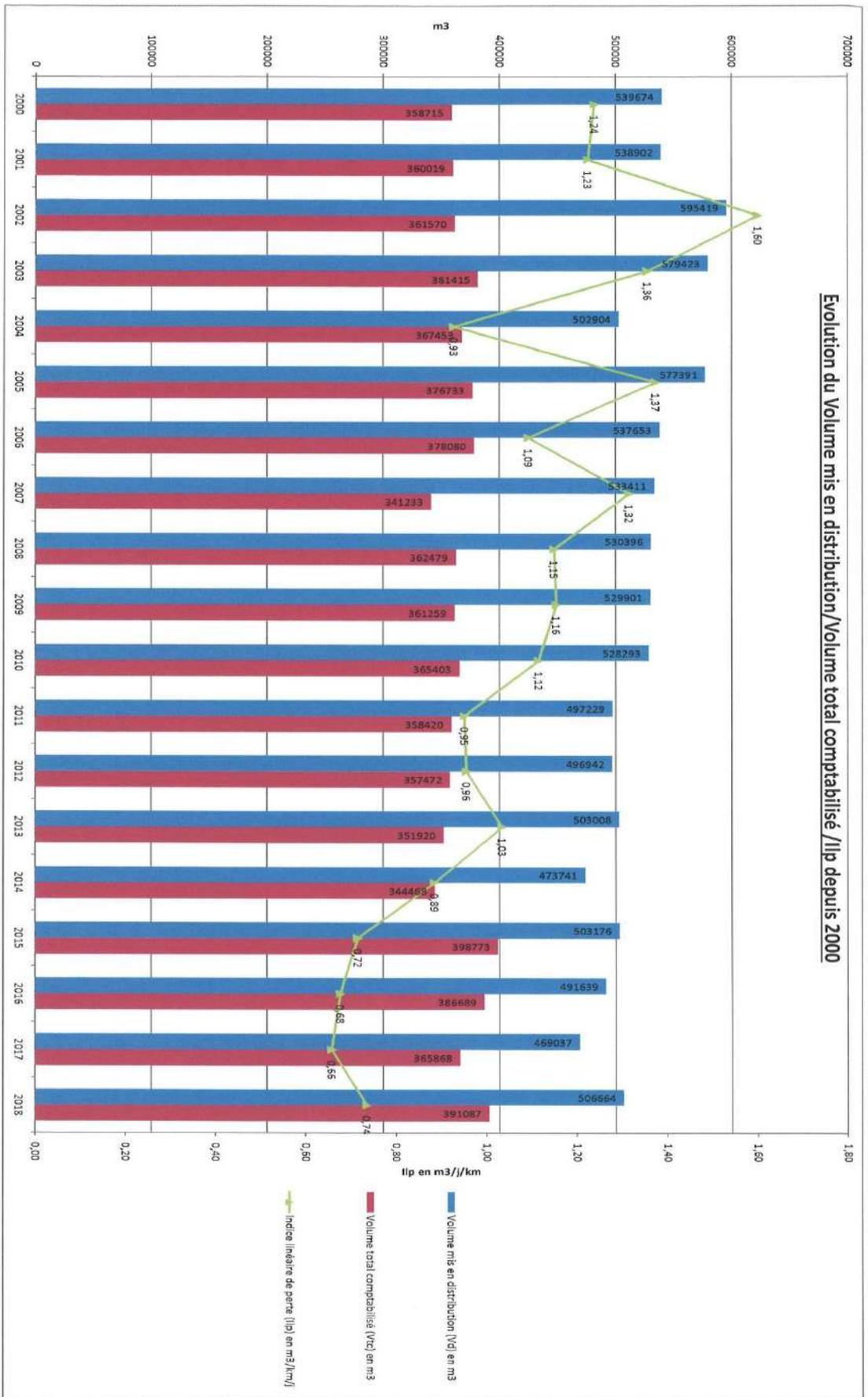
Référentiel IIP et Ipa rural

Critère	Ds 25 ab/km
Bon	IIP ≤ 1,5
Acceptable	1,5 ≤ IIP ≤ 2,5
Médiocre	2,5 ≤ IIP ≤ 4
Mauvais	4 ≤ IIP

Critère	Ds 25 ab/km
Niveau de pertes faibles	Ipa ≤ 0,08
Niveau de pertes modérées	0,08 ≤ Ipa ≤ 0,15
Niveau de pertes élevées	0,15 ≤ Ipa ≤ 0,29
Niveau de pertes très élevées	Ipa ≥ 0,29

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES AUTRES INDICATEURS DEPUIS 2000





quelques "gros" consommateurs sur le réseau du Syndicat

Abonnés	consommation 2014	consommation 2015	consommation 2016	consommation 2017	consommation 2018
MAISON ACCUEIL SPECIALISEE	1 608	1 908	1 840	1 845	1 971
GAEC BERGREAL ELEVAGE	1 262	1 483	1 539	1 479	1 500
PISCINE COMMUNALE	2 225	2 190	2 029	2 130	2 183
STADE	600	665	1 371	681	604
GAEC DELPY ELEVAGE	199	798	950	1 298	1 412
GAEC MENEYROL	830	842	788	728	824
PLANTATIONS RUBELIN	1 088	1 182	1 036	1 010	1 077
RESIDENCE DE TOURISME	1 263	1 278	1 221	1 088	938
FAVARS					
SARL TELLIS	1 500	1 537	1 353	1 283	1 246
SASU LAVE AND GO	718	858	933	1 000	862
ST CLEMENT					
MOUSSOURS	899	970	956	1 068	961
SARLAT	748	1 102	1 090	1 068	844
ST HILAIRE					
ELEVAGE BERNARDIE	310	1 057	991	1 041	689
LA NOIX GAILLARDE					
ELEVAGE VALADE	458	660	747	973	2 058
ST GERMAIN					
GARE PEAGE ASF	3 550	1 487	1 393	1 929	1 296
CHADEBEC EARL	1 196	1 426	1 370	1 058	1 619
ST MEXANT					
GAEC PUY MONTOR	593	2 969	2 452	2 874	560

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS de 2014 à 2018

COMMUNE	Année 2014		Année 2015		Année 2016		Année 2017		Année 2018	
	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés
FAVARIS	516	8	524	23	527	6	541	11	546	18
CHANTEIX	341	10	341	14	342	6	343	5	345	8
ST CLEMENT	176	70	177	8	180	2	187	4	189	1
ST MEXANT	617	13	620	40	627	9	634	13	637	11
ST HILAIRE PEYROUX	486	80	488	88	493	12	500	11	498	6
VENARSAL	255	7	253	4	256	4	257	25 dont 15 prééquipés	259	102
ST GERMAIN LES VERGNES	539	17	550	27	553	15	566	66 dont 33 prééquipés	572	145 dont 23 prééquipés
STE FEREOLE	983	21	996	62 dont 20 prééquipés	1 012	165 dont 47 prééquipés	1 032	200	1 043	49 dont 30 prééquipés
LAGRAULIERE	16	1	16	0	16	0	16	0	16	0
TOTAL	3 929	227 (5,78 %)	3 965	266 (6,71 %)	4 006	219 (5,47 %)	4 076	336 (8,24 %)	4 105	340 (8,28 %)

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS

EN 2018

COMMUNE	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	%
FAVARS	546	18	3,30 %
CHANTEIX	345	8	2,32 %
SAINT MEXANT	637	11	1,73 %
SAINT CLEMENT	189	1	0,53 %
SAINT HILAIRE PEYROUX	498	6	1,20 %
VENARSAL	259	102	39,38 %
SAINTE FEREOLE	1 043	49	4,70 %
LAGRAULIERE	16	0	
SAINT GERMAIN LES VERGNES	572	145	25,35 %
TOTAL	4 105	340	8,28 %

**RECAPITULATIF DES DEPOSES ou CHANGEMENTS DE COMPTEURS
DEPUIS 2014**

COMMUNES	NOMBRE DE DEPOSES EN 2014	NOMBRE DE DEPOSES EN 2015	NOMBRE DE DEPOSES EN 2016	NOMBRE DE DEPOSES EN 2017	NOMBRE DE DEPOSES EN 2018
CHANTEIX	10	14	6	5	8
FAVARS	8	23	6	11	18
LAGRAULIERE	1	0	0	1	0
ST CLEMENT	70	8	2	4	1
ST GERMAIN LES VERGNES	17	27	15	66	145
ST HILAIRE-PEYROUX	80	88	12	11	6
ST MEIXANT	13	40	9	13	11
STE FEREOLE	21	62	165	200	49
VENARSAL	7	4	4	25	102
TOTAL	227 <i>soit 6% du parc compteurs</i>	266 <i>soit 7 % du parc compteurs</i>	219 <i>soit 5 % du parc compteurs</i>	336 <i>soit 8 % du parc compteurs</i>	340 <i>soit 8 % du parc compteurs</i>

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018**

RECAPITULATIF

COMMUNE	Nombre de compteurs de moins de 15 ans	Nombre de compteurs de 15 ans	Nombre de compteurs de plus de 15 ans	TOTAL
VENARSAL	252 (97 %)	4 (2 %)	3 (1 %)	259
SAINT CLEMENT	159 (84 %)	1 (0 %)	29 (16 %)	189
LAGRAULIERE	15 (94 %)	0	1 (6 %)	16
SAINTE FEREOLE	863 (83 %)	18 (2 %)	162 (15%)	1 043
SAINT MEXANT	456 (72 %)	7 (1%)	174 (27 %)	637
SAINT HILAIRE PEYROUX	382 (77 %)	6 (1 %)	110 (22 %)	498
SAINT GERMAIN LES VERGNES	440 (77 %)	5 (1%)	127 (22 %)	572
FAVARS	387 (71 %)	9 (2%)	150 (27 %)	546
CHANTEIX	231 (67 %)	7 (2 %)	107 (31%)	345
TOTAL	3 185 (soit 78 %)	57 (soit 1 %)	863 (soit 21 %)	4 105

commentaires

79 % du parc compteur conforme.

La majorité des compteurs d'eau ont moins de 15 ans (78% du parc). Les communes de VENARSAL et LAGRAULIÈRE sont celles qui en détiennent le plus grand nombre.

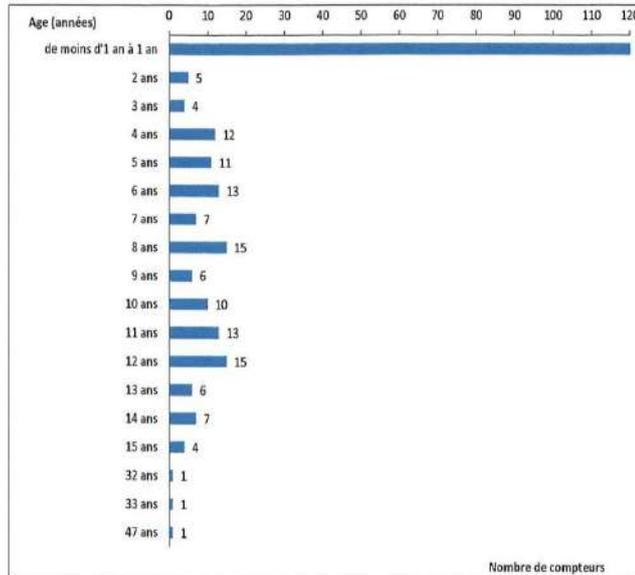
En 2018 sur 340 compteurs remplacés, 145 l'ont été dans la commune de SAINT GERMAIN LES VERGNES.

Les communes de CHANTEIX, FAVARS et SAINT MEXANT sont les communes qui détiennent le plus grand nombre de compteurs d'eau de plus de 15 ans.

Les informations saisies dans les carnets métrologiques nous permettent - une fois extraites - d'élaborer cette pyramide des âges des compteurs, outil indispensable pour établir les campagnes de renouvellement de nos compteurs tout en maîtrisant l'impact financier et budgétaire

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
VENARSAL**

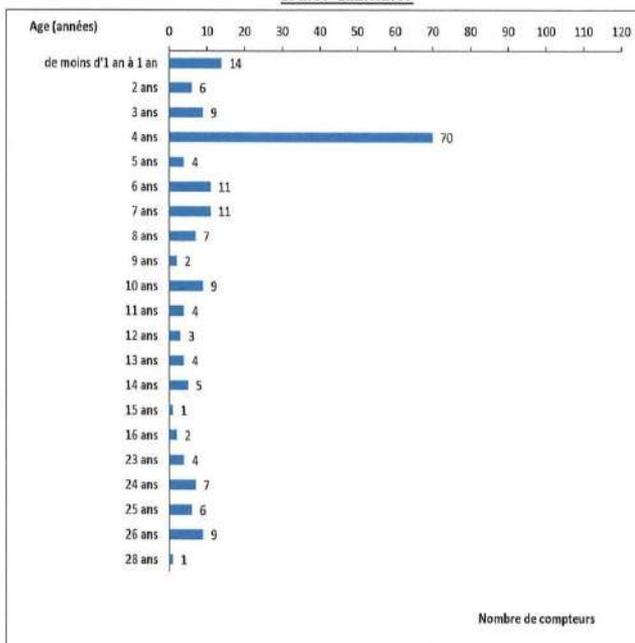
de moins d'1 an à 1 an	128
2 ans	5
3 ans	4
4 ans	12
5 ans	11
6 ans	13
7 ans	7
8 ans	15
9 ans	6
10 ans	10
11 ans	13
12 ans	15
13 ans	6
14 ans	7
15 ans	4
32 ans	1
33 ans	1
47 ans	1
259	



252 compteurs : < à 15 ans
4 compteurs : = 15 ans
3 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
SAINT CLEMENT**

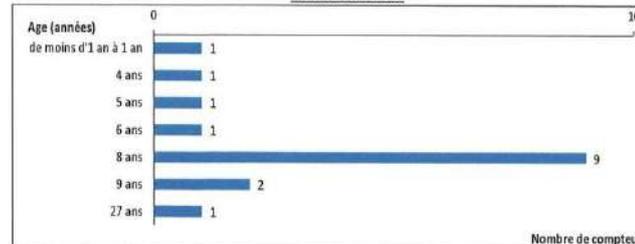
de moins d'1 an à 1 an	14
2 ans	6
3 ans	9
4 ans	70
5 ans	4
6 ans	11
7 ans	11
8 ans	7
9 ans	2
10 ans	9
11 ans	4
12 ans	3
13 ans	4
14 ans	5
15 ans	1
16 ans	2
23 ans	4
24 ans	7
25 ans	6
26 ans	9
28 ans	1
189	



159 compteurs : < à 15 ans
1 compteur : = 15 ans
29 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
LAGRAULIERE**

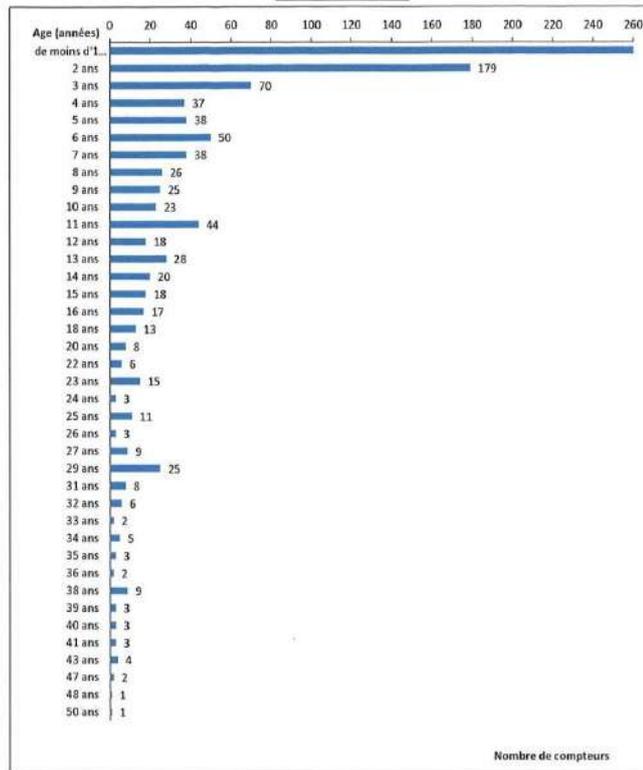
de moins d'1 an à 1 an	1
4 ans	1
5 ans	1
6 ans	1
8 ans	9
9 ans	2
27 ans	1
16	



15 compteurs : < à 15 ans
0 compteur : = 15 ans
1 compteur : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
SAINTE FEREOLE**

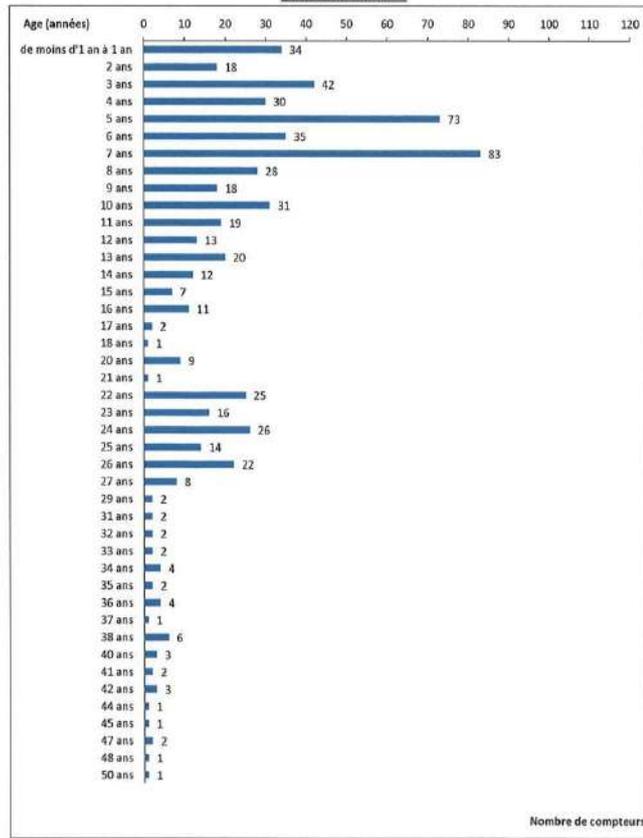
de moins d'1 an à 1 an	267
2 ans	179
3 ans	70
4 ans	37
5 ans	38
6 ans	50
7 ans	38
8 ans	26
9 ans	25
10 ans	23
11 ans	44
12 ans	18
13 ans	28
14 ans	20
15 ans	18
16 ans	17
18 ans	13
20 ans	8
22 ans	6
23 ans	15
24 ans	3
25 ans	11
26 ans	3
27 ans	9
29 ans	25
31 ans	8
32 ans	6
33 ans	2
34 ans	5
35 ans	3
36 ans	2
38 ans	9
39 ans	3
40 ans	3
41 ans	3
43 ans	4
47 ans	2
48 ans	1
50 ans	1
Total	1043



863 compteurs : < à 15 ans
18 compteurs : = 15 ans
162 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
SAINT MEXANT**

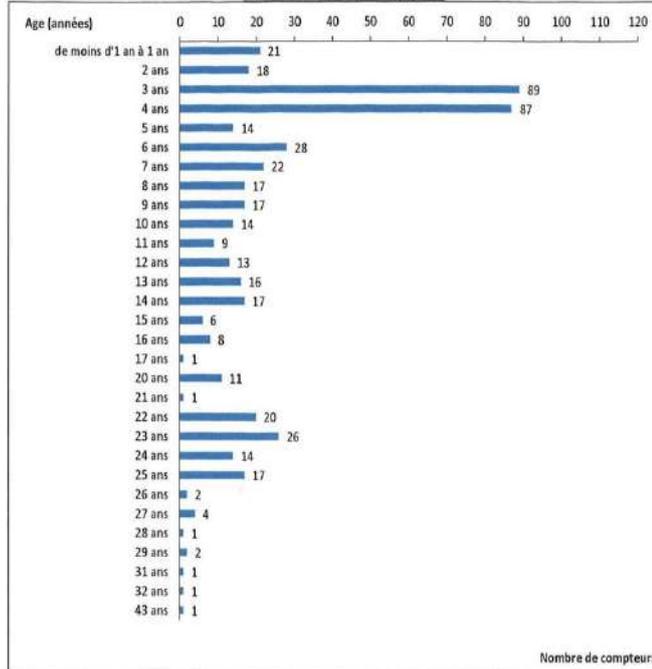
de moins d'1 an à 1 an	34
2 ans	18
3 ans	42
4 ans	30
5 ans	73
6 ans	35
7 ans	83
8 ans	28
9 ans	18
10 ans	31
11 ans	19
12 ans	13
13 ans	20
14 ans	12
15 ans	7
16 ans	11
17 ans	2
18 ans	1
20 ans	9
21 ans	1
22 ans	25
23 ans	16
24 ans	26
25 ans	14
26 ans	22
27 ans	8
29 ans	2
31 ans	2
32 ans	2
33 ans	2
34 ans	4
35 ans	2
36 ans	4
37 ans	1
38 ans	6
40 ans	3
41 ans	2
42 ans	3
44 ans	1
45 ans	1
47 ans	2
48 ans	1
50 ans	1
Total	637



456 compteurs : < à 15 ans
7 compteurs : = 15 ans
174 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
SAINT HILAIRE PEYROUX**

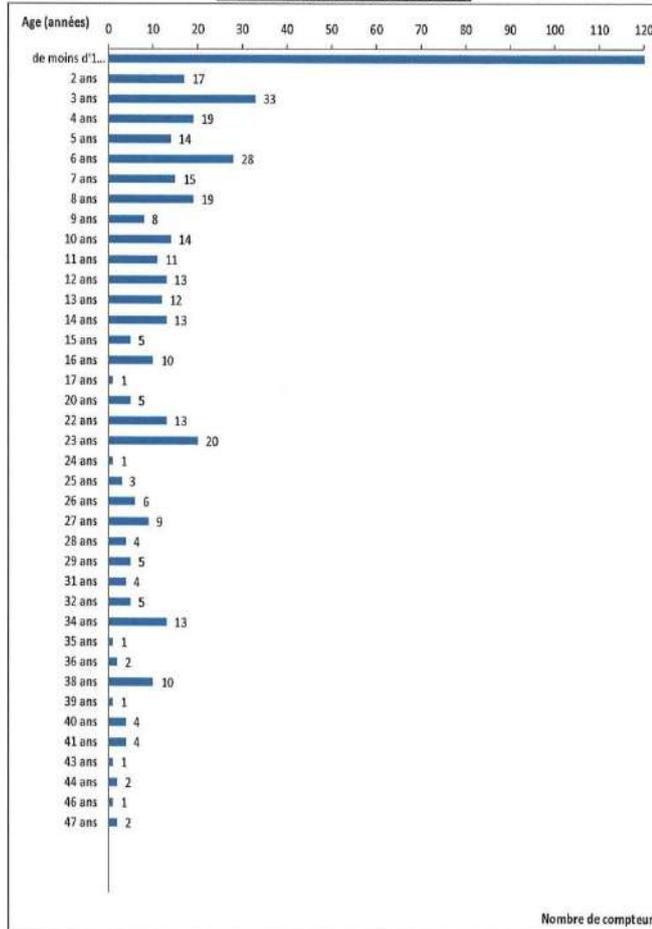
de moins d'1 an à 1 an	21
2 ans	18
3 ans	89
4 ans	87
5 ans	14
6 ans	28
7 ans	22
8 ans	17
9 ans	17
10 ans	14
11 ans	9
12 ans	13
13 ans	16
14 ans	17
15 ans	6
16 ans	8
17 ans	1
20 ans	11
21 ans	1
22 ans	20
23 ans	26
24 ans	14
25 ans	17
26 ans	2
27 ans	4
28 ans	1
29 ans	2
31 ans	1
32 ans	1
43 ans	1
Total	498



382 compteurs : < à 15 ans
6 compteurs : = 15 ans
110 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
SAINT GERMAIN LES VERGNES**

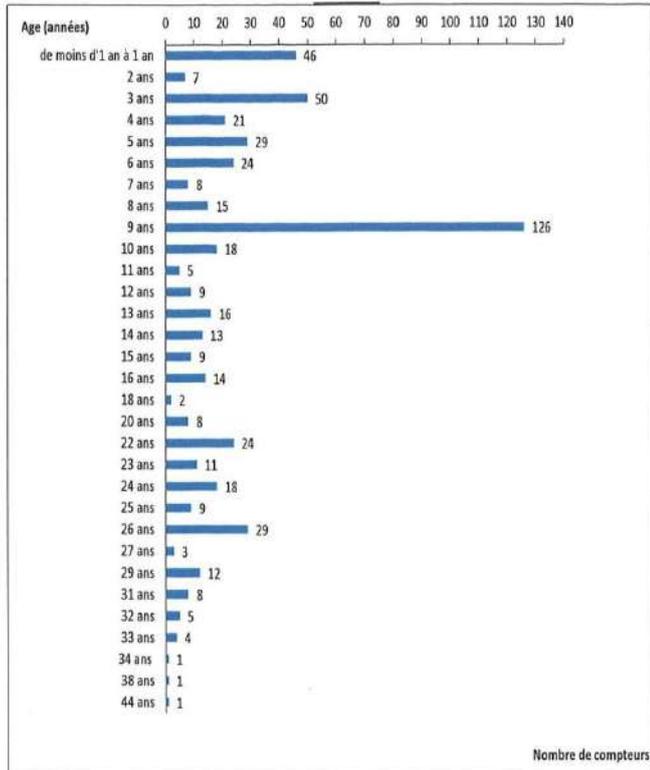
de moins d'1 an à 1 an	224
2 ans	17
3 ans	33
4 ans	19
5 ans	14
6 ans	28
7 ans	15
8 ans	19
9 ans	8
10 ans	14
11 ans	11
12 ans	13
13 ans	12
14 ans	13
15 ans	5
16 ans	10
17 ans	1
20 ans	5
22 ans	13
23 ans	20
24 ans	1
25 ans	3
26 ans	6
27 ans	9
28 ans	4
29 ans	5
31 ans	4
32 ans	5
34 ans	13
35 ans	1
36 ans	2
38 ans	10
39 ans	1
40 ans	4
41 ans	4
43 ans	1
44 ans	2
46 ans	1
47 ans	2
Total	572



440 compteurs : < à 15 ans
5 compteurs : = 15 ans
127 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
FAVARS**

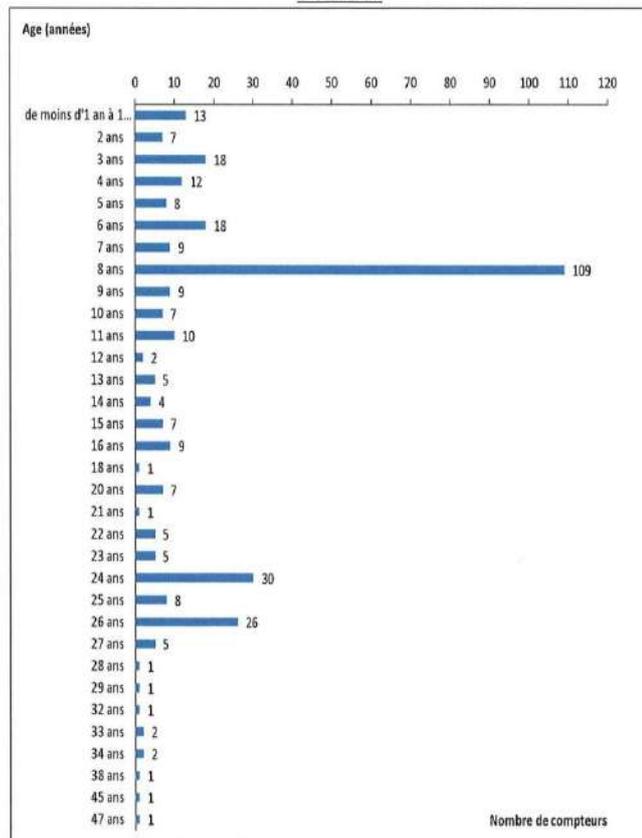
de moins d'1 an à 1 an	46
2 ans	7
3 ans	50
4 ans	21
5 ans	29
6 ans	24
7 ans	8
8 ans	15
9 ans	126
10 ans	18
11 ans	5
12 ans	9
13 ans	16
14 ans	13
15 ans	9
16 ans	14
18 ans	2
20 ans	8
22 ans	24
23 ans	11
24 ans	18
25 ans	9
26 ans	29
27 ans	3
29 ans	3
29 ans	12
31 ans	8
32 ans	5
33 ans	4
34 ans	1
38 ans	1
44 ans	1
Total	546



387 compteurs : < à 15 ans
9 compteurs : = 15 ans
150 compteurs : > à 15 ans

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2018
CHANTEIX**

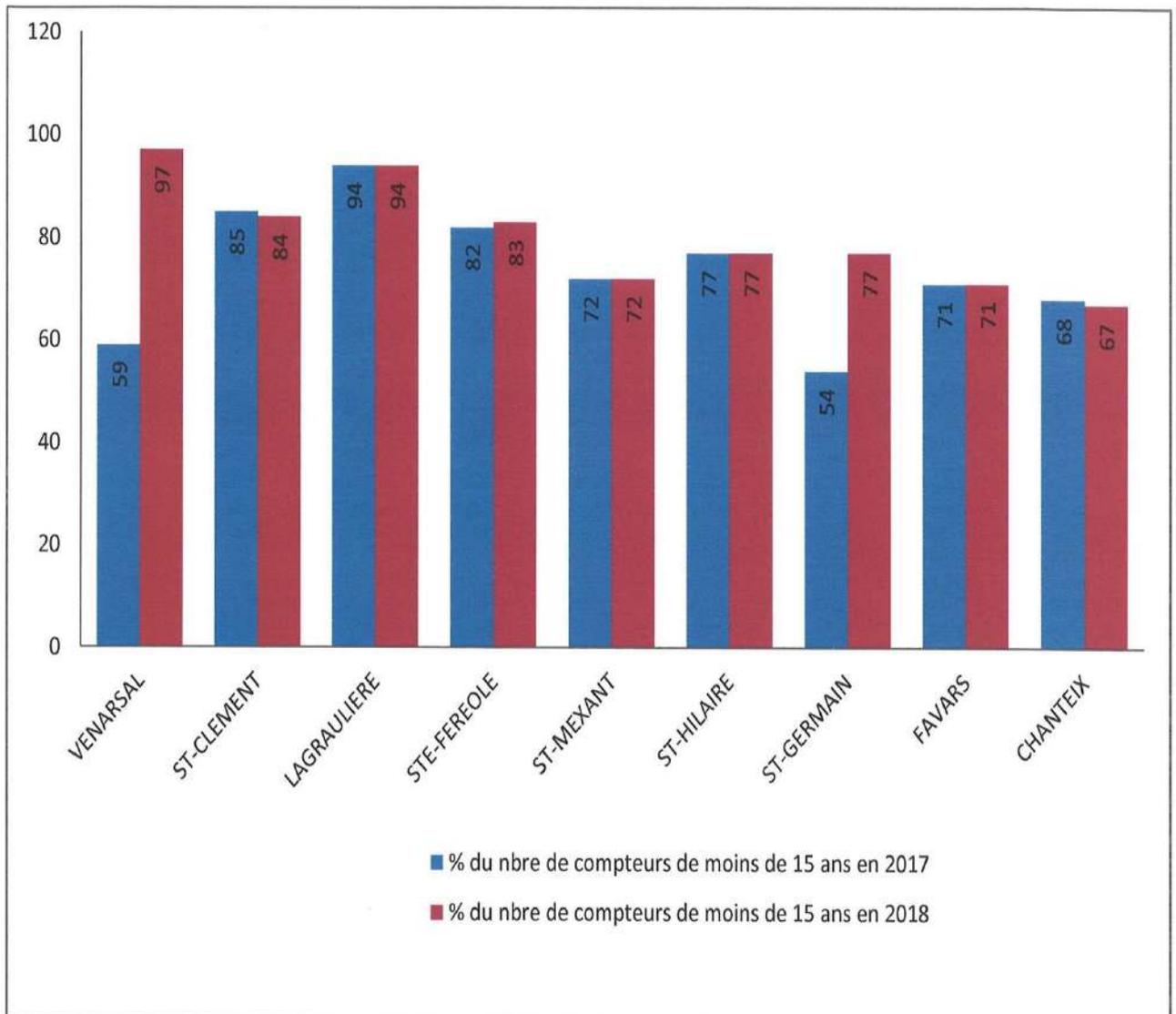
de moins d'1 an à 1 an	13
2 ans	7
3 ans	18
4 ans	12
5 ans	8
6 ans	18
7 ans	9
8 ans	109
9 ans	9
10 ans	7
11 ans	10
12 ans	2
13 ans	5
14 ans	4
15 ans	7
16 ans	9
18 ans	1
20 ans	7
21 ans	1
22 ans	5
23 ans	5
24 ans	30
25 ans	8
26 ans	26
27 ans	5
28 ans	1
29 ans	1
32 ans	1
33 ans	2
34 ans	2
38 ans	1
45 ans	1
47 ans	1
Total	345



231 compteurs : < à 15 ans
7 compteurs : = 15 ans
107 compteurs : > à 15 ans

EVOLUTION DU PARC COMPTEURS DE MOINS DE 15 ANS 2017/2018

	% du nbre de compteurs de moins de 15 ans en 2017	% du nbre de compteurs de moins de 15 ans en 2018	Evolution en % du nbre de compteurs de moins de 15 ans (N-1)
VENARSAL	59	97	38
ST-CLEMENT	85	84	-1
LAGRAULIERE	94	94	0
STE-FEREOLE	82	83	1
ST-MEXANT	72	72	0
ST-HILAIRE	77	77	0
ST-GERMAIN	54	77	23
FAVARS	71	71	0
CHANTEIX	68	67	-1
Total	71,86	77,59	5,73



COMMUNE DE SAINTE FERÉOLE

Mise à jour : 2019

Débit Q3 = 2,5 m³/heure (débit permanent)
Débit Qn1,5 = 1,5 m³/heure (débit nominal)

N° Abonné	Nom	Prénoms	N°	Adresse	Propriétaire Nom	Propriétaire Prénoms	Propriétaire Adresse	Propriétaire Q°	Propriétaire Ville	N° Compteur	Cap. Acif	Date de mise en service du compteur	Marque	Modèle	Débit	Date du changement de compteur à pied	Age du compteur
00001	ACERBANN	PIERRE	4	FAGE	ACERBANN	PIERRE	FAGE	19270	SAINTE FERÉOLE	11009134	OUI	12/07/2016	ZENNER	RTD 0.5 M.CI	Q 3	12/07/2011	2
00724	AGELOUX	CHRISTINE	4	LE MOULIN HAUT	AGELOUX	CHRISTINE	LE MOULIN HAUT	19270	SAINTE FERÉOLE	11684162	OUI	15/06/2017	ZENNER	RTD 0.5 M.CI	Q 3	15/06/2012	1
1099	AGELOUX	Jenny	32 A	LE COLOMBIER	AGELOUX	Jenny	LE COLOMBIER	19270	SAINTE FERÉOLE	141154771	OUI	12/06/2014	ZENNER	MR 98N	Q 3	12/06/2019	4
00004	ATMADO	SIMONE	2	LE MOULIN DE L'ESTANG	ATMADO	SIMONE	LE MOULIN DE L'ESTANG	19270	SAINTE FERÉOLE	11684163	OUI	11/05/2017	ZENNER	RTD 0.5 M.CI	Q 3	11/05/2012	1
00453	ALBERT	JACQUES	8	LA CHAPELLE	ALBERT	JACQUES	LA CHAPELLE	19270	SAINTE FERÉOLE	11176057	OUI	20/09/2011	ZENNER	MR 9N	Qn1.5	20/09/2015	7
00786	ALGAY	DOMINIQUE	16	LE PONTAL	ALGAY	DOMINIQUE	LE PONTAL	19270	SAINTE FERÉOLE	11684161	OUI	15/05/2017	ZENNER	RTD 0.5 M.CI	Q 3	15/05/2012	1
00330	ALVES	MICHEL	40	RUE DES RADELLES	ALVES	MICHEL	RUE DES RADELLES	19270	SAINTE FERÉOLE	11041153	OUI	10/03/2016	ZENNER	RTDCE CC	Q 3	10/03/2011	3
00818	ALVENSIE	FERNANDE	2 C	CROS	ALVENSIE	FERNANDE	CROS	19270	SAINTE FERÉOLE	03928567	OUI	24/01/2004	ZENNER	MR 9N	Qn1.5	24/01/2019	15
00006	ALVENSIE	MICHEL	26	LE MONS	ALVENSIE	MICHEL	LE MONS	19270	SAINTE FERÉOLE	11101273	OUI	07/11/2016	ZENNER	RTD 0.5 M.CI	Q 3	07/11/2011	2
00312	ALVENSIE	ROBER	20	LAUREVOIE	ALVENSIE	ROBER	LAUREVOIE	19270	SAINTE FERÉOLE	11770915	OUI	04/11/2017	ZENNER	RTD 0.5 M.CI	Q 3	04/11/2012	1
00995	ANDRAUD	ERIC	2	LES CHAPELVAUDS	ANDRAUD	ERIC	LES VIGNOTTES	19270	SAINTE FERÉOLE	07420161	OUI	18/06/2007	ZENNER	MR 9N	Qn1.5	18/06/2012	11
00333	ANGLAD	DENISE	34	RUE DES RADELLES	ANGLAD	DENISE	RUE DES RADELLES	19270	SAINTE FERÉOLE	11206001	OUI	07/09/2016	ZENNER	RTDCE CC	Q 3	07/09/2011	2
00190	ANGLAD	ERIC	28	LA GRANUDE	ANGLAD	ERIC	ALLEE DUMONT D'URVILLE	33390	BLAYE	111109146	OUI	16/08/2016	ZENNER	RTD 0.5 M.CI	Q	16/08/2011	2
00008	ANGLAD	JEAN MICHEL	18	SICARD	ANGLAD	JEAN MICHEL	SICARD	19270	SAINTE FERÉOLE	11338714	OUI	17/02/2012	ZENNER	MR 9N	Qn1.5	17/02/2017	7

RECAPITULATIF DES FERMETURES DE COMPTEURS EFFECTUEES A LA
DEMANDE DES ABONNES EN 2018

COMMUNES	NOMBRE DE FERMETURES REALISEES
ST HILAIRE PEYROUX	4
FAVARS	2
STE FEREOLE	1
ST MEXANT	1
ST CLEMENT	1
ST GERMAIN LES VERGNES	2
TOTAL	11

Rappel : le coût pour une fermeture de compteur est de : 60 € TTC voté par le Comité Syndical le 12 avril 2018 (mise en application à partir du 1^{er} mai 2018)

RECAPITULATIF DES INTERVENTIONS DU SERVICE TECHNIQUE POUR 2018

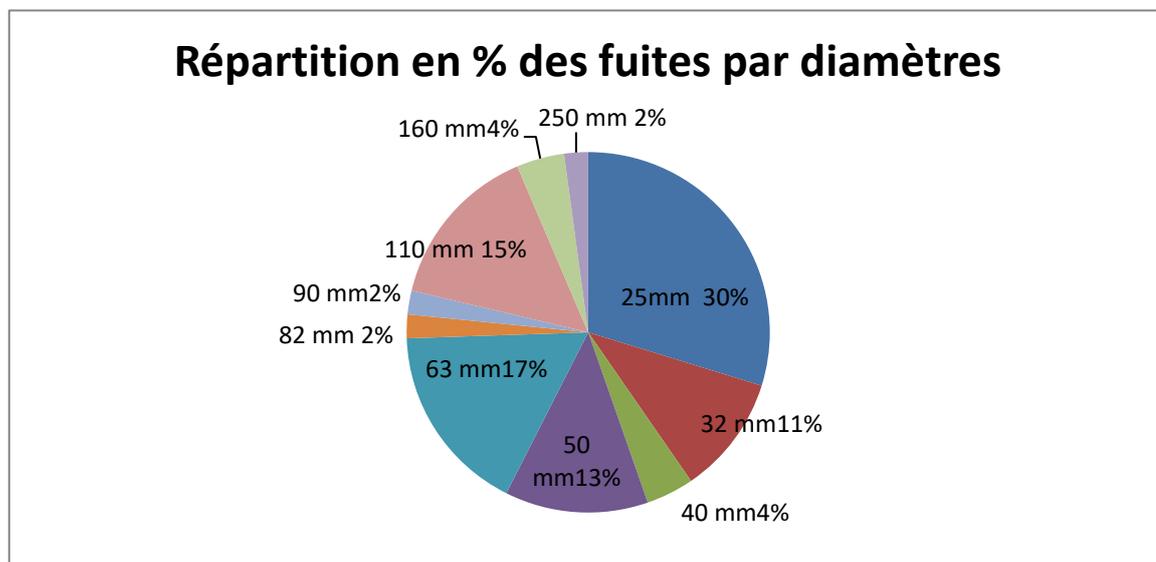
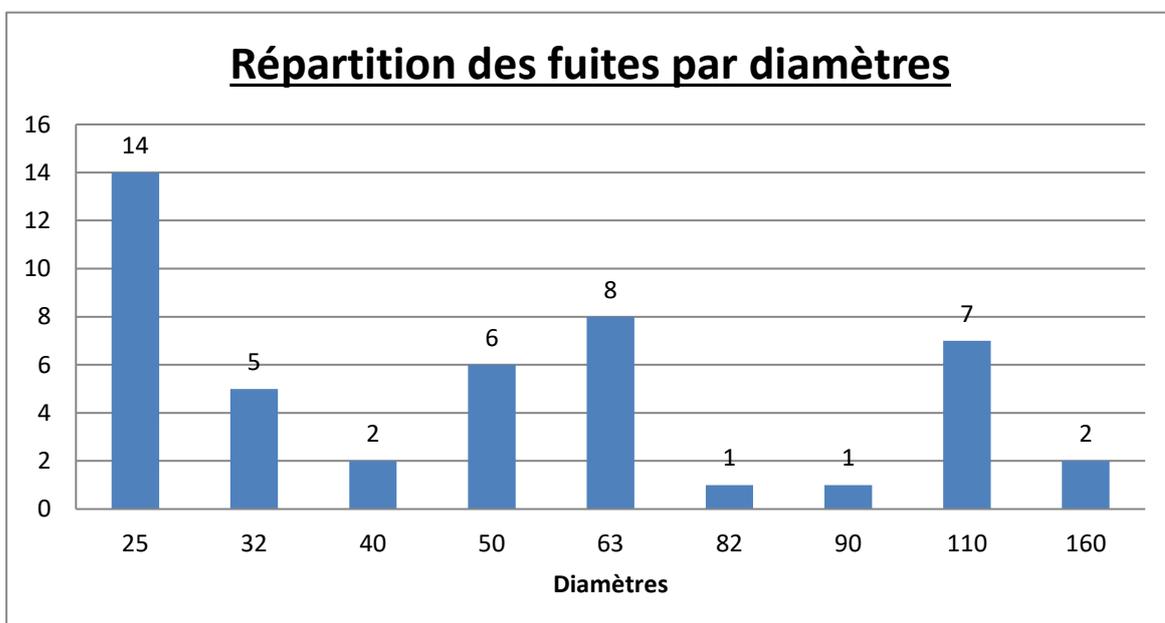
COMMUNES	Interventions abonnés (Ensemble des interventions de contrôle, réparation, renouvellement de compteur, remplacement joint, coude, clapet, robinet.....)	Interventions réseau (fuites)	TOTAL
VENARSAL	106	3	109
SAINT CLEMENT	1	6	7
LAGRAULIERE	0	0	0
SAINTE FEREOLE	22	11	33
SAINT MEXANT	16	6	22
SAINT HILAIRE PEYROUX	13	6	19
SAINT GERMAIN LES VERGNES	148	4	152
FAVARS	26	2	28
CHANTEIX	14	9	23
TOTAL	346	47	393

en 2018 on dénombre 346 interventions chez les abonnés soit 41 de moins qu'en 2017, c'est dans la commune de St Germain Les Vergnes qu'il y a eu le plus d'interventions du fait de la campagne de renouvellement de compteurs

en 2018 on dénombre 47 interventions sur le réseau pour fuites soit 2 de moins qu'en 2017, c'est dans la commune de Ste Féréole qu'il y a eu le plus de réparations de fuites

BILAN FUITES 2018

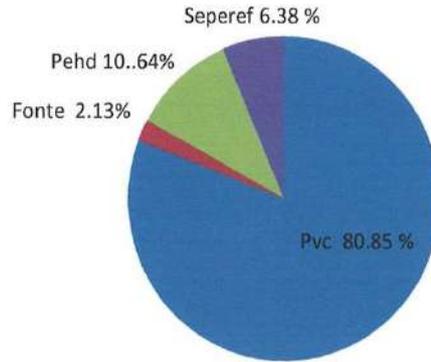
Diamètres	Nbre de fuites	Répartition en %
25	14	29,79
32	5	10,64
40	2	4,26
50	6	12,77
63	8	17,02
82	1	2,13
90	1	2,13
110	7	14,89
160	2	4,26
	47	



BILAN FUTES 218

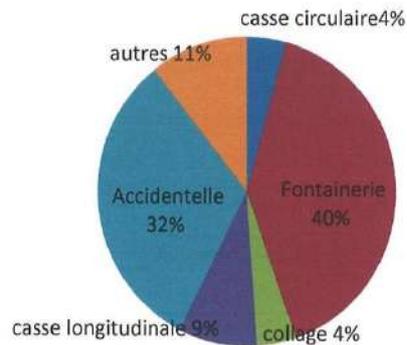
Nature de canalisation	Nbre de fuites	Répartition en %
Pvc	38	80,85
Fonte	1	2,13
Pehd	5	10,64
Seperef	3	6,38
	47	

Répartition par nature de canalisations



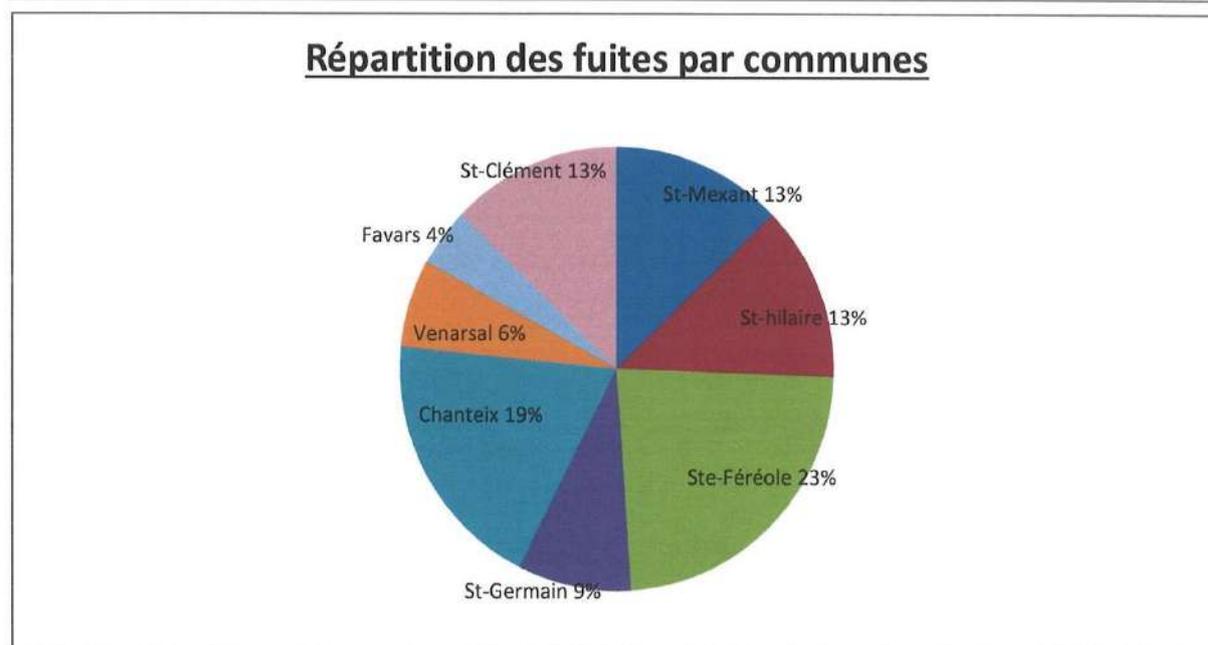
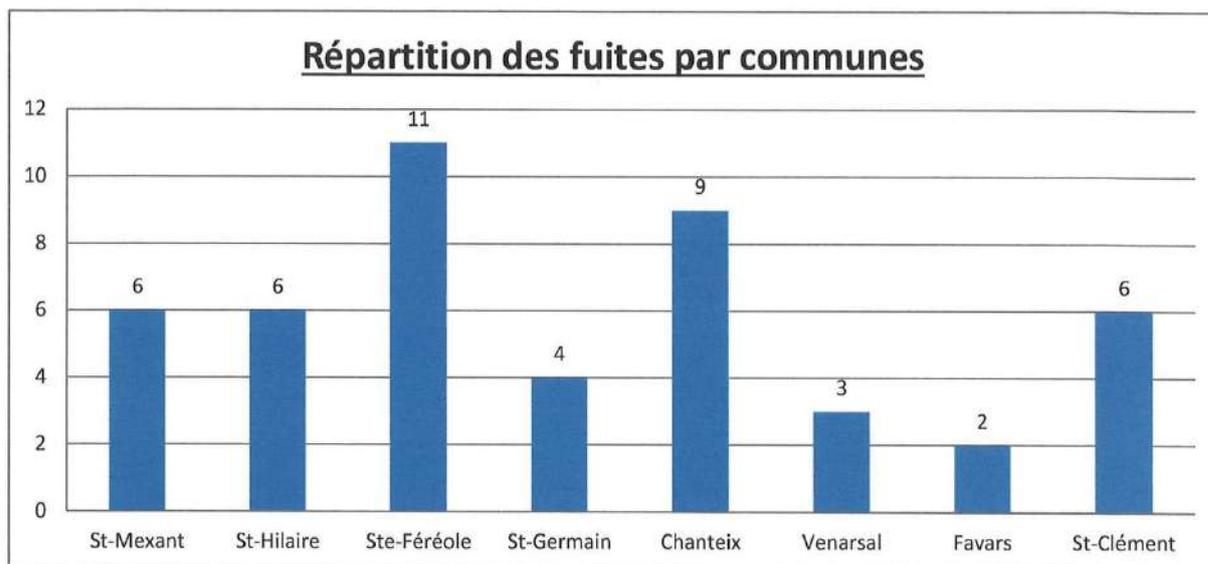
Nature d'intervention	Nbre de fuites	Répartition en %
Collage	2	4,26
Pièces fontainerie	19	40,43
Casse circulaire	2	4,26
Casse longitudinale	4	8,51
Accidentelle	15	31,91
Autres	5	10,64
	47	

Répartition des interventions



BILAN FUITES 2018

Communes	Nbre de fuites	Répartition en %
St-Mexant	6	12,77
St-Hilaire	6	12,77
Ste-Féréole	11	23,40
St-Germain	4	8,51
Chanteix	9	19,15
Venarsal	3	6,38
Favars	2	4,26
St-Clément	6	12,77
	47	



BILAN FUITES 2018

	Dates	Communes	Lieu	Diamètre	Nature Cana	Nature intervention
1	08/01/2018	ST-MEXANT	Eau-Grande	250	seperef	Ventouse
2	01/02/2018	ST-GERMAIN	La Clauzade	25	PVC	Brcht gelé
3	05/02/2018	ST-HILAIRE	Moulin Bourguet	63	PVC	Emboitement
4	09/02/2018	ST-HILAIRE	Moulin Bourguet	63	PVC	Bride
5	26/02/2018	ST-MEXANT	Route Villieras	110	PVC	accidentelle
6	28/02/2018	STE-FEREOLE	4 Routes	90	PVC	té 90/32
7	28/02/2018	CHANTEIX	Broussier	110	PVC	Ventouse
8	06/03/2018	ST-GERMAIN	Les Fosses	40	PVC	casse circulaire
9	06/03/2018	ST-HILAIRE	Les Gaulies	82	Fonte	casse longitudinale
10	07/03/2018	CHANTEIX	Le Bourg	40	PVC	accidentelle
11	09/03/2018	CHANTEIX	La Fontbonne	25	PVC	accidentelle
12	13/03/2018	CHANTEIX	Le Bourdet	25	PEHD	accidentelle
13	26/03/2018	CHANTEIX	Le Bourg	160	seperef	accidentelle
14	29/03/2018	ST-CLEMENT	Foret Basse	32	PVC	Té 32
15	04/04/2018	ST-HILAIRE	La Vergne Haute	32	PVC	té 32/25
16	16/04/2018	ST-CLEMENT	La Sagne	63	PVC	accidentelle
17	25/04/2019	STE-FEREOLE	Lauradour	25	PVC	accidentelle
18	26/04/2018	STE-FEREOLE	Bancharel	110	PVC	accidentelle
19	03/05/2018	CHANTEIX	Le Bourdet	25	PVC	tuyau percé
20	07/05/2018	STE-FEREOLE	Martignac	25	PEHD	tuyau percé
21	05/06/2018	STE-FEREOLE	Le Colombier	25	PVC	accidentelle
22	11/06/2018	VENARSAL	Chemin de Souria	63	PVC	casse longitudinale
23	16/06/2018	ST-MEXANT	Villieras	110	PVC	Té 110/25
24	04/07/2018	STE-FEREOLE	Moulin Haut	50	PVC	Collier prise+collage
25	04/07/2018	STE-FEREOLE	Vacherie Basse	50	PVC	Té 50/25
26	31/07/2018	ST-CLEMENT	Surgeol	25	PEHD	Manchon 25
27	08/08/2018	STE-FEREOLE	Le Mons	63	PVC	Té 63
28	14/08/2018	ST-MEXANT	Lapeyre	25	PVC	accidentelle
29	14/08/2018	ST-CLEMENT	La Fontbonne	63	PVC	Té 63/40 ventouse
30	17/08/2018	ST-HILAIRE	Femblat	50	PVC	Té 50/25+micro vent.
31	06/09/2018	ST-GERMAIN	Les Chevailles	110	PVC	Té 110/25
32	17/09/2018	CHANTEIX	Le Laca	50	PVC	Vanne vidange
33	17/09/2018	CHANTEIX	Le Laca	25	PVC	Robinet d'arrêt
34	22/09/2018	ST-HILAIRE	Gare d'Aubazine	32	PVC	Casse longitudinale
35	27/09/2018	ST-GERMAIN	Le Peuch	25	PVC	tuyau percé
36	04/01/2018	STE-FEREOLE	Le Magiroux	32	PVC	accidentelle
37	08/10/2018	STE-FEREOLE	Le Mons	50	PVC	accidentelle
38	08/10/2018	STE-FEREOLE	Le Mons	50	PVC	accidentelle
39	15/10/2018	VENARSAL	Les Besses	25	PVC	collier prise
40	23/10/2018	ST-CLEMENT	La Fontbonne	160	seperef	accidentelle
41	23/10/2018	VENARSAL	Chemin de Druille	25	PEHD	tuyau percé
42	31/10/2018	ST-CLEMENT	Trauges	63	PVC	accidentelle
43	08/11/2018	CHANTEIX	Route de Laborie	63	PVC	casse longitudinale
44	11/11/2018	ST-MEXANT	Les Alleux	110	PVC	Emboitement
45	18/11/2018	ST-MEXANT	Route Villieras	110	PVC	Té 110/60
46	19/11/2018	FAVARS	Les Alleux	32	PEHD	Manchon
47	26/11/2018	FAVARS	Font de Gial	25	PVC	casse circulaire

BILAN DES INTERRUPTIONS DE SERVICE 2018

	Dates	Communes	Lieu	Nbre d'abonnés coupés	Coupure prévue	Coupure non prévue	
1	08/01/2018	ST-MEXANT	Eau-Grande	0			Fuite
2	01/02/2018	ST-GERMAIN	La Clauzade	1			Fuite
3	05/02/2018	ST-HILAIRE	Moulin Bourguet	24			Fuite
	06/02/2018	ST-GERMAIN	Lachamp	171			Pose débitmètre
4	09/02/2018	ST-HILAIRE	Moulin Bourguet	24			Fuite
	12/02/2018	ST-GERMAIN	Le Chambon	71			Pose vannes
	15/02/2018	ST-GERMAIN	Le Chambon	71			Pose vannes
	20/02/2018	ST-MEXANT	Druille	20			Fuite
	22/02/2018	ST-MEXANT	Le Chataignier	9			Pose vannes
5	26/02/2018	ST-MEXANT	Route Villieras	465			Fuite
6	28/02/2018	STE-FEREOLE	4 Routes	57			Fuite
7	28/02/2018	CHANTEIX	Broussier	134			Fuite
8	06/03/2018	ST-GERMAIN	Les Fosses	13			Fuite
9	06/03/2018	ST-HILAIRE	Les Gaulies	9			Fuite
10	07/03/2018	CHANTEIX	Le Bourg	2			Fuite
	07/03/2018	ST-GERMAIN	Les Fosses	13			Remplacement ventouse
11	09/03/2018	CHANTEIX	La Fontbonne	1			Fuite
12	13/03/2018	CHANTEIX	Le Bourdet	1			Fuite
	24/03/2018	FAVARS	Font de Gial	39			Pose vannes
13	26/03/2018	CHANTEIX	Le Bourg	173			Fuite
14	29/03/2018	ST-CLEMENT	Foret Basse	2			Fuite
15	04/04/2018	ST-HILAIRE	La Vergne Haute	2			Fuite
16	16/04/2018	ST-CLEMENT	La Sagne	15			Fuite
17	25/04/2019	STE-FEREOLE	Lauradour	14			Fuite
18	26/04/2018	STE-FEREOLE	Bancharel	8			Fuite
19	03/05/2018	CHANTEIX	Le Bourdet	1			Fuite
20	07/05/2018	STE-FEREOLE	Martignac	1			Fuite
21	05/06/2018	STE-FEREOLE	Le Colombier	1			Fuite
22	11/06/2018	VENARSAL	Chemin de Souria	9			Fuite
23	16/06/2018	ST-MEXANT	Villieras	452			Fuite
24	04/07/2018	STE-FEREOLE	Moulin Haut	13			Fuite
25	04/07/2018	STE-FEREOLE	Vacherie Basse	20			Fuite
26	31/07/2018	ST-CLEMENT	Surgeol	1			Fuite
27	08/08/2018	STE-FEREOLE	Le Mons	19			Fuite
28	14/08/2018	ST-MEXANT	Lapeyre	1			Fuite
29	14/08/2018	ST-CLEMENT	La Fontbonne	16			Fuite
30	17/08/2018	ST-HILAIRE	Femblat	10			Fuite
31	06/09/2018	ST-GERMAIN	Les Chevailles	39			Fuite
32	17/09/2018	CHANTEIX	Le Laca	20			Fuite
33	17/09/2018	CHANTEIX	Le Laca	20			Fuite
34	22/09/2018	ST-HILAIRE	Gare d'Aubazine	5			Fuite
	24/09/2018	ST-HILAIRE	Viellefond	11			Pose débitmètre
35	27/09/2018	ST-GERMAIN	Le Peuch	31			Fuite
36	04/01/2018	STE-FEREOLE	Le Magiroux	33			Fuite
37	08/10/2018	STE-FEREOLE	Le Mons	19			Fuite
38	08/10/2018	STE-FEREOLE	Le Mons	19			Fuite
39	15/10/2018	VENARSAL	Les Besses	24			Fuite
40	23/10/2018	ST-CLEMENT	La Fontbonne	411			Fuite
41	23/10/2018	VENARSAL	Chemin de Druille	3			Fuite
42	31/10/2018	ST-CLEMENT	Trauges	24			Fuite
43	08/11/2018	ST-MEXANT	Route de Laborie	41			Fuite
44	11/11/2018	ST-MEXANT	Les Alleux	26			Fuite
45	18/11/2018	ST-MEXANT	Route Villieras	452			Fuite
46	19/11/2018	FAVARS	Les Alleux	3			Fuite
47	26/11/2018	FAVARS	Font de Gial	1			Fuite
	27/11/2018	STE-FEREOLE	La Combe	32			Pose débitmètre
			Total	3097	644	2453	

Répartition en %	20,79	79,21
------------------	--------------	--------------

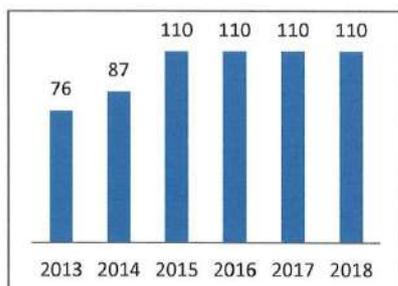
VALEUR DE L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

(indicateur de performance P103.2B)

Article L 2224-5 du CGCT et décret n° 2012-97

ANNEE D'ACTIVITE : 2018

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus	Total par partie
Partie A Plan du réseau de collecte	Existence d'un plan de réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	oui	10	10	15/15
	Mise à jour d'un plan au moins annuelle	oui	5	5	
Partie B Informations sur les éléments constitutifs du réseau de distribution	Inventaire et mise à jour des réseaux	oui	10	10	30/30
	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	oui	5	5	
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	oui	15	15	
TOTAL Parties A et B (sur 45 points)			45	45	
Partie C Informations sur les interventions sur le réseau	Localisations et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation ...) et des servitudes	oui	10	10	65/75
	Mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	oui	10	10	
	Localisation des branchements	oui	10	10	
	Caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose pour chaque compteur	oui	10	10	
	Identification des secteurs où sont réalisées des recherches de pertes d'eau (date, nature des réparations, lieu ...)	oui	10	10	
	*Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	non	10	0	
	Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	oui	10	10	
	Existence d'une modélisation des réseaux	oui	5	5	
TOTAL GENERAL (parties A + B + C)			120	110	

**commentaires****note 2013 = 76 points sur 120****note 2014 = 87 points sur 120****note 2015 = 110 points sur 120****note 2016 = 110 points sur 120****note 2017 = 110 points sur 120****note 2018 = 110 points sur 120**

*Afin d'améliorer cet indice de connaissance, il conviendrait d'améliorer la localisation et l'identification des interventions du service technique (réparations, purges.....) puisqu'actuellement seules les fuites sont répertoriées.

Le plan du réseau mentionnant la localisation de chaque branchement est terminé pour l'ensemble des communes.

Le Syndicat a créé pour l'ensemble de son parc compteurs un carnet métrologique.

CERTIFICATS D'URBANISMES TRANSMIS AU SYNDICAT EN 2018

	STE FEREOLE	ST MEXANT	CHANTEIX	ST HILAIRE	ST GERMAIN	VENARSAL	FAVARIS	ST CLEMENT	TOTAL GENERAL	
<u>réponses favorables pour desserte AEP</u>	27	22	0	1	7	7	4	0	68	
<u>réponses défavorables pour desserte AEP</u>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	27	22	0	1	7	7	4	0	68	<i>Rapports CU reçus en 2017 : 64 en 2016 : 68</i>

Bilan sur les permis de construire délivrés depuis 2006

Nombre de permis de construire délivrés (maison d'habitation)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>FAVARS</i>	6	4	7	7	7	9	6	7	6	5	4	6	4
<i>ST HILAIRE-PEYROUX</i>	12	7	2	9	3	6	6	4	4	1	6	3	1
<i>ST GERMAIN LES VERGNES</i>	16	17	6	5	10	1	19	2	3	7	3	11	7
<i>CHANTEIX</i>	3	6	6	3	4	5	8	7	1	3	0	8	4
<i>ST MEXANT</i>	11	23	15	11	11	8	14	7	13	5	6	3	6
<i>STE FEREOLE</i>	29	20	10	14	17	20	21	12	18	17	5	18	21
<i>VENARSAL</i>	7	11	4	4	8	2	9	1	6	0	1	2	1
TOTAL	84	88	50	53	60	51	83	40	51	38	25	51	44

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

PLUVIOMETRIE 2018 MESUREE A LA STATION DE L'EAU GRANDE A ST MEXANT

<i>Mois</i>	<i>Pluvio en mm</i>
Janvier	294 mm
Février	72 mm
Mars	173 mm
Avril	79 mm
Mai	77 mm
Juin	64 mm
Juillet	48 mm
Août	27,5 mm
Septembre	22 mm
Octobre	58 mm
Novembre	107 mm
Décembre	173 mm
TOTAL	1 194,50 mm

**Pluviométrie en mm
mesurée à la station de
traitement de St Mexant**

Année	mm
1992	1 396,40
1993	1 363,10
1994	1 571,70
1995	1 356,00
1996	1 245,20
1997	1 205,20
1998	1 193,10
1999	1 320,80
2000	1 581,00
2001	1 431,20
2002	1 160,00
2003	1 106,60
2004	1 138,10
2005	904,80
2006	1 298,70
2007	1 240,30
2008	1 445,00
2009	1 067,70
2010	1 093,20
2011	929,70
2012	1 109,50
2013	1 352,50
2014	1 227,50
2015	941,00
2016	1 300,50
2017	1129,00
2018	1194,50

LES ABONNES DU SYNDICAT

Avec 25 abonnés de plus qu'en 2017 (+0,61%), la population en nombre d'abonnés du Syndicat continue d'augmenter. La commune de Ste Féréole a connu la plus forte augmentation avec 12 abonnés de plus qu'en 2017.

LA PRODUCTION

La production 2018 est en HAUSSE par rapport à celle de 2017 (+ 37 409 M3).

Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse de la consommation par abonné.

LE RENDEMENT PRIMAIRE DU SYNDICAT

La moyenne en 13 ans du rendement primaire du syndicat se situe à 72%.

Le rendement 2018 de 76,83% est qualifié de bon rendement pour un réseau rural il est légèrement inférieur par rapport au rendement 2017. Le Syndicat poursuit ses efforts entrepris pour la recherche des fuites. **On dénombre 47 interventions sur fuites en 2018 contre 49 en 2017.**

L'INDICE LINEAIRE DE PERTE (ILP)

L'indice linéaire de perte 2018 se maintient à 0,79%.

Cet indice correspond aux pertes en eau ramenées à la longueur du réseau. Si on prend en compte les valeurs de référence de l'Ilp en milieu rural définies par l'Agence de l'Eau, l'Ilp du Syndicat pour 2018 de 0,79 m3/jr/km permet de le qualifier de bon car inférieur au seuil de référence = 1,5 m3/jr/km

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE et PAR HABITANT

La consommation moyenne annuelle 2018 par abonné (89,40 m3) est en hausse par rapport à celle de 2017. Pour comparaison, en 2008 la moyenne était de 99,31 m3 par abonné.

Concernant la consommation moyenne annuelle 2018 par habitant (45,10 m3), on constate que les résultats sont supérieurs à 40 m3 qui est le seuil de référence d'une consommation moyenne d'un foyer français de 3 personnes de 120 m3

L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU D'EAU POTABLE

L'indice 2018 de 110 points sur 120 est identique à celui de 2017.

L'indice de 0 à 120 est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eau potable. Les informations sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (partie A – 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (partie B – 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C – 75 points)

Le syndicat totalise toujours 0/10 (partie C) concernant la localisation et l'identification de ses interventions, actuellement seules les fuites sont répertoriées.

quelques commentaires sur

LES BRANCHEMENTS

32 branchements ont été réalisés en 2018 soit **17 de moins** qu'en 2017.

La recette générée par les travaux réalisés par les agents du Syndicat a augmenté :
+4 982,19 € par rapport à celle de 2017

LA PLUVIOMETRIE

(mesurée en mm à la station de St Mexant)

En 2018, on enregistre 65,5 mm de plus qu'en 2017.

Le mois de janvier fut le mois le plus pluvieux (294 mm), et le mois de septembre le moins pluvieux (22 mm).

LA CONSOMMATION D'EAU ET LA RECETTE DE LA VENTE D'EAU

La consommation 2018 est en hausse par rapport à celle de 2017 de + 14 372 m³

La recette de la vente d'eau 2018 est elle aussi en hausse par rapport à celle de 2017 de + 63 339,13 €.

REDUCTIONS ACCORDEES SUR FACTURATION DES CONSOMMATIONS 2018

*En 2018, la perte en m³ pour le Syndicat s'élève à :
9 150 M³* soit 1 785 M³ de plus qu'en 2017.

La perte financière 2018 est elle aussi plus importante que celle de 2017 (+ 3144,90 €).



Un peu d'histoire

C'est une loi de 1790 qui a donné aux communes la responsabilité de la fourniture de l'eau potable en France. C'est la première disposition légale concernant l'eau.

Il a fallu attendre la seconde moitié du XIX siècle et les progrès de la microbiologie pour que peu à peu se mette en place un cadre légal, destiné essentiellement à lutter contre les épidémies d'origine hydrique et à protéger la santé publique. On connaît la phrase de Pasteur : "Nous buvons 90% de nos maladies."

En 1884, le tout-à-l'égout est rendu obligatoire à Paris.

En 1885, une circulaire ministérielle entérine un programme établi par le Comité consultatif de l'hygiène publique et préconise de compléter l'analyse des eaux par un examen microscopique.

En 1900, cet examen est rendu obligatoire, sans toutefois qu'en soient indiquées les modalités.

En 1902, la loi sur l'hygiène de l'eau précise que les maires "sont tenus de déterminer les prescriptions relatives à l'alimentation en eau potable et à l'évacuation des matières usées".

En 1958, une ordonnance ministérielle fait obligation à "quiconque offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine [...] de s'assurer que cette eau est propre à la consommation". Cette obligation est aujourd'hui intégrée au code de la santé publique (article L.19).

Aujourd'hui, les communes ou Syndicats intercommunaux peuvent gérer directement leur service de l'eau [*le service de l'eau est alors une régie*] ou faire appel à un autre intervenant [entreprise spécialisée privée] pour en assurer l'exploitation [*on parle alors de délégation de service public*]. Dans tous les cas, les communes ou organismes intercommunaux sont propriétaires des installations et responsables de la fixation du prix de l'eau.



L'origine de l'eau distribuée par le Syndicat

L'eau actuellement distribuée par le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont provient de plusieurs origines :

- Le ruisseau "Le Maumont" qui prend naissance à Druholles sur la commune de Favars
- *2 sources situées à Druholles sur la commune de Favars (moyenne journalière en 2018 = 446.9 m³/jour)*
- *1 source à Ste Féréole (moyenne journalière en 2018 = 100.9 m³/jour)*
- *3 forages profonds à Lavert sur la commune de Favars (moyenne journalière en 2018 = 338.10 m³/jour soit pour le forage F1 = 134.8 m³/jour, du forage F2 = 95.7 m³/jour, du forage F3 = 107.6 m³/jour)*
- 1 retenue d'eau brute de surface de 6 hectares située sur les communes de St Mexant et Favars d'une contenance de 180 000 m³. Cette eau stockée en hiver permet l'alimentation de la nouvelle station.



Le traitement utilisé dans la nouvelle usine de l'Eau Grande

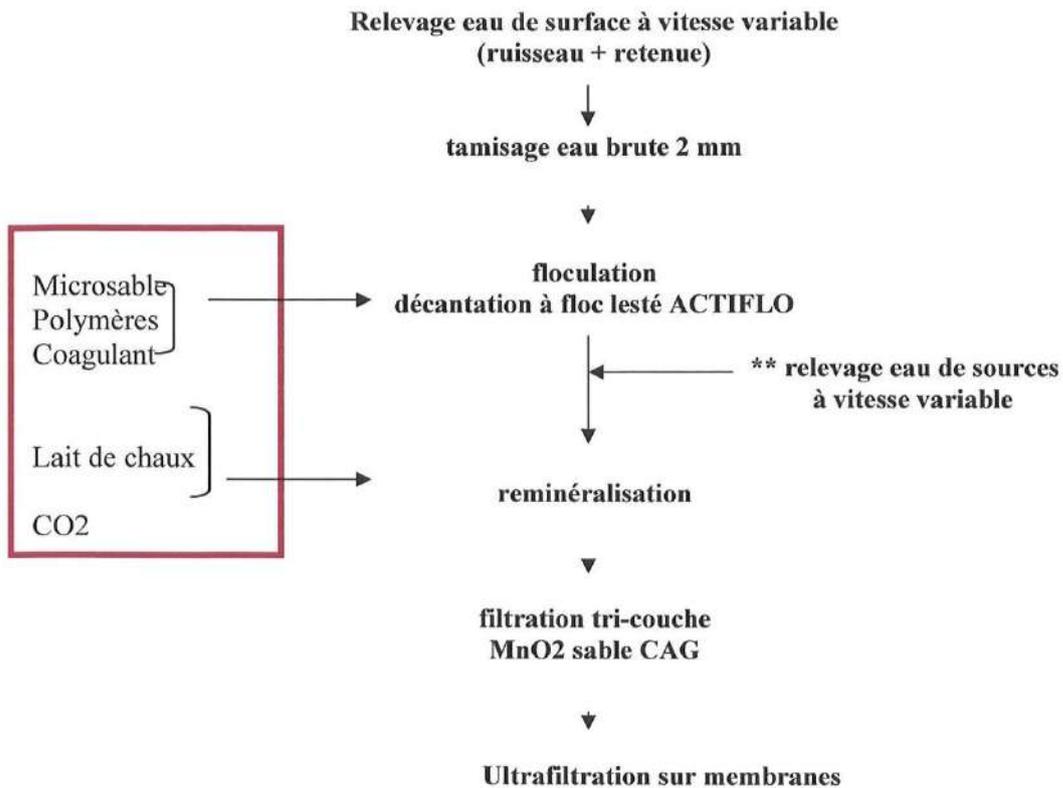
L'usine de traitement de l'Eau Grande à St Mexant doit traiter 3 types d'eau en provenance : des sources de Druholles, du ruisseau du Maumont et de la retenue d'eau de l'Eau Grande. La capacité globale de traitement est de 140 m³/h.

LES PRINCIPALES ETAPES DE TRAITEMENT DE LA FILIERE EAU

Le tableau ci-dessous résume les principes de traitement retenus pour les principaux paramètres à éliminer ou corriger.

<u>PARAMETRE</u>	<u>TRAITEMENT RETENU</u>
Turbidité	Floculation/décantation + filtration+ultrafiltration
pH, TAC, Tca	Reminéralisation chaux + CO ₂ et ajustement pH à la soude
Matières organiques	Floculation/décantation et adsorption sur CAG
Fer	Oxydation par aération
Manganèse	Oxydation par filtration sur oxydes de manganèse
Pesticides et produits apparentés	Adsorption sur CAG
Pollution microbiologique	Ultrafiltration et chlore
Algues	Floculation/décantation lestée et adsorption sur CAG et ultrafiltration
Aluminium	Rectification pH t filtration

schéma de la filière de traitement eau



Une membrane est une barrière semi-perméable qui permet de séparer de manière sélective les composés présents dans l'eau sous l'effet d'un gradient de pression. L'ultrafiltration est caractérisée par la capacité de séparer les virus de l'eau, et donc *a fortiori* les colloïdes, les bactéries et les protozoaires, qui sont de tailles supérieures. Son pouvoir de séparation étant moins grand que celui de l'osmose inverse, elle nécessite un prétraitement de l'eau moins poussé et des pressions de fonctionnement de l'ordre de quelques bars seulement.

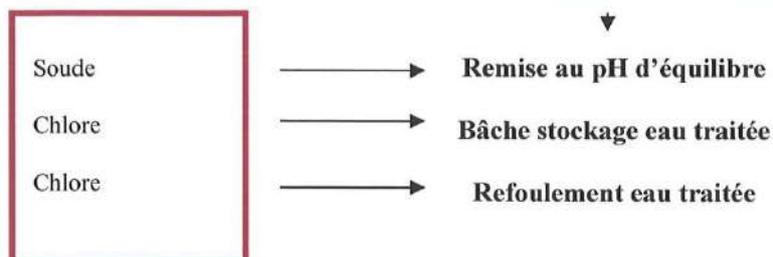
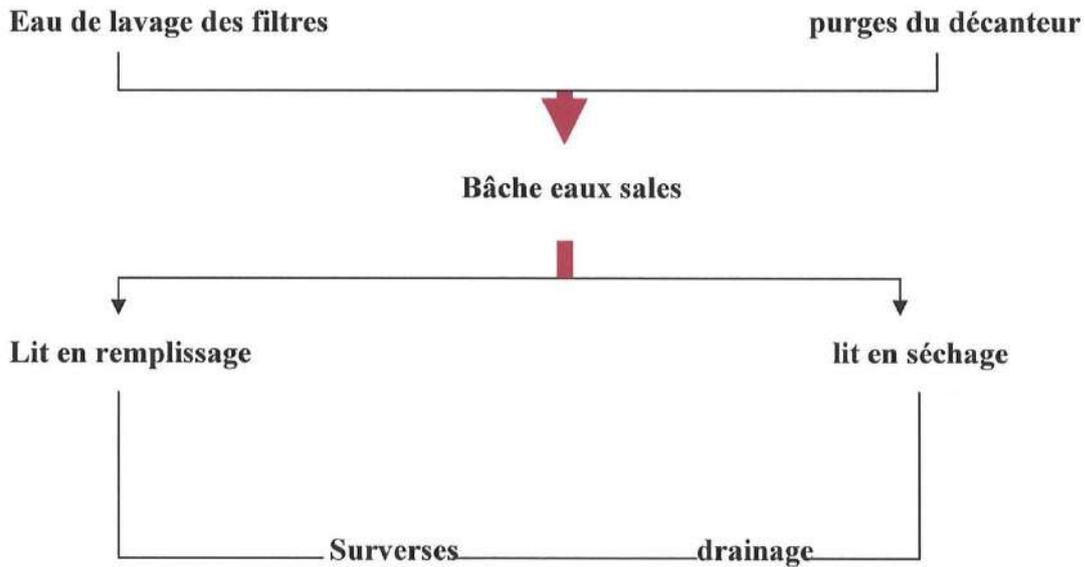


schéma de la filière de traitement boues



Ruisseau le Maumont



Les analyses

L'eau potable est le produit alimentaire le plus surveillé. Plus de 60 paramètres sont contrôlés régulièrement afin que sa qualité soit conforme aux normes définies par le ministère de la santé et le Parlement Européen.

La qualité de l'eau est constamment surveillée à la fois par le Syndicat qui effectue journalièrement des contrôles et par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) qui intervient plusieurs fois par mois pour effectuer des prélèvements sur le réseau.

Le coût des analyses est entièrement supporté par le Syndicat.

En 2018 :

108 analyses ont été effectuées en 2018 dont 8 concernent la retenue d'eau de l'Eau Grande

le coût HT des dépenses relatives aux frais d'analyses d'eau est de 11 485,67 Euros (13 573,78 € en 2017)

le coût HT des dépenses relatives aux achats de produits de traitement est de 64 702,85 Euros (36 693,69 € en 2017). L'utilisation des nouveaux réactifs pour la nouvelle station : soude, chlorure ferrique, Co2, chaux, chlore gazeux, javel, bisulfite, acide sulfurique et polymère (seuls le sulfate d'alumine et la javel étaient utilisés dans l'ancienne station) engendrent des dépenses importantes. De plus, il a fallu renouveler le charbon actif (25 798 € HT).

Pour obtenir une eau potable, il est impératif de respecter des exigences de qualité mesurées en comparant les résultats obtenus lors des différents contrôles sanitaires.

Les règlements sanitaires imposent à l'exploitant une surveillance constante :

- Prélèvements à la source : qualité de l'eau brute
- Prélèvements à la production : qualité de l'eau traitée
- Prélèvements à la distribution : qualité de l'eau distribuée

Les normes de qualité de l'eau potable sont très rigoureuses.

On dénombre 63 paramètres divisés en 7 groupes :

LES PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Coliformes totaux
Coliformes fécaux
Streptocoques fécaux
Spores de bactéries sulfitoréductrices
Germe totaux
Micro-organismes pathogènes
Bactériophages fécaux
Entérovirus

LES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

Ph [potentiel hydrogène]
Th [titre hydrotimétrique]
Températures
Chlorures
Sulfates
Magnésium
Calcium
Conductivité...

LES PARAMETRES CONCERNANT LES EAUX ADOUCCIES OU DEMINERALISEES

Calcium
Magnésium
Carbonate ou bicarbonate

LES PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES

Couleur
Turbidité
Odeur
Saveur

LES PARAMETRES CONCERNANT LES SUBSTANCES INDESIRABLES

Nitrates
Nitrites
Hydrocarbures
Phénol

LES PARAMETRES CONCERNANT LES SUBSTANCES TOXIQUES

Métaux lourds
➤ Arsenic
➤ Plomb, chrome etc...

LES PESTICIDES ET LES PRODUITS APPARENTES

Ces normes de qualité sont très rigoureuses, ce qui est une garantie et un gage de sécurité pour le consommateur.



Le rapport d'analyse

Découvrez pages suivantes des rapports d'analyses de 2018 ainsi que les fiches de synthèse de qualité de l'eau pour l'année 2018 par unité de distribution transmises par l'Agence Régionale de Santé du limousin et plus précisément la Délégation Territoriale de la Corrèze.

Le travail
Tél: 05.55.26.09.20 - mail: contact@qualyse.fr - Fax: 05.55.26.09.20
Annule et remplace le rapport
N° 2018.1015.8962.32013
Prrière de détruire l'ancien rapport
ou de nous le retourner

SIAEP DU MAUMONT
8 RUE DES SOURCES

REÇU LE
14 JAN. 2018

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT

19330 FAVARS

Eau traitée

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terraines et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20181015-8962-32013 Nature de l'échantillon Eau traitée

Site	St Germain Les Vergnes	Date de réception	15/10/2018
Date de prélèvement	15/10/2018	Analyse commencée le	15/10/2018
Heure de prélèvement	10:35	Analyse terminée le	18/10/2018
Prélevé par	DLD Mr DUBOIS (QUALYSE)		

Référence client Réservoir de Lachamp
Autres précisions

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	CRITERES
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT				
Aspect	Limpide		Qualitative	
Odeur	Néant		Qualitative	Absence
Saveur	--		Qualitative	
Coloration	6	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00
PHYSICO-CHEMIE				
pH	8.2	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5 à 9
Conductivité corrigée à 25°C	269	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100
MATIERES ORGANIQUES				
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10
BACTERIOLOGIE				
Microorganismes revivifiables à 22°C- 68H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222	
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222	
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2	0



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole #
Les commentaires et/ou conclusions énoncés par l'accréditation sont identifiés par le symbole #
L'utilisation des inscriptions est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'insertion des essais ou résultats pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 21 février 2018

REÇU LE
27 FEV. 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00088756		Prélevé le : jeudi 15 février 2018 à 09h45
Unité de gestion	0149	SMAEP DU MAUMONT	par : Gaëlle BERNADOT
Installation	UDI 000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000002832	LES PLATS	
Localisation exacte		Chez LEYGNAC	
Commune		SAINT CLEMENT	
Type d'eau		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	7,6 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,30 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,35 mg/LCl ₂				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00094920
	Référence laboratoire : 0129-1867-3749

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,60 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,4 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	275 µS/cm			200,00	1100,00

Le treuil
Tél: 05.55.26.77.00 - mail: Contact@qualyse.fr - Fax: 05.55.26.09.20
19000 Tulle

Annule et remplace le rapport
N° 20181015-8962-32015
Prière de détruire l'ancien rapport
ou de nous le retourner

REÇU LE
14 JAN. 2019

SIAEP DU MAUMONT
8 RUE DES SOURCES

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT

19330 FAVARS

Eau traitée

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrain et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20181015-8962-32015 Nature de l'échantillon Eau traitée

Site	St Clément	Date de réception	15/10/2018
Date de prélèvement	15/10/2018	Analyse commencée le	15/10/2018
Heure de prélèvement	11:10	Analyse terminée le	18/10/2018
Prélevé par	DLD Mr DUBOIS (QUALYSE)		

Référence client Les Pougues
Autres précisions

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	CRITERES
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT				
Aspect	Limpide		Qualitative	
Odeur	Néant		Qualitative	Absence
Saveur	--		Qualitative	
Coloration	10	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00
Turbidité	0.31	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00
PHYSICO-CHIMIE				
pH	8.0	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5 à 9
Conductivité corrigée à 25°C	265	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100
MATIERES ORGANIQUES				
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10
BACTERIOLOGIE				
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222	
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	1	UFC / mL	NF EN ISO 6222	
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2	0



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole .
Les commentaires et/ou conclusions concernent par l'accréditation sont identifiés par le symbole .
L'estimation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Tulle, le 22 janvier 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

REÇU LE
24 JAN. 2018

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00091066		Prélevé le : Jeudi 11 janvier 2018 à
Unité de gestion	0149		SMAEP DU MAUMONT	par : NADINE ANTUNES (LDA)
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
Point de surveillance	P	000001077	BOURG CANTINE	
Localisation exacte			MAIRIE	
Commune			FAVARS	
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	9,8 °C				25,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,30 mg/LCl ₂					
Chlore total	0,35 mg/LCl ₂					

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : D1FFE	Code SISE de l'analyse : 00098040
	Référence laboratoire : 8105-135-03416

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 qualit.					
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00	
Odeur (qualitatif)	0 qualit.					
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00	
Saveur (qualitatif)	0 qualit.					
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,6 unitéPH			6,50	9,00	

**Annule et remplace le rapport
N° 2018.1015.8962.32013
Prière de détruire l'ancien rapport
ou de nous le retourner**

SIAEP DU MAUMONT
8 RUE DES SOURCES

19330 FAVARS

Destinataire
SIAEP DU MAUMONT

REÇU LE
14 JAN. 2018

Eau traitée

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terraines et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20181015-8962-32013 Nature de l'échantillon Eau traitée

Site	St Germain Les Vergnes	Date de réception	15/10/2018
Date de prélèvement	15/10/2018	Analyse commencée le	15/10/2018
Heure de prélèvement	10:35	Analyse terminée le	18/10/2018
Prélevé par	DLD Mr DUBOIS (QUALYSE)		

Référence client Réservoir de Lachamp
Autres précisions

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	CRITERES
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT				
Aspect	Limpide		Qualitative	
Odeur	Néant		Qualitative	Absence
Saveur	--		Qualitative	
Coloration	6	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00
PHYSICO-CHIMIE				
pH	8.2	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5 à 9
Conductivité corrigée à 25°C	269	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100
MATIERES ORGANIQUES				
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10
BACTERIOLOGIE				
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222	
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222	
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2	0



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les essais et prélèvements identifiés par le symbole et
Les commentaires et/ou conclusions couverts par l'accréditation sont identifiés par le symbole et
L'utilisation des facultés est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels est disponible sur demande.

SIAEP DU MAUMONT

Eau traitée

Echantillon n° : 20181015-8962-32013

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	CRITERES
PARAMETRES MESURES SUR SITE :				
☑ Chlore Libre, Cl2	0.15	mg / L Cl2	NF EN ISO 7393-2	
☑ Chlore Total, Cl2	0.25	mg / L Cl2	NF EN ISO 7393-2	
☑ Température de l'Eau	16.9	°C	MTI MTEMP-DOC-01	25.0

Conclusion : Résultats CONFORMES aux exigences de qualité fixées dans le Code de la Santé Publique (articles R. 1321-2, R1321-3, R-1321-7 et R. 1321-38) et précisées dans l' arrêté du 11/01/07 du Ministère de la Santé .

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 19.8 °C .

BACTERIOLOGIE : 1,2 ou 3 UFC par volume analysé signifie <4. Un dénombrement entre 4 et 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

Validé par : **Pascale AMBROISE** Cadre technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

P/Le Directeur
et par délégation
Le Responsable du Service Technique

[Signature]
M^{me} P. AMBROISE



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements indiqués par le symbole #

Les commentaires et/ou conclusions couverts par l'accréditation sont identifiés par le symbole #

L'utilisation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison avec les exigences.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels est disponible sur demande.

Page 2 / 2 Ce rapport comprend annexe.

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 21 février 2018

REÇU LE
27 FEV. 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00088756		Prélevé le : jeudi 15 février 2018 à 09h45
Unité de gestion	0149	SMAEP DU MAUMONT	par : Gaëlle BERNADOT
Installation	UDI 000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000002832	LES PLATS	
Localisation exacte		Chez LEYGNAC	
Commune		SAINT CLEMENT	
Type d'eau		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	7,6 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,30 mg/LCl2				
Chlore total	0,35 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00094920 Référence laboratoire : 0129-1867-3749

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,60 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,4 unitéPH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	275 µS/cm			200,00	1100,00

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	4 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00088756)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
 Départementale de la Corrèze
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,



Gilles COUDERT.

Annule et remplace le rapport
N° 20181015-8962-32015
Prière de détruire l'ancien rapport
ou de nous le retourner

SIAEP DU MAUMONT
8 RUE DES SOURCES

REÇU LE
14 JAN. 2019

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT

19330 FAVARS

Eau traitée

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrain et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20181015-8962-32015

Nature de l'échantillon Eau traitée

Site	St Clément	Date de réception	15/10/2018
Date de prélèvement	15/10/2018	Analyse commencée le	15/10/2018
Heure de prélèvement	11:10	Analyse terminée le	18/10/2018
Prélevé par	DLD Mr DUBOIS (QUALYSE)		

Référence client Les Pougues

Autres précisions

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	CRITERES
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT				
Aspect	Limpide		Qualitative	
Odeur	Néant		Qualitative	Absence
Saveur	--		Qualitative	
Coloration	10	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00
Turbidité	0.31	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00
PHYSICO-CHIMIE				
pH	8.0	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5 à 9
Conductivité corrigée à 25°C	265	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100
MATIERES ORGANIQUES				
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10
BACTERIOLOGIE				
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222	
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	1	UFC / mL	NF EN ISO 6222	
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2	0



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole 

Les commentaires et/ou constatations couvertes par l'accréditation sont identifiés par le symbole 

L'ensemble des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels est disponible sur demande.

SIAEP DU MAUMONT

Eau traitée

Echantillon n° : 20181015-8962-32015

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	CRITERES
PARAMETRES MESURES SUR SITE :				
☑ Chlore Libre, Cl2	0.65	mg / L Cl2	NF EN ISO 7393-2	
☑ Chlore Total, Cl2	0.75	mg / L Cl2	NF EN ISO 7393-2	
☑ Température de l'Eau	16.9	°C	MTI MTEMP-DOC-01	25.0

Conclusion : Résultats CONFORMES aux exigences de qualité fixées dans le Code de la Santé Publique (articles R. 1321-2, R1321-3, R-1321-7 et R. 1321-38) et précisées dans l' arrêté du 11/01/07 du Ministère de la Santé .

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 19.8 °C .

BACTERIOLOGIE : 1,2 ou 3 UFC par volume analysé signifie <4. Un dénombrement entre 4 et 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

Validé par : Pascale AMBROISE Cadre technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

PL Le Maire
et par délégation
Le Responsable du Service Technique

M^{me} P. AMBROISE



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les essais et prélèvements identifiés par le symbole de

Les commentaires et/ou conditions couvertes par l'accréditation sont identifiés par le symbole de

L'existence des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Page 2 / 2 Ce rapport comprend annexe.



Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
 Délégation Départementale de la Corrèze
 Pôle Santé Publique et Environnementale
Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Tulle, le 22 janvier 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT
 SMAEP DU MAUMONT
 Rue des Sources

REÇU LE
 24 JAN. 2018

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00091066		Prélevé le : jeudi 11 janvier 2018 à
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT	par : NADINE ANTUNES (LDA)
Installation	UDI	000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
Point de surveillance	P	000001077	BOURG CANTINE	
Localisation exacte			MAIRIE	
Commune			FAVARS	
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	9,8 °C				25,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,30 mg/LCl2					
Chlore total	0,35 mg/LCl2					

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
 Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00098040 Référence laboratoire : 8105-135-03418

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 qualit.					
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00	
Odeur (qualitatif)	0 qualit.					
Turbidité néphéométrique NFU	<0,30 NFU				2,00	
Saveur (qualitatif)	0 qualit.					
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,6 unitépH			6,50	9,00	

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
 Type de l'analyse : D1FFE Code SISE de l'analyse : 00098040 Référence laboratoire : 8105-135-03418

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	278 µS/cm			200,00	1100,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	10 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coll /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00091066)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
 Départementale de la Corrèze
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,



Gilles COUDERT.

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 21 septembre 2018

REÇU LE
27 SEP. 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00089982		Prélevé le : jeudi 13 septembre 2018 à 12h05
Unité de gestion	0149	SMAEP DU MAUMONT	par : ANNABELLE MADELMOND (LDA)
Installation	UDI 000982	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD	Type visite : D1
Point de surveillance	P 000001082	BOURG	
Localisation exacte		Mairie - Point d'eau RDC	
Commune		VENARSAL	
Type d'eau		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,6 °C				25,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,25 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,30 mg(Cl ₂)/L					

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : Laboratoire QUALYSE - TULLE	1901
Type de l'analyse : 019D1	Code SISE de l'analyse : 00096646
	Référence laboratoire : 0830-6483-2503

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00	
ASPECT (QUALITATIF)	0					
ODEUR (QUALITATIF)	0					
SAVEUR (QUALITATIF)	0					
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	0,31 NFU				2,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
PH	7,2 unité pH			6,50	9,00	
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	215 µS/cm			200,00	1100,00	

Analyse effectuée par : Laboratoire QUALYSE - TULLE 1901
 Type de l'analyse : 019D1 Code SISE de l'analyse : 00096646 Référence laboratoire : 0830-6483-2503

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	0 n/(100mL)		0		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	0 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00089982)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour la Directrice de la Délégation
 départementale de la Corrèze,
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,



Clémence BEAUMONT.



Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Délégation Départementale de la Corrèze
Pôle Santé Publique et Environnementale

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 9 novembre 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

REÇU LE
14 NOV. 2018

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00090490		Prélevé le : mardi 23 octobre 2018 à 10h45
Unité de gestion		0149	SMAEP DU MAUMONT	par : EMILIE LATOURNERIE
Installation	UDI	000982	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000001084	BERCHAT	
Localisation exacte			Chez Mme. DELPY M.Odette	
Commune			SAINTE-FEREOLE	
Type d'eau			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	16,5 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,15 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,20 mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : Laboratoire QUALYSE - TULLE	1901
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00097290
	Référence laboratoire : 1018-9038-32297

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Odeur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	205 µS/cm			200,00	1100,00

Analyse effectuée par : Laboratoire QUALYSE - TULLE		1901
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00097290	Référence laboratoire : 1016-9038-32297

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	17 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

Analyse effectuée par : Laboratoire QUALYSE - TULLE		1901
Type de l'analyse : DIV	Code SISE de l'analyse : 00097291	Référence laboratoire : 1016-9038-32298

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,10 µg/L		0,50		

Analyse effectuée par : Laboratoire QUALYSE - TULLE		1901
Type de l'analyse : DIV	Code SISE de l'analyse : 00108656	Référence laboratoire : 1016-9038-33855

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Dichloromonobromométhane	2,1 µg/L		100,00		
Bromoforme	0,58 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	1,5 µg/L		100,00		
Chloroforme	1,5 µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	5,68 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00090490)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour la Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,



Clémence BEAUMONT.

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 18 janvier 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00091048		Jeudi 11 janvier 2018 à 09h25
Unité de gestion	0149	SMAEP DU MAUMONT	par : NADINE ANTUNES (LDA)
Installation	UDI 000981	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD	Type visite : D1
Unité de surveillance	S 0000001079	BOURG CANTINE	
Localisation exacte		Cantine	
Commune		SAINT MEXANT	
Type d'eau		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	10,2 °C				25,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,15 mg/LCl ₂					
Chlore total	0,25 mg/LCl ₂					

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE	1901
Type de l'analyse : B3	Code SISE de l'analyse : 00098023
	Référence laboratoire : 80105-133-03416

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL					
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 n/mL					
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0	
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0			
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0			
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00091048)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
Départementale de la Corrèze
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,



Gilles COUDERT.

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Tulle, le 4 mai 2018

REÇU LE
17 MAI 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT
SMAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion :

SMAEP DU MAUMONT

Je vous rappelle que l'affichage de ces résultats, accompagnés de la conclusion sanitaire située en fin de ce document est obligatoire en ce qui concerne les eaux distribuées.

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : lundi 30 avril 2018 à 11h40
Unité de gestion		00089806		par : EMILIE LATOURNERIE
Installation	UDI	000982	SMAEP DU MAUMONT	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000001083	MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD	
Localisation exacte			BOURG	
Commune			MAIRIE	
Type d'eau			SAINT HILAIRE PEYROUX	
			EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	15,0 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,25 mg/LCl2				
Chlore total	0,35 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : Laboratoire QUALYSE - TULLE	1901
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00096430
	Référence laboratoire : 409-7366-141282

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,35 NFU				2,00
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	253 µS/cm			200,00	1100,00

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00089806)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) -

Pour le Directeur de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle santé publique
et environnementale,



Solenn REGNAULT

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD

Gestionnaire du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Exploitant du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : LAVERT

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

... Quelle qualité en 2018 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs	Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations
Nombre de mesures : 11	Nombre de mesures : 11
Pourcentage de conformité : 100 %	Pourcentage de conformité : 100 %

Qualité chimique

Conductivité (Minimum autorisé 200 µS/cm)	pH Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)
Nombre de mesures : 11	Nombre de mesures : 11
Valeur maximale atteinte : 254 µS/cm	Valeur minimale atteinte : 7
Pourcentage de conformité : 91 %	% de conformité : 100 %
Nitrates (maximum autorisé 50 mg/l)	Dureté (Une eau dure est une eau calcaire)
Nombre de mesures : 2	Nombre de mesures : 2
Valeur maximale atteinte : 13 mg/l	Valeur moyenne : 9,1 °F
Pourcentage de conformité : 100 %	
Pesticides (Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1µg/l)	
Nombre de prélèvements : 1	Nombre de mesures : 140
Valeur maximale atteinte : 0 µg/l	Nombre de non-conformités : 0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Malgré l'absence de chlorure de vinyle sur le réseau, un suivi trimestriel est toujours réalisé.

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1995 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 19 février 2019

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD

Gestionnaire du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Exploitant du réseau : SMAEP DU MAUMONT

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : EAU GRANDE

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

... Quelle qualité en 2018 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs	Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations
Nombre de mesures : 13	Nombre de mesures : 13
Pourcentage de conformité : 100 %	Pourcentage de conformité : 100 %

Qualité chimique

Conductivité (Minimum autorisé 200 µS/cm)	pH Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)
Nombre de mesures : 12	Nombre de mesures : 12
Valeur maximale atteinte : 306 µS/cm	Valeur minimale atteinte : 7,3
Pourcentage de conformité : 83 %	% de conformité : 100 %
Nitrates (maximum autorisé 50 mg/l)	Dureté (Une eau dure est une eau calcaire)
Nombre de mesures : 2	Nombre de mesures : 2
Valeur maximale atteinte : 9 mg/l	Valeur moyenne : 9,1 °F
Pourcentage de conformité : 100 %	
Pesticides (Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0.1 µg/l)	
Nombre de prélèvements : 1	Nombre de mesures : 140
Valeur maximale atteinte : 0 µg/l	Nombre de non-conformités : 0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 19 février 2019

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **SAINTE FEREOLE BOURG**

Gestionnaire du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Exploitant du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **BAC A MARBRE**

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT
Tel. 05.55.29.45.10

... Quelle qualité en 2018 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs	Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations
Nombre de mesures : 8	Nombre de mesures : 8
Pourcentage de conformité : 100 %	Pourcentage de conformité : 100 %

Qualité chimique

Conductivité <small>(Minimum autorisé 200 µS/cm)</small>	pH <small>Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)</small>
Nombre de mesures : 8	Nombre de mesures : 8
Valeur maximale atteinte : 256 µS/cm	Valeur minimale atteinte : 7,3
Pourcentage de conformité : 100 %	% de conformité : 100 %
Nitrates <small>(maximum autorisé 50 mg/l)</small>	Dureté <small>(Une eau dure est une eau calcaire)</small>
Nombre de mesures : 2	Nombre de mesures : 2
Valeur maximale atteinte : 7 mg/l	Valeur moyenne : 8,3 °F
Pourcentage de conformité : 100 %	
Pesticides <small>(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1µg/l)</small>	
Nombre de prélèvements : 1	Nombre de mesures : 140
Valeur maximale atteinte : 0,010 µg/l	Nombre de non-conformités : 0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Malgré l'absence de chlorure de vinyle sur le réseau, un suivi trimestriel est toujours réalisé.

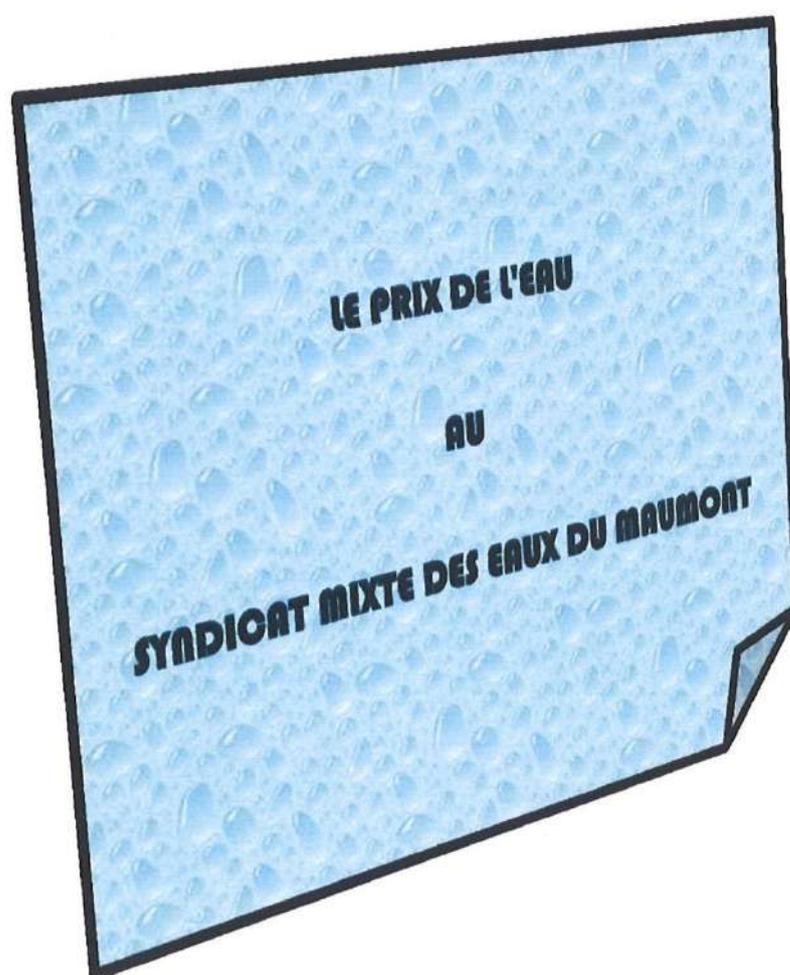
Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 19 février 2019

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques pour 2018

	paramètres microbiologiques		paramètres physico-chimiques	
	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
Total	14		15	
Taux de conformité	100 %		100 %	

III - LES DONNÉES FINANCIÈRES DU SYNDICAT





La question du prix de l'eau

La question du "prix de l'eau" intéresse particulièrement les Français depuis quelques années, depuis les augmentations constatées au début des années 90. Le prix moyen du service de l'eau a en effet progressé de près de 10% par an entre 1990 et 1994. Ce rythme s'est ensuite ralenti, il n'était plus que de 3,5% en 1996 et de 2,2% en 1997. Il a été à nouveau revu à la hausse depuis les années 2000.

Les consommateurs souhaitent aujourd'hui, légitimement, en savoir plus sur ce que recouvre exactement ce prix, ses différentes composantes, les raisons de son augmentation, comprendre pourquoi les tarifs sont différents d'une commune à l'autre, savoir interpréter une facture d'eau...

Le prix de l'eau n'est pas seulement celui d'un produit, mais bien d'un ensemble de services : rendre l'eau potable, la distribuer à domicile, en contrôler la qualité, collecter puis dépolluer les eaux usées, etc.

C'est pourquoi il conviendrait de parler du "*PRIX DU SERVICE DE L'EAU*".

Contrairement à de nombreux produits qui peuvent être fabriqués loin de leur lieu d'utilisation et transportés, assez facilement, partout en France, l'eau, elle, doit être produite à proximité de l'endroit où elle sera consommée.

Son coût de transport est élevé, car il nécessite de construire et d'installer en sous-sol des réseaux de canalisations. De plus, son stockage, qui, lui aussi, est souvent coûteux, doit être limité en durée pour préserver la qualité du produit. Or les ressources d'eau disponibles à proximité des lieux de consommation sont de qualité et de quantité très variables.

Ces éléments, et d'autres, sont susceptibles de faire varier le prix du service de l'eau.



Livrer 24H/24 à domicile, tout au long de l'année une eau potable à partir d'une matière première de qualité variable nécessite de nombreuses étapes :

- ◆ Construire, faire fonctionner et entretenir des ouvrages souvent complexes pour puiser l'eau, la traiter afin de la rendre potable et la transporter : stations de pompage, usines de traitement, réservoirs, canalisations nécessaires à son acheminement ;
- ◆ Contrôler la qualité sanitaire de l'eau fournie aux différents points de la chaîne, dans les réservoirs, les châteaux d'eau et les canalisations, jusqu'au compteur ;
- ◆ Entretien le réseau des canalisations ;
- ◆ Gérer tous les services aux clients : abonnements, relevés de compteurs, factures, demandes de renseignements, conseils, etc.

Deux éléments essentiels

Le prix du service de l'eau correspond à l'ensemble des opérations de production de qualité très surveillée, de distribution et, dans la plupart des cas, de dépollution des eaux usées pour la protection de l'environnement et des ressources en eau.

Dans une facture d'eau du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont, aujourd'hui en moyenne :

- 80 % environ du montant est lié à la distribution d'eau potable et au coût du traitement ;
- 20 % environ correspond à des redevances et TVA. Les redevances sont destinées à des organismes dont la mission est la protection des ressources naturelles en eau et le financement d'équipements pour l'alimentation en eau potable ou la protection du milieu naturel. La TVA s'applique aujourd'hui à tous les postes de la facture au taux réduit de 5,5%, qui est le taux appliqué aux produits alimentaires.

Au Syndicat

Le Syndicat des Eaux du Maumont applique un tarif binôme unique à tous ses abonnés.

Le prix de l'eau est constitué :

- ◆ *d'une somme fixe* comprenant l'abonnement au service et la location du compteur
- ◆ *d'une somme variable* comprenant les mètres cubes d'eau consommés [la loi sur l'eau de 1992 ne permet plus de calculer ces sommes au forfait] et les différentes redevances.
- ❖ La TVA est facturée au taux réduit de 5,5% et s'applique sur la somme fixe et sur la somme variable relative aux mètres cubes d'eau et aux redevances.

Le Syndicat vote l'année en cours les tarifs qui s'appliqueront l'année suivante. Pour être légale la délibération qui détermine les tarifs d'eau doit :

- *D'une part préciser la période de consommation à laquelle ces tarifs s'appliquent*
- *D'autre part présenter un caractère exécutoire [dépôt de l'acte en préfecture] avant le début de la cette période de consommation*

Le 26 octobre 2017, le Comité Syndical a fixé les tarifs 2018.



Les délibérations

Les différents éléments du prix dépendent des particularités locales de la ressource en eau. En dehors de ceux qui dépendent des organismes publics (redevances des Agences de l'Eau), les tarifs sont sous le contrôle de la collectivité.

Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont gère lui-même son propre service [formule dite en régie]. Administré par un Comité Syndical, ce dernier fixe par délibérations les tarifs qui seront appliqués sur les factures d'eau.

Découvrez page suivante copie de la délibération 2017 du Comité Syndical fixant les tarifs pour 2018.

Tous les services de l'eau doivent aujourd'hui appliquer le principe comptable selon lequel "L'EAU PAIE L'EAU". Les recettes devant équilibrer les dépenses, les collectivités doivent prendre en compte l'ensemble des charges d'investissement et d'exploitation du service afin de fixer au mieux le prix du service de l'eau.

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

Département de la Corrèze

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2017 A 16H30

Nature de l'acte :	délibération
Domaine d'intervention :	
7	Finances locales
7.1	Décisions budgétaires
Objet :	vote des tarifs 2018 pour la facture d'eau

L'an deux mil dix-sept, le 26 octobre à 16h30

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du Syndicat 8 rue des Sources à Favars sous la présidence de Mr Jean-Paul DESNOTS

Date convocation du Comité Syndical : 18 octobre 2017

Nombre de membres en exercice : 16

Présents : 12

Absents : 4

Votants : 12



Secrétaire de séance : Mr Maurice GOLFIER

Présents : Jean-Paul DESNOTS, Michel DELVERT, Eric DUPAS, Cathy MAURY, Robert BREUIL, Maurice GOLFIER, Christian DUQUAY, Jacques CHASTANET, Nicole PATRAUD, Gisèle BORIE, Gaston DUQUESNOY, Jean-Pierre VERGNE,

Absent : Christophe BOURDET, Yannick MACHEIX, Alain DELAGE (St Mexant), Christian MANIERE

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de ne pas augmenter les tarifs 2018 pour la facture d'eau et de les fixer ainsi :

- Abonnement 2018 = 88 € HT
- Location du compteur 2018 = 1,70 € HT
- Mètre cube d'eau consommé en 2018 = 1,28 € HT
(rappel : le mètre cube d'eau 2017 = 1,28 € HT)
- Redevance Agence de Bassin 2018 = 0,06 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, accepte les propositions de tarifs 2018 pour la facture d'eau applicables au 1^{er} janvier 2018.

Pour copie conforme,
le Président, Mr DESNOTS



Les tarifs 2018 du Syndicat

LES TARIFS DU SYNDICAT POUR LA FACTURE D'EAU émise le 1^{er} janvier 2018

Abonnement HT 2018 : 88 €

Location du compteur 2018 HT : 1,70 €

Mètre cube consommé en 2017 HT : 1,28 €

Redevances :

Redevance pollution pour toutes les communes : 0,33 € HT

Redevance Agence Bassin pour toutes les communes : 0,06 € HT

Taux de tva appliqué sur l'ensemble de la facture : 5,5%

LES REDEVANCES PRELEVEES PAR LES ORGANISMES PUBLICS

*Elles apparaissent sur la facture d'eau de 2018
sous les appellations suivantes :*

- ***Redevance Pollution domestique*** : cette redevance de lutte contre la pollution jusque là appliquée seulement pour les consommateurs de la commune de STE FEREOLE l'est depuis le 1^{er} janvier 2008 pour tous les abonnés de l'ensemble des communes adhérentes du Syndicat. Son coût au mètre cube est calculé par l'Agence de l'Eau du Bassin. Elle est dans un premier temps perçue par le distributeur puis reversée à l'agence. Cette redevance permet notamment à l'Agence de l'Eau de financer des prêts ou des subventions aux collectivités locales pour réaliser des équipements et d'intervenir en matière de projets de protection des ressources d'eau.
En 2018 le taux de cette redevance est de 0,33 € HT pour toutes les communes adhérentes.
- ***Redevance Agence de Bassin*** : elle est due par la collectivité qui pompe l'eau en rivière ou en nappe pour alimenter son réseau. Elle est calculée à partir du volume annuel soustrait au milieu naturel. La collectivité répartit cette charge au prorata des volumes distribués aux usagers. Depuis l'année 2000, le Syndicat répercute cette redevance sur la facture de l'abonné. En 2018 elle est de 0,06 €.
Comme la redevance pollution, les fonds de la redevance Agence de Bassin reversés à l'Agence de l'Eau contribueront à la protection de l'environnement et au développement d'investissements des collectivités.

Ces deux redevances ne sont en aucun cas des recettes pour le Syndicat puisque le Syndicat les collecte auprès de l'abonné pour le compte de l'Agence de Bassin.

Ces recettes sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement.



Les factures d'eau

Découvrez pages suivantes :

- ◆ une facture d'eau spécimen *au 1^{er} janvier 2018* pour 120 m³ d'eau consommés
- ◆ une facture d'eau spécimen *au 1^{er} janvier 2019* pour 120 m³ d'eau consommés

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT

8, rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. : 05.55.29.45.10
eau.maumont@orange.fr

**AVIS DES SOMMES
A PAYER
N° 000617**

Référence : 2018-617

Comptable chargé du recouvrement

TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE
PLACE MARTIAL BRIGOULEIX

BP314
19011 TULLE CEDEX
Tél.: 05.55.20.78.30

Réf. Banc. : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065
BDFEFPCCCT

Emis le : 01 janvier 2018

Exp. TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE 19011 TULLE CEDEX

M

FACTURE SPECIMEN

Adresse de consommation

32 LES ALLEUX
19330 ST MEXANT

19330 ST MEXANT

PERIODE : Annuelle 2018

Détail de la facturation	Quantité	Prix unitaire	T.V.A. €	T.V.A. %	Montant H.T.	
Commune de SAINT MEXANT						
Consommation Eau 2017	120	1,28	8,45	5,50	153,60	
abonnement eau 2018	1	88,00	4,84	5,50	88,00	
location compteur	1	1,70	0,09	5,50	1,70	
redevance Agence de Bassin	120	0,06	0,40	5,50	7,20	
redevance pollution domestique	120	0,33	2,18	5,50	39,60	
PAIEMENT A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC A ENVOYER A LA TRESORERIE PRINCIPALE DE TULLE						
Ce montant est à régler avant le : 15/02/2018					Total Hors Taxe	290,10
					Total T.V.A.	15,96
					Total à payer (€) :	306,06

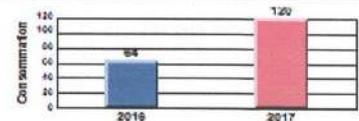
Prix du litre d'eau (hors abonnement): 0,00176 €/litres

Coût de l'abonnement: 94,63000 €

Détail T.V.A.	Eau : (5.5 %)
	15,96

N° Abonné	N° Compteur	Déterminé par	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation M³
00149	54936		11/10/2016-1628	04/10/2017-1748	120

Historique de consommation	2016	2017
	64 M³	120 M³



Extrait du titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du Livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D.1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales.

Talon à joindre à tout règlement

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT - Rôle N° 04
Annuelle
du 01/01/2018 au 31/12/2018

Exercice	N° Facture	Emis le	Payeur	Bordereau	Titre	Total à Payer (€)
2018 / 1	000617	01/01/2018	Ab. N° 00149 19330 ST MEXANT	1	3	306,06

Payable à : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

Commune Réf. : ST MEXANT

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT

8, rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. : 05.55.29.45.10
eau.maumont@orange.fr

**AVIS DES SOMMES
A PAYER
N° 000225**

Référence : 2019-.....

Comptable chargé du recouvrement

TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE
PLACE MARTIAL BRIGOULEIX
BP314
19011 TULLE CEDEX
Tél.: 05.55.20.78.30

Réf. Banc. : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065
BDFEFRPPCCT

Emis le : 01 janvier 2019

FACTURE SPECIMEN

Exp. TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE 19011 TULLE CEDEX

M

Adresse de consommation

19270 SAINTE FEREOLE

19270 SAINTE FEREOLE

PERIODE : Annuelle 2019

Détail de la facturation	Quantité	Prix unitaire	T.V.A. €	T.V.A. %	Montant H.T.	
Commune de SAINTE FEREOLE						
abonnement eau 2019	1	98,00	5,39	5,50	98,00	
Consommation Eau 2018	120	1,28	8,45	5,50	153,60	
redevance Agence de Bassin	120	0,06	0,40	5,50	7,20	
redevance pollution domestique	120	0,33	2,18	5,50	39,60	
PAIEMENT A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC A ENVOYER A LA TRESORERIE PRINCIPALE DE TULLE						
Ce montant est à régler avant le : 15/02/2019					Total Hors Taxe	298,40
					Total T.V.A.	16,42
					Total à payer (€) :	314,82

Prix du litre d'eau (hors abonnement): 0,00176 €/litres

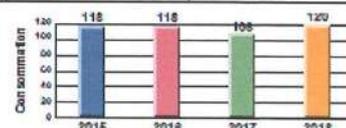
Coût de l'abonnement: 103,39000 €

Détail T.V.A. Eau : (5,5 %)
16,42

N° Abonné	N° Compteur	Déterminé par	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation M³
00....	10457295		27/09/2017-892	26/09/2018-1012	120

Historique de consommation

2015	2016	2017	2018
118 M³	118 M³	108 M³	120 M³



Extrait du titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du Livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D.1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales.

Talon à joindre à tout règlement

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT - Rôle N° 03
Annuelle
du 01/01/2019 au 31/12/2019

Exercice	N° Facture	Emis le	Payeur	Bordereau	Titre	Total à Payer (€)
2019 / 1	000.....	01/01/2019	Ab. N° 00181 19270 SAINTE FEREOLE	1	2	314,82

Payable à : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

Commune Réf. : CHANTEIX



Evolution des tarifs HT du Syndicat de 2012 à 2019

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>facture au 1er janvier : →</i>								
LOCATION DU COMPTEUR	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	
ABONNEMENT	85,00	86,00	86,00	88,00	88,00	88,00	88,00	98,00
METRE CUBE D'EAU <i>consommé année N-1</i>	1,14	1,20	1,22	1,24	1,28	1,28	1,28	1,28
REDEVANCE AGENCE DE BASSIN	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
<small>TARIFS FOURNIS PAR L'AGENCE ADOUR GARONNE</small>								
REDEVANCE POLLUTION	0,293	0,300	0,305	0,31	0,315	0,32	0,33	0,33

Evolution des tarifs HT du Syndicat de 2012 à 2019 pour 120 M3

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
LOCATION DU COMPTEUR	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	
ABONNEMENT	85,00	86,00	86,00	88,00	88,00	88,00	88,00	98,00
METRE CUBE consommé année n-1	1,14	1,20	1,22	1,24	1,28	1,28	1,28	1,28
REDEVANCE AGENCE BASSIN			0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
REDEVANCE POLLUTION			0,305	0,31	0,315	0,32	0,33	0,33
TOTAL EAU HT pour 120 M3 en €	223,50	231,70	277,90	282,90	288,30	288,90	290,10	298,40



120 m3 est le seuil de référence pour la consommation moyenne d'un foyer français de 3 personnes.

l'augmentation 2018/2019 est de 8,30 euros soit +2,86%

EVOLUTION DU PRIX TTC DU M3 POUR 120 M3 POUR TOUTES LES COMMUNES ADHERENTES AU SYNDICAT DEPUIS JANVIER 2012

janv-12	janv-13	janv-14	janv-15	janv-16	janv-17	janv-18	janv-19	
<u>total TTC facturé</u> 120 m ³								
<u>278,15 €</u> 120	<u>287,64 €</u> 120	<u>293,18 €</u> 120	<u>298,46 €</u> 120	<u>304,16 €</u> 120	<u>304,79 €</u> 120	<u>306,06 €</u> 120	<u>314,82 €</u> 120	VARIATION 2018/2019
2,31 €	2,40 €	2,44 €	2,49 €	2,53 €	2,54 €	2,55 €	2,62 €	2,75% (+ 0,07 €)

RÉCAPITULATIF ENCAISSEMENTS ROLES 2018- SITUATION AU 31/12/2018

	Montant TTC facturé	Montant TTC encaissé Au 31/12/18	Reste à Recouvrir Au 31/12/18	% de recouvrements Au 31/12/18
FAVARS	126 341,91	124 339,67	2 002,24	98 %
ST HILAIRE	119 177,89	115 439,99	3 737,90	97 %
VENARSAL	57 764,29	57 427,10	337,19	99 %
ST GERMAIN	146 642,75	144 380,19	2 262,56	98 %
STE FEREOLE	254 970,60	251 023,06	3 947,54	98 %
LAGRAULIERE	2 678,65	2 448,36	230,29	91 %
CHANTEIX	78 304,85	76 830,96	1 473,89	98 %
ST MEXANT	157 154,78	155 117,86	2 036,92	99 %
ST CLEMENT	46 429,94	46 429,94	0	100 %
TOTAL	989 465,66	973 437,13	16 028,53	98 %

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT – FACTURES D'EAU 2018 – ETAT DES REDUCTIONS

FACTURATION EAU	MONTANT TTC facturé	MONTANT TOTAL TTC DES REDUCTIONS SUR FACTURES	TAUX REDUCTIONS/FACTURATION	NATURE DES REDUCTIONS
ST MEXANT	157 154,78	151,01 €	0,10 %	1 réduction abonnement suite à décès
STE FEREOLE	254 970,60	256,22 €	0,10 %	1 réduction sur conso suite à fuite après compteur 1 réduction abonnement suite à vente 1 annulation totale de facture suite à vente
ST GERMAIN LES VERGNES	146 642,75	940,71 €	0,64 %	1 réduction exceptionnelle sur consommation 1 réduction abonnement suite à déménagement 1 réduction sur conso suite à fuite après compteur
FAVARIS	126 341,91	543,38 €	0,43%	1 réduction sur conso suite à fuite après compteur 1 réduction abonnement suite à la vente 1 annulation totale de facture suite à déménagement
VENARSAL	57 764,29	815,53 €	1,41 %	1 réduction abonnement suite à vente 1 réduction abonnement suite à déménagement 1 réduction sur conso suite à fuite après compteur
CHANTEIX	78 304,85	94,63 €	0,12 %	1 réduction abonnement suite à location de maison
ST HILAIRE-DEVROUX	119 177,89	296,73 €	0,25 %	1 réduction sur conso suite à fuite après compteur 1 réduction abonnement suite à résiliation 1 annulation totale de facture
ST CLÉMENT	46 429,94			
LAGRAULIÈRE	2 678,65			
TOTAUX	989 465,66	3 098,21 €	0,31 %	5 réductions sur consommation 8 réductions sur abonnement 3 annulations totales de factures 1 réduction exceptionnelle

LE MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES POUR L'ANNEE 2018 EST DE : 5 113,64 €

LE TAUX DE RECLAMATIONS ECRITES EST DE 0% : Sont prises en compte les réclamations sur le goût, les fuites avant compteur, la lisibilité des factures, la qualité de la relation clientèle, etc. Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés.

OBSERVATOIRE DU PRIX DE L'EAU DEPUIS 2014

**AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

DE LA RIVIERE AU VERRE, L'EAU A UN COUT

❖ FACTURATION 2014

2,44 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m³/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 1,95 €/m³ pour le service de distribution d'eau
- 0,36 €/m³ pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m³ pour la TVA

❖ FACTURATION 2015

2,49 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m³/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 1,99 €/m³ pour le service de distribution d'eau
- 0,37 €/m³ pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m³ pour la TVA

❖ **FACTURATION 2016**

2,53 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m³/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,03 €/m³ pour le service de distribution d'eau**
- **0,37 €/m³ pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
 - **0,13 €/m³ pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2017**

2,54 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m³/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,03 €/m³ pour le service de distribution d'eau**
- **0,38 €/m³ pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
 - **0,13 €/m³ pour la TVA**

❖ **FACTURATION 2018**

2,55 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m³/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,03 €/m³ pour le service de distribution d'eau**
- **0,39 €/m³ pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
 - **0,13 €/m³ pour la TVA**

❖ FACTURATION 2019

2,62 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m³/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,10 €/m³ pour le service de distribution d'eau**
- **0,39 €/m³ pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
 - **0,13 €/m³ pour la TVA**



Les travaux réalisés par les agents du service technique

Outre la principale recette générée par la vente de l'eau, les agents du service technique du Syndicat réalisent différents travaux : déplacements de compteurs, réparations de conduites suite à des coupures accidentelles et surtout des branchements. Ces travaux génèrent des recettes.

En 2012 = 59 638,69 € HT

En 2013 = 72 137,67 € HT

En 2014 = 44 299,12 € HT

En 2015 = 39 003,43 € HT

En 2016 = 31 791,43 € HT

En 2017 = 41 063,09 € HT

En 2018 = 46 045,28 € HT

Les agents du Syndicat réalisent tous les branchements, hormis les branchements longs et complexes qui sont confiés à des entreprises. Pour 2018, une hausse de 4 982,19 € HT des recettes générées par les travaux est constatée par rapport à celles de 2017.

LES DEPLACEMENTS DE COMPTEURS OU DE CONDUITES

Pour ces travaux, seuls les frais relatifs aux matériels utilisés (tuyaux, robinets, purges...) et aux heures de main d'œuvre sont facturés aux abonnés.

Le coût horaire de la main d'œuvre pour 2018 est de 40 € HT.

En 2018, le Syndicat a facturé 3 déplacements de compteurs

LES REPARATIONS DE FUITES

En cas de coupures accidentelles de conduites du réseau faites par un particulier ou une entreprise, des frais de réparations sont facturés pour les pièces, la location de matériels, la main d'œuvre, les déplacements... auxquels s'ajoute un forfait représentant la remise en service du réseau :

❖ TARIFS 2018 (en vigueur depuis le 31/03/2009)

- Pour un particulier {tarifs HT):
 - 42 € pour un diamètre de conduite de 25,32 et 40
 - 60 € pour un diamètre de conduite de 50,63 et 75
 - 80 € pour un diamètre de conduite de 90,110 et 125
 - 100 € pour un diamètre de conduite de 140 et 160
 - 120 € pour un diamètre de conduite de 200 et 250
- Pour une entreprise {tarifs HT):
 - 42 € pour un diamètre de conduite de 25,32 et 40
 - 80 € pour un diamètre de conduite de 50,63 et 75
 - 140 € pour un diamètre de conduite de 90,110 et 125
 - 190 € pour un diamètre de conduite de 140 et 160
 - 290 € pour un diamètre de conduite de 200 et 250

En 2018, 2 factures de réparations émises

REPLACEMENT DE COMPTEURS GELES

❖ TARIFS 2018

- Forfait pour remplacement d'un compteur gelé 100 € HT

En 2018, 7 remplacements de compteurs gelés ont été facturés

FERMETURE ET REOUVERTURE DE COMPTEURS

❖ TARIFS 2018 pour fermeture ou réouverture de compteur : forfait à 60 € TTC

En 2018, 11 fermetures et 5 réouvertures de compteurs ont été facturées

LES BRANCHEMENTS [ACCES AU RESEAU]

❖ TARIFS 2018 (en vigueur depuis le 01/05/2018)

- Forfait pour tout branchement de 0 à 5 mètres :

- 766,40 € TTC sans traversée de route hors regard
- 1 231,52 € TTC avec traversée de route hors regard

- A ce tarif ci-dessus, il faut rajouter le prix du regard :

- espace vert : 191,00 € TTC
- accotement : 292,29 € TTC
- voirie : 559,32 € TTC

- Au delà de 5 M, en plus du forfait il sera facturé :

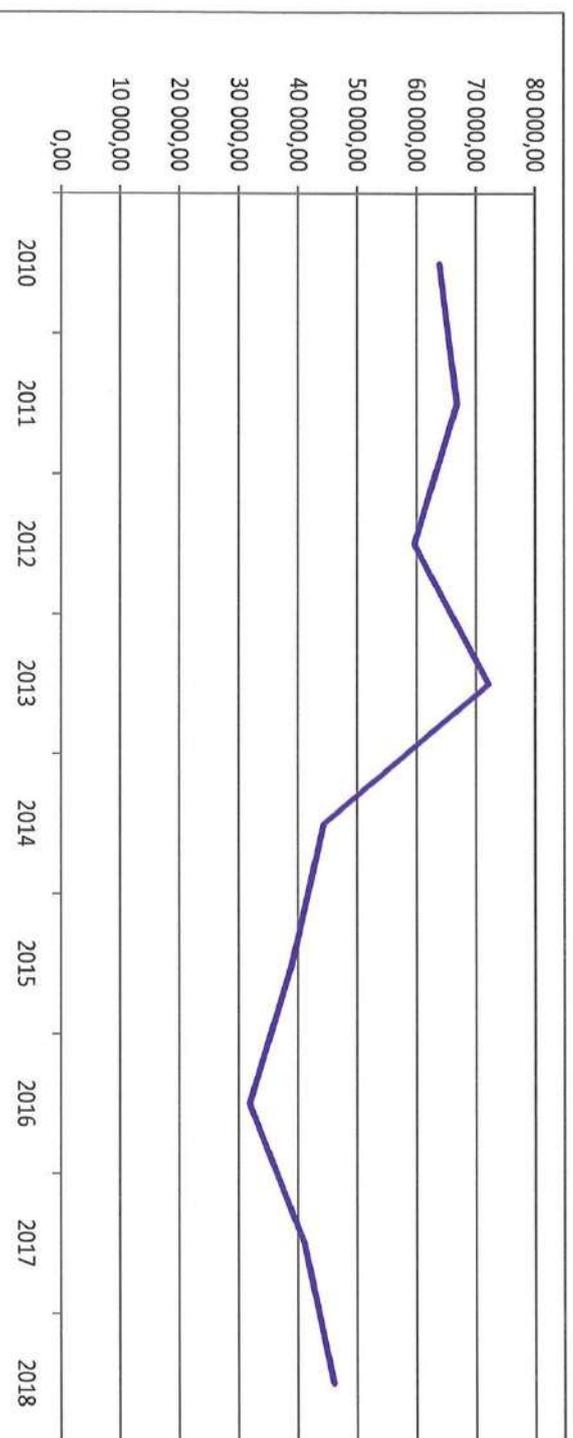
- 24,46 € TTC le ML supplémentaire sans traversée de route
- 115,20 € TTC le ML supplémentaire avec traversée de route

En 2018, le Syndicat a facturé 32 branchements soit 17 de moins qu'en 2017.

Recettes HT en €

**générées par les travaux (branchements ...)
de 2010 à 2018**

AN	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MONTANT HT FACTURÉ PAR LE SYNDICAT	63 863,77	66 832,30	59 638,69	72 137,67	44 299,12	39 003,43	31 791,43	41 063,09	46 045,28



recettes totales ht réalisées

	2014	% par rapport au total des recettes	2015	% par rapport au total des recettes	2016	% par rapport au total des recettes	2017	% par rapport au total des recettes	2018	% par rapport au total des recettes
vente de l'eau aux abonnées	883 977,42	87%	893 736,93	88%	967 346,78	89%	966 130,00	88%	951 189,95	88%
travaux	44 299,12	4%	39 003,43	4%	31 791,43	3%	41 063,09	4%	46 045,28	4%
autres recettes	88 791,77	9%	83 800,19	8%	93 100,35	8%	91 880,28	8%	88 627,79	8%
TOTAL HT DES RECETTES (hors excédents reportés)	1 017 274,75		1 016 540,55		1 092 238,56		1 099 073,37		1 085 863,02	

COMMENTAIRES

VENTE DE L'EAU : les recettes 2018 sont inférieures à celles de 2017 :

- 14 940,05 € (-1,54%)

TRAVAUX : les recettes 2018 sont supérieures à celles de 2017 :

+ 4 982,19 € (+ 12%)

AUTRES RECETTES DIVERSES : les recettes 2018 sont inférieures à celles de 2017 :

- 3 252,49 € (- 3,50%)

CONCLUSION

la vente de l'eau est la recette principale du Syndicat.

*Le montant total des recettes 2018 (hors excédents reportés) est en baisse par rapport à 2017 :
- 13 210,35 € (- 1,20%)*



Bilan financier 2018

**Période du 1^{er} janvier 2018
au
31 décembre 2018**

Section exploitation

En 2018

Dépenses réalisées : 1 017 771,99

Recettes réalisées : 1 519 349,27

Soit un excédent = **501 577,28**

En 2017

+ 68 091,03

Dépenses réalisées : 960 199,76

Recettes réalisées : 1 393 686,01

Soit un excédent = **433 486,25**

Dépenses d'exploitation

En 2018

Dépenses réalisées : **1 017 771,99**

En 2017

+ 57 572,23

Dépenses réalisées : **960 199,76**

CHAPITRE 011 :

CHARGES A CARACTERES GENERALES

Dépenses 2018 : **382 311,01**

+ 27 743,96

Dépenses 2017 : **354 567,05**

**Les postes dont les dépenses ont
diminué par rapport à 2017
sur le chapitre 011**

c/6061 (factures élec) :

dépenses 2018 = 41 161,53

- 10212,44

dépenses 2017 = 51 373,97

c/615 (entretiens et réparations sur

biens immobiliers et mobiliers) :

dépenses 2018 = 64 271,08

- 16673,28

dépenses 2017 = 80 944,36

c/622 (analyses) :

dépenses 2018 = 11 485,67

-2 088,11

dépenses 2017 = 13 573,78

c/626 (frais postaux et télécom) :

dépenses 2018 = 7 250,78

-588,43

dépenses 2017 = 7 839,21

c/635 (impôts fonciers) :

dépenses 2018 = 1 238,00

- 813,00

dépenses 2017 = 2 051,00

c/6378 (redevance/prélèvements

de l'Agence Adour Garonne)

dépenses 2018 = 23 223,00

- 259,00

dépenses 2017 = 23 482,00

Les postes dont les dépenses ont
augmenté par rapport à 2018
sur le chapitre 011

c/6063 (fournitures d'entretien)

dépenses 2018 = 96 348,39

dépenses 2017 = 68 567,56

+ 27 780,83

c/6064 (fournitures administratives)

dépenses 2018 = 3711,91

dépenses 2017 = 1019,48

+ 2692,43

c/6066 (carburants) :

dépenses 2018 = 8552,52

+ 667,91

dépenses 2017 = 7884,61

c/6068 (autres matières et fournitures)

dépenses 2018 = 84 129,72

+ 24 246,27

dépenses 2017 = 59 883,45

c/613 (location de matériel) :

dépenses 2018 = 8326,18

+ 4114,00

dépenses 2017 = 4212,18

11

CHAPITRE 012 :

CHARGES DE PERSONNEL

Dépenses 2018 : **292 188,81**

+ 30 881,27

Dépenses 2017 : **261 307,54**

CHAPITRE 014 :

REDEVANCE POLLUTION

Dépenses 2018 : **111 055,00**

Dépenses 2017 : **110 753,00**

soit + 302,00 €

CHAPITRE 65

(admissions en non valeur) :

dépenses 2018 : 12 868,57

+ 2 969,23

dépenses 2017 : 9 899,34

CHAPITRE 66

(charges financières) :

dépenses 2018 : 41 263,67

+ 2 310,93

dépenses 2017 : 43 574,60

CHAPITRE 68 (dotations aux amortissements)

dépenses 2018 : 177 683,15

- 2 001,33

dépenses 2017 : 179 684,48

Recettes d'exploitation

En 2018

Recettes réalisées : **1 519 349,27**

En 2017

Recettes réalisées : **1 393 685,94**

+ 125 663,33

Recettes vente eau 2018 :

950 616,05

- 14 935,90

recettes vente eau 2017 :

965 561,95

Recettes branchements 2018 :

46 045,28

+ 4 982,19

Recettes branchements 2017 :

41 063,09

Année 2018 : 32 branchements réalisés

C/778 : produits exceptionnels

recettes 2018 : **1 092,67**

c/777 : amortissements subventions

Recettes 2018 : **81 213**

+ 3 452,00

Recettes 2017 : **77 761**

Excédents reportés :

Excédent 2017 reporté : **433 486,25**

+ 138 873,61

Excédent 2016 reporté : **294 612,64**

Section investissement

en 2018

dépenses réalisées : 406 595,23

recettes réalisées : 646 145,78

soit un excédent = **+239 550,55**

en 2017

dépenses réalisées : 662 202,20

recettes réalisées : 764 484,83

soit un excédent = **+ 102 282,63**

Le point sur les dépenses d'investissement réalisées en 2018

c/203 : **14 664,14** (MO SOCAMMA pour PAB ST MEXANT et CANA STE FEREOLE...)

c/211 : **616,00** (honoraires géomètre pour bornage terrains lotissement le Mamelon, frais notariés pour réservoir du Pilou à St Hilaire)

c/2156 : **15 372,63** (achats de compteurs, débitmètres)

c/218 : **2 619,47** (achat ordinateur portable et imprimante pour le ST)

c/2315 : **239 449,98** (solde travaux PAB ST MEXANT et CANA STE FEREOLE TF ET TO)

Le point sur les recettes d'investissement réalisées

en 2018 :

reprise de l'excédent 2017 = **102 282,63**

versement subvention Conseil Départemental

= **116 430,00**

souscription emprunt CA = **249 750,00**

amortissements 2018 = **177 683,15**



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

BILAN EMPRUNTS AU 1^{ER} JANVIER 2018

3 EMPRUNTS A LA CAISSE EPARGNE A ECHEANCE ANNUELLE ET TAUX FIXE

- DETTE EN CAPITAL AU 01/01/2018 : 1 101 623,65 Euros
- DETTE EN CAPITAL AU 31/12/2018 : 1 048 963,64 euros
- ANNUITE 2018 A REMBOURSER : 95 798,81 € dont 43 138,80 € pour les intérêts et 52 660,01 € pour le capital

 DETAIL DES 3 EMPRUNTS EN COURS :

1. **EMPRUNT DE 122 000 € :**

Taux fixe (3,35%)

Souscrit pour 15 ans

Dernière échéance à rembourser le 01/04/2020

Annuité de 10 241 € libérée pour 2021

2. **EMPRUNT DE 80 000 € :**

Taux fixe (5,05%)

Souscrit pour 15 ans

Dernière échéance à rembourser le 01/05/2023

Annuité de 7 503 € libérée pour 2024

3. **EMPRUNT DE 1 400 000 € :**

Taux fixe (3,89%)

Souscrit pour 30 ans

Dernière échéance à rembourser le 05/01/2036

Annuité de 78 057 € libérée pour 2037

L'état de la dette du Syndicat pour 2018

**DETTE EN CAPITAL
AU 01/01/2018**



➤ **TOTAL : 1 101 623,65 €**

ANNUITES 2018



CAPITAL
➤ 52 660,01 €



INTERETS
➤ 43 138,80 €



ANNUITES A PAYER EN 2018
➤ 95 798,81 €

Edition pour le budget

Exercice 2018

Emprunt Contrat / Libellé	Durée (année)	Taux (%)	Dettes à l'origine	Capital au 01/01/2018	Annuité	Intérêts + frais divers	Capital	Capital au 31/12/2018	Intérêts du 01/01/2018 à la dernière échéance 2018	Intérêts de la dernière échéance 2018 au 31/12/2018	Intérêts de la dernière échéance 2017 au 31/12/2017	Organisme prêteur
0519280 PROGRAMME DE TRAVAUX 2005	15	3,35	122 000,00	28 771,98	10 240,30	963,86	9 276,44	19 495,54	243,64	488,01	720,22	CAISSE DEPARAGNE
714482 EMPRUNT STATION	30	3,89	1 400 000,00	1 034 833,94	78 056,38	40 255,04	37 801,34	997 032,60	559,10	38 245,90	39 895,94	CAISSE DEPARAGNE
7544924 EMPRUNT MISE EN CONFORMITE DES CAPTAGES	15	5,05	80 000,00	38 017,73	7 502,13	1 919,90	5 582,23	32 435,50	645,30	1 087,44	1 274,60	CAISSE DEPARAGNE
0000203494 EMPRUNT TRAVAUX CANA STE FEREOLE	15	1,48	250 000,00	0,00				250 000,00		2 155,35		CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE
TOTALX			1 892 000,00	1 101 623,65	95 798,81	43 138,80	52 660,01	1 298 963,64	1 448,04	41 976,70	41 890,76	

**DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DU SYNDICAT
AU 31 DECEMBRE 2018**

EMPRUNT	EMPRUNT N°1 122 000 €	EMPRUNT N°2 1 400 000 €	EMPRUNT N°3 80 000 €	
annuités	10 240,30 €	78 056,38 €	7 502,13 €	
capital restant dû au 31/12/2018	19 495,54	997 032,60	32 435,51	<i>total</i>
				1 048 963,65

MONTANT TOTAL DE L'ENCOURS DE LA DETTE : CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2018 : 1 048 963,65 €

EPARGNE BRUTE ANNUELLE 2018 (Capacité d'Autofinancement Brute) : 164 561,18 €

(recettes réelles de fonctionnement 2018 : 1 004 650,02 - dépenses réelles de fonctionnement 2018 : 840 088,84)

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE AU 31/12/2018 = $\frac{1\,048\,963,65}{164\,561,18} = 6,37$ soit 6 ans 3 mois

Pour l'année 2018 :

Le Syndicat totalise au 1er janvier 2018 trois emprunts à la Caisse d'Epargne

Au 1^{er} janvier 2018 les emprunts en cours :

Emprunt de 122 000 € souscrit en 2005 pour divers travaux d'adduction d'eau dernière échéance 01/04/2020

Emprunt de 80 000 € souscrit en 2008 pour dossier de mise en conformité des captages dernière échéance 01/05/2023

Emprunt de 1 400 000 € souscrit en 2007 pour la nouvelle unité de traitement dernière échéance 05/01/2036

Pour l'année 2019

Nouvel emprunt de 250 000 € souscrit au CREDIT AGRICOLE en 2018 avec une première échéance au 1^{er} mars 2019 pour 18 628.77 € (échéance annuelle fixe). Cet emprunt est destiné à financer des travaux AEP canalisation de Ste Féréole. La dernière échéance est fixée au 1^{er} mars 2033.

les dépenses d'investissement réalisées en 2018

(hors amortissements des subventions et remboursement du capital des emprunts)

DESIGNATION DU PROGRAMME	DEPENSES BUDGETEES	DEPENSES HT REALISEES
frais études (MO SOCAMA pour travaux PAB ST MEXANT et cana STE FEREOLE)	sur chapitre 20 : 98 000,00	14 664,14
achats terrains (frais notariés réservoir du Pilou, honoraires géomètres pour lotissement le Mamelon à Favars) achats matériels spécifiques exploitation (compteurs d'eau et déblimètres) achat d'un ordinateur portable et imprimante pour le ST	sur chapitre 21 : 81 900,00	616,00 15 372,63 2 619,47
PAB St Mexant cana Ste Feréole	sur chapitre 23 : 608 200,00	56 189,95 183 260,03
TOTAUX	788 100,00	272 722,22

Commentaires

En 2018 :

En ce qui concerne les achats divers de matériels budgétés et réalisés en investissement, le Syndicat a acheté en 2018 :

- *350 compteurs d'eau volumétriques*
- *54 compteurs d'eau équipés pour la télérelève*
- *1 débitmètre DN 50 avec émetteur*
- *1 module d'enregistrement de données*

Tous les travaux AEP en cours sont terminés au 31 décembre 2018 (PAB ST MEXANT et les 2 premières tranches de la canalisation de Ste Féréole).

Le programme de travaux relatif à l'agrandissement du siège à Favars n'a pas commencé.

IV - LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre, des indicateurs de performance ont été définis. Il s'agit d'indicateurs permettant de suivre les différentes composantes du service et qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances. Il s'agit d'outils de pilotage facilitant l'inscription des services dans une démarche de progrès. Pour les usagers, ils constituent des éléments d'explication du prix de l'eau.

Les indicateurs ont fait l'objet de définitions standardisées, élaborées par un groupe de travail associant des experts représentatifs des acteurs de la gestion des services de l'eau : représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés. Ces indicateurs doivent être renseignés chaque année par l'ensemble des services au sein du rapport annuel sur le prix et la qualité des services.

Les indicateurs sont de 2 types : des indicateurs descriptifs, qui permettent de caractériser le service et des indicateurs de performance qui permettent d'évaluer sa qualité et sa performance.

Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 17, dont 3 indicateurs descriptifs. Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvements jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'utilisateur. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social. Chaque indicateur est défini par une fiche codée détaillée fournissant toutes les explications sur ses modalités de calcul et son interprétation et ses limites.

**LES 17 INDICATEURS DE PERFORMANCE 2018
DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT**

THEME	TYPE INDICATEUR	CODE FICHE	LIBELLE	2015	2016	2017	2018
abonnés	descriptif	D101.0	estimation du nombre habitants desservis	7604	7685	7892	8 018
abonnés	descriptif	D102.0	prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,49 €	2,53 €	2,54 €	2,55 €
abonnés	descriptif	D151.0	délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	30 jrs	30 jrs	30 jrs	30 jrs
qualité de l'eau	performance	P101.1	taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (microbiologie)	100 %	100 %	100 %	100 %
qualité de l'eau	performance	P102.1	taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (physico-chimiques)	88,6%	94,4%	100 %	100 %
qualité de l'eau	performance	P108.3	indice d'avancement de protection de la ressource en eau	100 %	100 %	100 %	100 %
réseau	performance	P103.2	indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	110	110	110
réseau	performance	P104.3	rendement du réseau de distribution	78 %	78 %	78 %	77 %
réseau	performance	P105.3	indice linéaire des volumes non comptés		0,72	0,71	0,79
réseau	performance	P106.3	indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	0,72	0,72	0,71	0,79
réseau	performance	P107.2	taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0 %	0,06 %	0,73 %	0,3 %
abonnés	performance	P155.1	taux de réclamations écrites	0 %	0 %	0 %	0 %
abonnés	performance	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %	100 %	100 %
abonnés	performance	P151.1	taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	41 %	70 %	56 %	79 %
gestion financière	performance	P109.0	montant en € des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	1534,23	4481,52	2239,45	5113.64
gestion financière	performance	P153.2	durée d'extinction de la dette	7ans et 8mois	5 ans et 9 mois	4 ans et 6 mois	6 ans et 3 mois
gestion financière	performance	P154.0	taux impayés sur les factures d'eau au 31/12	2 %	4 %	2%	2%



Quelques photos des interventions du service technique



Réfection d'une nourrice 4 compteurs à Favars



Sondages pour remplacement d'une vanne de sectionnement
à St Mexant



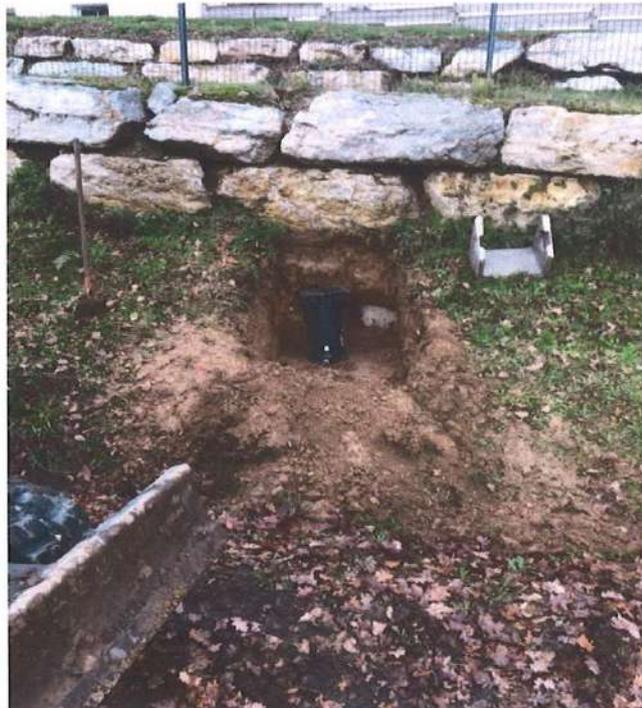


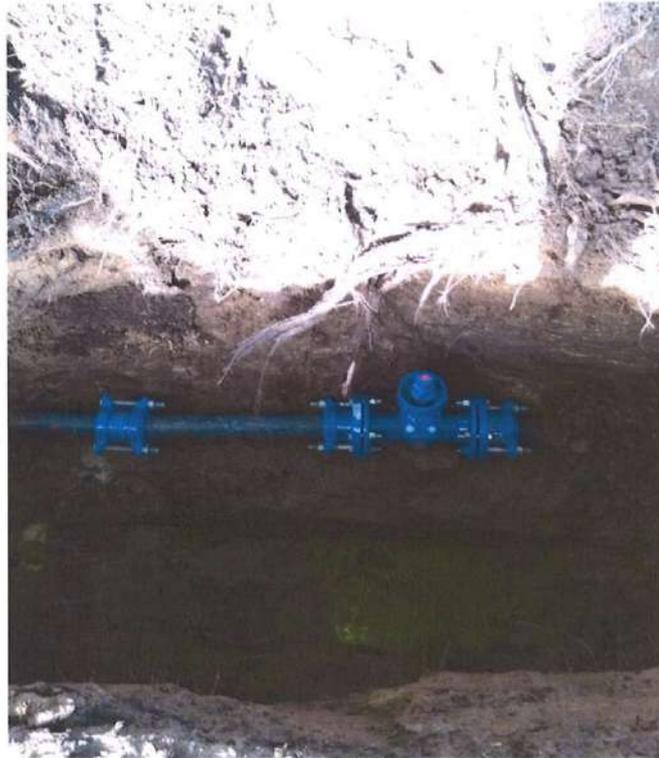
Mise en place de vannes DN65





Mise en place d'un regard MECELEC en domaine public à Ste Féréole





Fuite sur canalisation PVC + pose d'une vanne de sectionnement DN 60 à Chanteix





Réparation d'un té collé sur branchement à St Germain Les Vergnes





Mise à niveau d'un regard à Favars

L'article 161 de la loi modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition 2019
CHIFFRES 2018

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2015, le prix moyen de l'eau sur le bassin Adour-Garonne était de 3,96 €TTC/m³ (Source SISPEA).

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers (consommateurs, activités économiques) en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement (loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006).

La majeure partie des redevances est perçue via la facture d'eau payée par les abonnés domestiques aux services des eaux (mairies ou syndicats d'eau ou leurs délégataires). Chaque habitant contribue ainsi individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement, au travers du prix de l'eau.

QUI PAIE QUOI À L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ?

En 2018, le montant global des redevances de l'agence de l'eau s'est élevé à environ 290 M€ dont 245 M€ en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).



Redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau en 2018 ?

LES AIDES DE L'AGENCE*

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. En 2018, elles ont représenté 347 M€ environ.



Aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau en 2018 ?

* S'y ajoutent le prélèvement opéré par l'Etat, le financement des opérateurs de la biodiversité (AFB, parcs nationaux et ONCFS) et le fonctionnement de l'Agence.

EXEMPLES D' ACTIONS AIDÉES EN 2018 PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

POUR DÉPOLLUER LES EAUX

En 2018, environ 150 M€ d'aides ont été consacrés à la résorption des pollutions domestiques, ainsi :

- 47 nouvelles stations d'épuration ont été mises en fonctionnement. Elles permettent de traiter les rejets de 86 000 EH (équivalent habitants).
- Près de 1700 installations d'assainissement non collectif ont été réhabilitées avec l'aide de l'agence.

POUR LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS INDUSTRIELLES ET TOXIQUES

Un important effort en matière de réduction des pollutions est fait dans le domaine industriel. En effet, 18 M€ d'aides ont été accordées par l'Agence en 2018, ce qui permettra :

- La réduction des rejets de plus de 165 tonnes annuelles de DCO (demande chimique en oxygène).

En 2018, quasiment tous les investissements (ou études) financés par l'agence de l'eau ont porté sur des masses d'eau en état dégradé.

POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU POTABLE

En 2018, 35 M€ d'aides ont été consacrés à l'eau potable, ainsi :

- 39 procédures de mise en place de périmètre de protection de captage d'eau potable ont été lancées,
- Des travaux ont été engagés sur 97 captages d'eau potable,
- 66 unités de distribution non conformes ont été supprimées,
- A noter également les aides sur les plans d'action territoriaux ci-après.

POUR RESTAURER ET PROTÉGER LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, LA BIODIVERSITÉ, LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA GESTION DES EFFETS CLIMATIQUES

En 2018, environ 65 M€ d'aides ont été consacrés à la protection des milieux aquatiques, ainsi :

- Plus de 2000 km de cours d'eau ont pu être restaurés,
- Près de 130 ouvrages du bassin ont été équipés en vue d'assurer la continuité écologique (possibilité de circulation des espèces animales et le bon déroulement du transport des sédiments).

AGRICULTURE

Plus de 37 M€ ont été consacrés en 2018 à la lutte contre les pollutions diffuses, dont notamment :

- Près de 21 M€ de conversion à l'agriculture biologique CAB pour 616 exploitations,
- 5 M€ d'aide dans le cadre d'Ecophyto II (2,3 M€ pour l'acquisition de matériel innovant ou de substitution et 2,7 M€ pour les « groupes 30 000 » et démarches collectives),
- Le bassin compte 81 captages prioritaires identifiés en 2016 dans le SDAGE (sur les 1000 identifiés actuellement sur l'ensemble du territoire français) : une démarche de reconquête de la qualité de l'eau brute est engagée sur tous les captages qui le nécessitaient : une aire d'alimentation a été délimitée, et 54 captages font d'ores et déjà l'objet d'un plan d'action adapté pour modifier les pratiques des agriculteurs en faveur de la protection de la ressource en eau.

POUR LA GESTION SOLIDAIRE DES EAUX

- Sur le bassin, 54 M€ d'aides ont été attribués en faveur des collectivités rurales, spécifiquement dans le cadre de la solidarité entre territoires urbains et ruraux.
- A l'international, 24 projets ont été soutenus dans plus de 20 pays différents.



PROGRAMME
2013/2018

BILAN DU 10^{ème} PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE

1,7 milliard d'aides ont été accordées entre 2013 et 2018.

Des réussites comme la protection des captages ainsi que l'aide à la conversion au bio et à la réduction des pollutions domestiques notamment sont des avancées dans la poursuite des objectifs DCE.

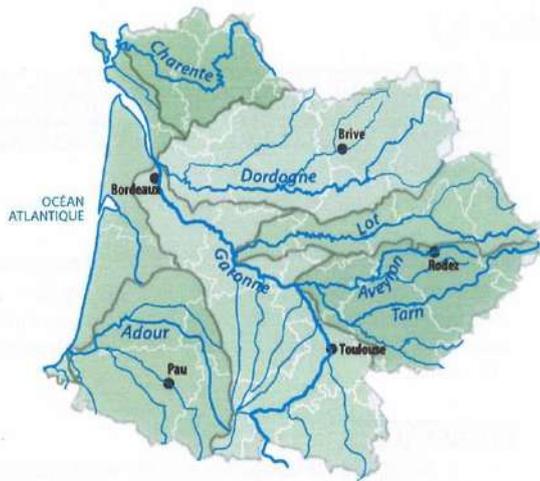


Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux — SDAGE — en application de la DCE — Directive Cadre sur l'Eau —, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale :

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des SDAGE.

Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du ministère chargé de l'environnement. Elles regroupent 1700 collaborateurs et ont pour mission de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.



L'agence de l'eau Adour-Garonne

La carte d'identité du bassin Adour-Garonne

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km², soit 1/5e du territoire national).

Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km.

Sur ses 6 800 000 habitants, 30 % vivent en habitat éparé.

C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelque 7 000 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

Agence de l'eau Adour-Garonne
90 rue du Férétra
CS 87801
31078 Toulouse cedex 4

Tél. 05 61 36 37 38
Fax 05 61 36 37 28

Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Adour-Garonne :
www.eau-adour-garonne.fr



@Adour_Garonne

Conception et réalisation : Délégation à la Communication (AERM)
© mars 2019, Agence de l'eau Adour-Garonne - Crédits photos : F. Dancourt, N. Leblanc.



La qualité des rivières sur smartphone et tablette

Toutes les données sur la qualité des eaux des rivières, et les poissons qui les peuplent, peuvent être consultées depuis un smartphone et une tablette sur le terrain.



Téléchargez l'application gratuitement
Flashez directement le QRCode
L'application "Qualité des rivières" est disponible gratuitement sur iPhone, iPad et sur les terminaux sous système d'exploitation Android.

LES AGENCES DE L'EAU
ETABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

